

Rapport d'Activité Année 2019



EHPAD Public
La montagne

114 route de Relevant
01400 Châtillon sur
Chalaronne

Tél : 04 74 55 00 44
Mail : mrlamontagne@mrchatillon.fr

Site internet : www.ehpad-lamontagne.fr

SOMMAIRE

1. L'EDITO DU DIRECTEUR	9
2. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE	10
2. 1. PROJET D'ETABLISSEMENT (2020 – 2024)	10
2. 2. QUALITE, GESTION DES RISQUES ET COMMUNICATION	11
2. 2. 1. Evaluation interne	11
2. 2. 2. Le signalement d'évènements indésirables	11
2. 2. 3. La déclaration de chutes des résidents	12
2. 2. 4. Bilan des plaintes ou réclamations	13
2. 2. 5. Les enquêtes de satisfaction	13
2.2.5.1.1. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant les lieux de vie réalisée auprès de 26 résidents des services Orangers - Erables et Gentianes - Glycines du 27 mai au 3 juin 2019	13
2.2.5.1.2. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant la vie Sociale réalisée auprès de 35 résidents des services Mimosas - Roses et Ormes - Charmes du 2 au 19 septembre 2019	14
2.2.5.1.3. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant les soins réalisée auprès de 26 résidents des services Orangers - Erables et Gentianes - Glycines du 5 décembre 2019 au 10 janvier 2020	15
2. 2. 6. Le plan bleu	17
2. 2. 7. Le Document Unique (DU)	18
2. 2. 8. Le Plan d'Amélioration continue de la Qualité (PAQ)	18
2. 2. 9. La Gestion Documentaire	18
2.2.9.1. Blanchisserie	18
2.2.9.2. Cadre de vie	18
2.2.9.3. Clientèle	19
2.2.9.4. CODIR (Comité de Direction)	19
2.2.9.5. Ergothérapie	19
2.2.9.6. Médecine	19
2.2.9.7. Qualité	19
2.2.9.8. Restauration	19
2.2.9.9. Ressources Humaines	20
2.2.9.10. Service Approvisionnement	20
2.2.9.11. Service technique	20
2.2.9.12. Soins	20
2.2.9.13. Vie sociale	20
2. 2. 10. La lettre d'information	20
2. 2. 11. La bibliothèque professionnelle	21
2. 2. 12. Les relèves à thèmes "qualité"	21
2. 3. ANALYSE ET MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	22

2. 3. 1.	Organisation des moyens de prévention : Hygiène de base et précautions standards	22
2. 3. 2.	Surveillance et Alerte	22
2.3.2.1.	Actions 2019 :	22
2.3.2.2.	Suivi des prélèvements d'eau et de surface	23
2.3.2.3.	Suivi des BMR (Bactéries Multi Résistantes)	23
2.3.2.4.	Suivi du Clostridium Difficile (CD)	23
2. 4.	LES INSTANCES	24
2. 4. 1.	Conseil d'Administration (CA)	24
2. 4. 2.	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	25
2. 4. 3.	Comite Technique d'Etablissement (CTE)	26
2. 4. 4.	Conseil De La Vie Sociale (CVS)	28
2. 4. 5.	Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)	29
3.	L'ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS	30
3. 1.	SOINS	30
3. 1. 1.	Permanence des soins	30
3. 1. 2.	Coordination avec les professionnels	30
3.1.2.1.	Intervenants :	30
3.1.2.2.	Commission de coordination gériatrique	30
3. 1. 3.	Dépistage et prise en charge de la douleur	31
3. 1. 4.	Prévention et prise en charge des chutes	32
3. 1. 5.	Prévention et prise en charge des escarres	33
3. 1. 6.	Maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et accompagnement de la situation de dépendance	34
3.1.6.1.	Maintien des capacités de déplacement et accompagnement des résidents non valides	34
3.1.6.2.	Maintien des capacités à la toilette et accompagnement des résidents ayant besoin d'une aide totale	34
3.1.6.3.	Développement de l'hygiène bucco dentaire	35
3. 1. 7.	Personnalisation de l'accompagnement	36
3. 1. 8.	Accompagnements des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentés	37
3. 1. 9.	Accompagnement de la fin de vie	37
3.1.9.1.	Accompagnement de la fin de vie des résidents	37
3.1.9.2.	Accompagnement de leur entourage (proches et professionnels)	38
3. 1. 10.	Accueil et accompagnement des étudiants	39
3. 1. 11.	Accompagnement des professionnels	39
3.1.11.1.	Développement des évaluations des compétences soignantes	39
3.1.11.2.	Organisation d'oraux blancs	39
3. 1. 12.	Accompagnement à la marche des résidents	40
3. 1. 13.	Formation à l'utilisation du logiciel de soins OSIRIS	40
3. 1. 14.	Réunions de services	40
3. 2.	PSYCHOLOGIE	41
3. 2. 1.	Effectif / indicateurs RH	41
3. 2. 2.	Missions conjointes des deux psychologues au sein de l'EHPAD	41

3. 2. 3.	Missions spécifiques	42
3. 3.	ERGOTHERAPIE	43
3. 3. 1.	Effectif / indicateurs RH	43
3. 3. 2.	Rappels sur le rôle de l'ergothérapeute en EHPAD	43
3. 3. 3.	Accompagnement Individualisé des résidents	44
3.3.3.1.	Bilan d'entrée	44
3.3.3.2.	Accompagnement en rééducation	44
3.3.3.3.	Actes de réadaptation	45
3.3.3.4.	Suivis du résident	45
3. 3. 4.	Accompagnement et conseils auprès des équipes de soins	46
3. 3. 5.	Participation aux relèves à thème	46
3. 3. 6.	Formation « Gestes et Postures »	46
3. 3. 7.	Formation « Vis ma Vie » et Bienveillance	47
3. 3. 8.	Acquisition de nouveaux matériels	47
3. 3. 9.	Gestion de matériel	47
3. 3. 10.	Participation à l'élaboration de diverses procédures	48
3. 3. 11.	Participation aux projets prévues au sein de l'établissement	48
	L'ergothérapeute s'investi sur plusieurs projets débutants fin d'année 2019 et se poursuivant sur l'année 2020 comme :	48
3. 3. 12.	Autre	48
3. 4.	DIETETIQUE	49
3. 4. 1.	Effectif / indicateurs RH	49
3. 4. 2.	L'activité thérapeutique	49
3.4.2.1.	Le bilan/suivi diététique	49
3.4.2.2.	Enrichissement des préparations/ Les collations spécifiques.	50
3.4.2.3.	Les compléments nutritionnels oraux	50
3.4.2.4.	Les textures alimentaires	51
3.4.2.5.	Alimentations thérapeutiques	51
3.4.2.6.	Les repas thérapeutiques /aide aux repas	52
3. 4. 3.	La prestation alimentaire	52
3.4.3.1.	Le logiciel de commande de repas DATAMEAL	52
3.4.3.2.	L'élaboration des menus :	53
3.4.3.3.	Les collations	53
3.4.3.4.	La commission des menus	54
3.4.3.5.	Réunions hebdomadaires entre la diététicienne, l'hôtellerie et la cuisine	54
3. 4. 4.	La coordination/relations professionnelles	54
3.4.4.1.	Les relèves à thème	54
3.4.4.2.	Les projets de vie	55
3.4.4.3.	Accueil des stagiaires	55
3.4.4.4.	Rendez vous avec commerciaux des laboratoires	55

3.4.4.5.	Les bilans orthophoniques	55
3. 4. 5.	Les projets menés par la diététicienne:	55
3.4.5.1.	Projet APA	55
3.4.5.2.	La semaine du goût	55
3.4.5.3.	Le plan bleu	55
3. 5.	VIE SOCIALE	56
3. 5. 1.	Effectif / indicateurs RH	56
3. 5. 2.	Les objectifs	56
3. 5. 3.	Le maintien de l'autonomie et des liens sociaux	56
3. 5. 4.	L'ouverture sur l'extérieur	57
3. 5. 5.	Les projets personnalisés	58
3. 5. 6.	La sensibilisation des agents à la vie sociale	58
3. 5. 7.	Le travail pluridisciplinaire	58
3. 5. 8.	Equipement informatique	59
3. 5. 9.	Culture et santé	59
3. 6.	CADRE DE VIE : HOTELLERIE / ENTRETIEN DES LOCAUX	60
3. 7.	KINESITHERAPIE	61
3. 8.	EXAMENS DE LABORATOIRE - IMAGERIES SIMPLES	61
3. 9.	ACTIVITE	62
3. 9. 1.	Demandes d'admission	62
3. 9. 2.	Statistiques entrées, journées réalisées, sorties, GMP, âge moyen	65
3. 9. 3.	Répartition par âge des résidents (au 31 décembre 2019)	66
3. 9. 4.	Répartition par GIR (2019)	66
3. 9. 5.	Evolution des tarifs	66
3. 9. 6.	Répartition des résidents présents par département d'origine (au 31 décembre 2019)	67
3. 10.	PHARMACIE	68
3. 10. 1.	Effectif / indicateurs RH	68
3. 10. 2.	Analyse de l'Activité Pharmaceutique	68
3.10.2.1.	Mission d'approvisionnement	68
3.10.2.2.	Délivrance des dispositifs médicaux et des médicaments	70
3.10.2.3.	Les Vigilances	72
3. 10. 3.	Formation continue	72
3.10.3.1.	Suivi de la vaccination antigrippale	73
3.10.3.2.	Analyse des Budgets Pharmaceutiques	73
3.10.3.3.	Consommations des services	74
3.10.3.4.	Estimation du coût journalier par résident	74
3.10.3.5.	Analyse des principales dépenses	74
3.10.3.6.	Analyses des prescriptions médicamenteuses	77
3.10.3.6.1.	Les prescriptions d'antibiotiques	77
3.10.3.6.2.	L'antalgie	77

4. BILAN SOCIAL	78
4. 1. Tableau des effectifs de l'année	78
4. 2. Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines (hors contrats aidés)	80
4. 2. 1. Mouvements du personnel permanents	80
4.2.1.1. Départs	80
4.2.1.2. Recrutements	81
4.2.1.3. Taux de turn over et taux de mobilité interne	81
4.2.1.4. Agents permanents autorisés à travailler à temps partiel	82
4.2.1.5. Agents permanents à temps non complet	83
4. 2. 2. Absentéisme du personnel non médical (tout statut)	83
4.2.2.1. Etat mensuel des absences par motifs	83
4.2.2.2. Etat mensuel des absences par grade	85
4.2.2.3. Etat des absences par motif et par grade	86
4. 3. Santé et sécurité au travail	87
4. 3. 1. Accidents de travail au cours de l'année du personnel non médical	87
4. 3. 2. Maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service	88
4. 4. Responsabilité sociale de l'établissement	88
4. 4. 1. Travailleurs handicapés	88
4. 4. 2. Changement de poste pour raison de santé	89
4. 4. 3. Temps partiel thérapeutique pour raison de santé	89
4. 5. Répartition par âge du personnel physique permanent au 31 décembre	90
4. 5. 1. Moyens et actions : le CHSCT	94
4. 5. 2. Rapport du médecin du travail	95
4.5.2.1. Les types de visites :	95
4.5.2.2. Les avis formulés	95
4.5.2.3. Les examens complémentaires prescrits	96
4.5.2.4. Les vaccinations effectuées dans l'établissement (par le médecin du travail)	96
4. 5. 3. Autres conditions de vie dans l'établissement : l'amicale du personnel	97
4.5.3.1. Cotisations :	97
4.5.3.2. Manifestations :	97
4.5.3.3. Frais divers :	97
4. 6. FORMATION	98
4. 6. 1. Formation du personnel non médical	98
4. 6. 2. Stagiaires accueillis dans l'établissement	101
5. FONCTIONS SUPPORTS	102
5. 1. BLANCHISSERIE	102
5. 1. 1. Effectif / indicateurs RH	102
5. 1. 2. Le linge traité en blanchisserie	103
5. 1. 3. Les tenues professionnelles	104

5. 1. 4.	Le suivi de la consommation du linge dans les services de soins	105
5. 1. 5.	Evolution du marquage du linge résidents :	105
5. 1. 6.	Taux de conformité des analyses bactériologiques en blanchisserie.	106
5. 2.	RESTAURATION	107
5. 2. 1.	Personnel	107
5. 2. 2.	Commande, approvisionnement, budget	107
5. 2. 3.	Menus	107
5. 2. 4.	Développement durable	108
5. 2. 5.	Fabrication des repas	108
5. 2. 6.	Participation aux animations	109
5. 2. 7.	Hygiène HACCP	110
5. 2. 8.	Evaluation de la qualité	110
5. 3.	SERVICE APPROVISIONNEMENT ET ENTRETIEN DU PARC	111
5. 3. 1.	Effectif / indicateurs RH	111
5. 3. 2.	Approvisionnement des services en fournitures diverses	111
5. 3. 3.	Evacuation des déchets et du linge	111
5. 3. 4.	Courses administratives en ville	112
5. 3. 5.	Entretien du parc	112
5. 4.	SERVICE ECONOMIQUE	113
5. 4. 1.	Effectif / indicateurs RH	113
5. 4. 2.	Mandatement des factures	113
5. 4. 3.	Contrats	114
5.4.3.1.	Contrats habituels	114
5.4.3.2.	Contrats d'énergies	116
5.4.3.3.	Conventions	116
5.4.3.4.	Groupements	116
5.4.3.5.	Contrats remis en concurrence	117
5. 4. 4.	Consultations passées en 2019	117
5. 5.	SERVICE TECHNIQUE	120
5. 5. 1.	Effectif / indicateurs RH	120
5. 5. 2.	Répartition des interventions	120
5. 6.	GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION	121
5. 6. 1.	Effectif / indicateurs RH	121
5. 6. 2.	Activité	121
6.	BILAN FINANCIER	122
6. 1.	TABLEAU DE FINANCEMENT OU SECTION D'INVESTISSEMENT	123
6. 1. 1.	Emprunts	124
6. 1. 2.	Plan d'équipement	125
6. 1. 3.	Actif 2018 (hors compte 23 travaux et 275 immobilisations financières)	126
6. 1. 4.	Amortissements	127
6. 1. 5.	Provisions	128

6. 2.	SECTION D'EXPLOITATION	129
	Activité principale budget H analyse par groupes fonctionnels	129
6. 3.	RESULTAT FINAL EXPLOITATION	137
6. 3. 1.	Synthèse exploitation exercice - ventilation des résultats par secteurs	137
6. 3. 2.	Proposition d'affectation du résultat 2019	137
6. 4.	SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET A DNA	138
6. 5.	SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET P CLIC	140
7.	ANNEXES : RECAPITULATIF DES INDICATEURS	142

1. L'EDITO DU DIRECTEUR

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport d'activité 2019 retrace la vie d'un établissement, tous services confondus.

Chaque année il s'étoffe d'indicateurs et de chiffres permettant une meilleure compréhension du fonctionnement de cette « grosse machine ».

Un EHPAD s'est un ensemble de compétences humaines et techniques permettant de répondre aux missions confiées, qu'elles soient dans les soins, le prendre soin, la vie quotidienne et son environnement. La réussite d'une année n'est pas que financière mais aussi basée sur l'investissement professionnel et humain de chacun dont le résultat doit être la satisfaction des personnes accueillies.

Les difficultés les plus importantes rencontrées cette année 2019 sont semblables aux années précédentes : Absentéisme (même si il y a une baisse sensible), difficultés de remplacements, le manque d'attractivité des métiers en EHPAD, contraintes financières de plus en plus prégnantes et aussi l'activité en baisse constante de nos 15 chambres doubles. (2016 : 95.42 %, 2017 : 94.53 %, 2018 : 89.00%, 87.32% pour 2019)

Le nouveau projet d'établissement 2020-2024 a été travaillé durant l'année 2019 dans le cadre d'une mission confiée à Madame Assma HAMDI Elève Directrice à l'EHESP de Rennes. Ce fut un travail conséquent avec un investissement fort des agents des services de l'établissement. Il restera à le faire vivre pendant les 5 années à venir.

Je remercie toutes les personnes (agents, bénévoles, intervenants extérieurs) qui par leurs investissements ont participé à la réussite de cette année 2019.

Vous souhaitant bonne lecture.

Damien BRUGGEMAN
Directeur

2. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

2. 1. PROJET D'ETABLISSEMENT (2020 – 2024)

Un nouveau projet d'établissement a été élaboré pendant l'année 2019. Il est consultable sur notre site internet.

Les grands axes de ce projet sont :

Les projets institutionnels	Abandon des chambres doubles et humanisation de locaux
	Création d'un PASA commun avec l'EHPAD Public de Saint Trivier sur Moignans
	Création d'un Espace de Réflexion Ethique
	La prise en charge de la douleur
	Mise en place d'une politique de développement durable
	Installation de rails plafonniers dans les chambres
	Les projets personnalisés des personnes accueillies
	La bientraitance
	La formation du personnel non diplômé
Projets des services administratifs	Le service économique et finances
	Le suivi financier des commandes
	Le service accueil et clientèle
	Le suivi de la facturation
	Le service des Ressources Humaines
	La démarche qualité et la communication
Projets des services de soins	Projet des services de soins
	Le projet de L'Unité de Vie Protégée
	Le service de nuit
	L'accompagnement des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés
	Projet d'ergothérapie
	Equilibre et renforcement musculaire
	Projet du service pharmacie
Projets Qualité de vie	Projet du service Vie sociale
	Projet du service blanchisserie
	Projet du service restauration/diététique
	Projet du service Hôtellerie
	Entretien des locaux
Projet des services logistiques	Le service approvisionnements
	La Gestion du matériel Assisté par Ordinateur (GMAO)

2. 2. QUALITE, GESTION DES RISQUES ET COMMUNICATION

2. 2. 1. Evaluation interne

Conformément à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et au Code de l'Action Sociale et des Familles (article L312-8), l'EHPAD Public La Montagne s'est engagé dans une démarche de progrès permanent, en vue de satisfaire les besoins des résidents.

Ainsi, l'établissement a procédé à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivre.

Cette évaluation interne a été menée par le GCS CIAQA en collaboration avec la qualitiicienne de l'EHPAD.

Elle s'est basée sur une grille d'évaluation créée par la CIAQA tournant autour de trois grands thèmes :

- processus d'accueil
- processus de soins/accompagnement de la perte d'autonomie et dépendance
- processus d'hébergement et maintien du lien social

3 groupes pluridisciplinaires (un par thème) se sont réunis du 4 octobre au 27 novembre 2018 en 9 réunions pour traiter tous les items du référentiel.

Ce travail a permis d'alimenter le Plan d'Amélioration de la Qualité 2019 avec 30 actions d'amélioration.

2. 2. 2. Le signalement d'évènements indésirables

Le signalement des évènements indésirables permet à l'établissement d'identifier les situations à risques qui ont, ou peuvent avoir, des conséquences négatives sur le fonctionnement ou les prestations de l'établissement ainsi que sur la prise en charge des personnes accueillies pour proposer des mesures correctives afin que la situation ne se reproduise plus. Cela peut être un accident, un incident ou une situation à risque.

Chaque évènement déclaré permet à l'établissement de s'améliorer ce qui ne peut se faire sans la participation des agents.

Le signalement se fait via le logiciel Biblio (Yes®).

Ainsi, en 2019, 128 fiches de signalement d'évènements indésirables ont été enregistrées (183 en 2018, 144 en 2017).

24% des signalements concernent un médicament trouvé (non pris), 16% sont en rapport avec une sortie inopinée (ou risque de), 9% des signalements ont été classés dans la catégorie "sécurité des biens et des personnes".

Tous les évènements ont fait l'objet d'une analyse avec le responsable concerné puis en CODIR et tous ont été clôturés.

Le détail est présenté dans le tableau page suivante :

Types de situations signalées	
Agressivité	6
Analyses médicales / Laboratoire	1
Autre	8
Conflit avec la famille ou les accompagnants	2
Déchets	1
Dégât des eaux / inondation	1
Disparition ou vol de stupéfiants	2
Erreur d'administration d'un médicament	2
Erreur de dosage / de posologie / de concentration	2
Erreur de médicament	2
Erreur de moment d'administration	2
Erreur de résident	2
Erreur d'omission	1
Hygiène	1
Incendie	1

Livraison, achat, approvisionnement	2
Logiciel informatique	1
Matériel	5
Médicament trouvé (non pris par le résident)	31
Non respect du tri du linge	3
Patient / résident	6
Pharmacie	1
Prothèse auditive, oculaire ou dentaire : bris ou perte	4
Repas accompagnant	1
Restauration	2
Risque d'incendie	1
Sécurité des biens et des personnes	12
Sortie inopinée (ou risque de)	20
Vigilances réglementées	1
Vol, disparition de matériel	4
total	128

2. 2. 3. La déclaration de chutes des résidents

Les chutes de résidents sont déclarées par les soignants dans le logiciel de soin.

1009 chutes ont été enregistrées en 2019 (688 en 2018, 876 en 2017).

735 chutes ont eu lieu dans une chambre (73%), 97 dans la salle à manger (10%), 85 dans la salle de bain (8%), 69 dans le couloir (7%), et le reste dans le jardin ou les toilettes.

Service où s'est produite la chute	Nb de chutes	Nb résidents dans le service	Nb résidents ayant chuté au moins une fois	Nb résidents ayant chuté 5 fois ou plus
Mimosas - Roses	246	52	45	11
Myosotis (CANTOU)	158	44	35	10
Orangers - Erables	201	14	18	9
Ormes - Charmes	193	47	35	13
Glycines - Gentianes	211	50	35	16
TOTAL	1009	207	168	59

374 chutes surviennent la nuit et 635 surviennent le jour.

Pour ce qui est des conséquences, dans 24% des chutes le résident ressent de la douleur et 17 suspicions fractures ont été enregistrées.

2. 2. 4. Bilan des plaintes ou réclamations

Cette année aucune plainte écrite n'a été reçue par le directeur. (0 en 2018 et 0 en 2017).

2. 2. 5. Les enquêtes de satisfaction

Trois enquêtes de satisfaction des résidents ont été menées en 2019 par la qualitiennne.

2.2.5.1.1. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant les lieux de vie réalisée auprès de 26 résidents des services Orangers - Erables et Gentianes - Glycines du 27 mai au 3 juin 2019

La chambre

La trouvez-vous en bon état ?

oui	25	96%
non	1	4%
NA	0	0%

La trouvez-vous propre ?

oui	26	100%
non	0	0%
NA	0	0%

La trouvez-vous confortable ?

oui	25	96%
non	1	4%
NA	0	0%

En hiver, votre chambre est-elle suffisamment chauffée ?

oui	22	85%
non	0	0%
NA	4	15%

Lieux de vie communs (salle à manger, salon...)

Les trouvez-vous agréables ?

oui	25	96%
non	0	0%
NA	1	4%

Les trouvez-vous calmes ?	oui	21	81%
	non	4	15%
	NA	1	4%
Les trouvez-vous confortables ?	oui	25	96%
	non	0	0%
	NA	1	4%
Les trouvez-vous propres ?	oui	25	96%
	non	0	0%
	NA	1	4%
Le parc			
Le trouvez-vous accessible ?	oui	19	73%
	non	2	8%
	NA	5	19%
Le trouvez-vous agréable ?	oui	23	88%
	non	0	0%
	NA	3	12%
La fréquence d'ouverture du salon de coiffure vous convient-elle ?	oui	19	73%
	non	0	0%
	NA	7	27%

2.2.5.1.2. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant la vie Sociale réalisée auprès de 35 résidents des services Mimosas - Roses et Ormes - Charmes du 2 au 19 septembre 2019

Participez-vous aux animations ?			% sans NA	
	oui	28	80%	80%
	non	7	20%	20%
	NA	0	0%	

Si oui, les animations vous ont-elles aidé à vous intégrer ?	oui	15	43%	60%
	non	10	29%	40%
	NA	10	29%	
Etes-vous suffisamment informé(e) des animations ?	oui	30	86%	88%
	non	4	11%	12%
	NA	1	3%	
Répondent-elles à vos attentes ?	oui	19	54%	66%
	non	10	29%	34%
	NA	6	17%	
Sont-elles assez variées ?	oui	24	69%	83%
	non	5	14%	17%
	NA	6	17%	
Appréciez-vous les animations le week-end ?	oui	5	14%	71%
	non	2	6%	29%
	NA	28	80%	
Etes-vous satisfait de l'intervention des bénévoles ?	oui	17	49%	100%
	non	0	0%	0%
	NA	18	51%	

2.2.5.1.3. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant les soins réalisée auprès de 26 résidents des services Orangers - Erables et Gentianes - Glycines du 5 décembre 2019 au 10 janvier 2020

Trouvez vous que le personnel soignant est disponible ?	oui	23	88%	Résultats 2018 29 91% 3 9%
	non	3	12%	

Trouvez vous que le personnel soignant est à votre écoute ?	oui	24	92%	29	91%
	non	2	8%	3	9%
Êtes-vous satisfait de la présence de l'équipe de nuit ?	oui	17	94%	31	97%
	non	1	6%	1	3%
	NA	8			
Votre douleur est-elle prise en compte ?	oui	22	100%	23	82%
	non	0	0%	4	14%
	pas toujours	0	0%	1	4%
	NA	4		4	
Etes-vous satisfait de l'information médicale que vous recevez ?	oui	14	88%	18	69%
	non	2	13%	8	31%
	NA	9		6	
Lors de votre arrivée dans le service, vous êtes-vous senti bien accueilli et mis à l'aise ?	oui	25	96%	31	97%
	non	1	4%	0	0%
	NSRP	0	0%	1	3%
Est-ce que vos habitudes (vestimentaire, alimentaire) sont bien prises en compte?	oui	26	100%	32	100%
	non	0	0%	0	0%
Avez-vous le choix de votre tenue vestimentaire ?	oui	26	100%	31	100%
	non	0	0%	0	0%
	NA	0		1	
Vous couchez-vous / Etes-vous couché à l'heure qui vous convient ?	oui	25	96%	29	91%
	non	1	4%	3	9%

Vous levez-vous / Etes-vous levé à l'heure qui vous convient ?	oui	24	92%	32	100%
	non	2	8%	0	0%
S'adresse-t-on à vous de manière respectueuse ?	oui	26	100%	31	97%
	non	0	0%	1	3%
Vous explique-t-on les soins qui vous sont prodigués ?	oui	16	94%	24	92%
	non	0	0%	0	0%
	pas toujours	1	6%	2	8%
	NA	9		6	
Vous demande-t-on votre accord avant tout soins ?	oui	17	100%	25	96%
	non	0	0%	0	0%
	pas toujours	0	0%	1	4%
	NA	9		6	

2. 2. 6. Le plan bleu

C'est un plan de gestion de crise qui définit "qui fait quoi" en cas de situation exceptionnelle (canicule, froid, épidémie, Toxi Infection Alimentaire Collective, contamination environnementale...). Le plan décrit la gestion des résidents de l'établissement mais aussi, il envisage la prise en charge de personnes pouvant provenir de l'extérieur.

Il se divise en six volets :

- les généralités qui décrivent la gestion de crise en elle-même. Le plan a été mis à jour en octobre 2019.
- le plan de continuité d'activité définissant les effectifs minimum, a été mis à jour en décembre 2019
- le plan canicule, mis à jour chaque année pour le 1^e juin (à réception de l'instruction ministérielle)
- le volet infectieux qui décrit la marche à suivre en cas d'épidémie ou de pandémie a été validé en mai 2017.
- le plan Vigipirate présentant les mesures de sécurisation a été validé en août 2018
- le plan vague de froid pour anticiper le froid hivernal a été validé en janvier 2019

2. 2. 7. Le Document Unique (DU)

Il s'agit d'un document évaluant les risques professionnels. Ce document a été créé en groupe de travail principalement composé du CHSCT animé par un consultant en risques professionnels. Il a été remis à jour, comme chaque année en janvier avec le groupe de travail.

Taux de risques faisant l'objet d'un plan d'action ou de prévention : **87 actions réalisées / 127 actions soit 68,5%** (69,4% en 2018)

2. 2. 8. Le Plan d'Amélioration continue de la Qualité (PAQ)

Le PAQ est un document répertoriant tous les objectifs prévus par l'établissement pour les 5 ans à venir dans ses différents projets comme le Projet d'Etablissement, les évaluations interne et externe, la convention tripartite...

Il a été mis à jour en juillet 2019 et sera revisité suite à l'évaluation interne et au projet d'établissement en 2020.

2. 2. 9. La Gestion Documentaire

Au sein de l'établissement, les documents sont gérés par la qualitiennne, l'objectif étant de retrouver en un seul endroit tous les documents utilisés dans l'établissement et d'en donner l'accès à l'ensemble du personnel. Ainsi, différents documents existent : procédures, protocoles, enregistrements, comptes rendus de réunion, fiches données sécurité, documents externes, recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM (RBPP), modèles...

Tous ces documents sont disponibles dans le logiciel de gestion documentaire Biblio (Yes®).

Sur l'année 2019, ce sont 12 **procédures** (29 en 2018, 21 en 2017), 19 **protocoles** (88 en 2018, 49 en 2017), 54 **enregistrements** (128 en 2018, 147 en 2017) et 2 documents externes (2 en 2018, 6 en 2017) qui ont été créés ou mis à jour et diffusés sur Biblio (Yes®).

Soit un **taux d'évolution de la documentation de 14%** (87 documents / 622), taux à 41% en 2018

Ci-dessous, le bilan de tous les documents créés ou révisés en 2019, classés par thème :

2.2.9.1. Blanchisserie

Courrier famille tuteur pour remplacement de linge abimé	Demande de marquage de linge
Possibilité de traitement du linge en interne en cas de fermeture ponctuelle du GIE	

2.2.9.2. Cadre de vie

Etat des lieux de la chambre du résident	Grille d'évaluation de compétences des ASH entretien des locaux	Livret d'accueil et d'accompagnement des agents hôteliers et a l'entretien des locaux
Périodicité journalière d'utilisation des produits de bionettoyage	traçabilité de l'entretien du chariot de ménage	Utilisation de l'ANIOS OXY'FLOOR
Grille d'évaluation de compétences des hôtelières	Contrôle des températures des repas dans les services	Plan de travail des agents hôteliers

2.2.9.3. Clientèle

Utilisation du logiciel de téléphonie Visual Taxe Pro	Etat des lieux de la chambre (entrée et sortie)	Engagement de payer les frais de séjour
Directives anticipées : lignes de conduite à l'usage des professionnels	Contrat de séjour	Tarifs d'hébergement et de dépendance de l'année 2016
Annuaire	Affiche des tarifs destinée au public	Demande d'admission - documents à fournir
Ouverture d'une ligne téléphonique	Livret d'accueil du résident	Liste des contacts téléphoniques externes
Attestation de prise de connaissance du contrat de séjour, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil		

2.2.9.4. CODIR (Comité de Direction)

Plan bleu 1 - généralités	Liste des numéros d'urgence pour la garde administrative	Création d'un compte médecin sur CertDC
Plan Bleu 3 - Plan canicule	lettre de demande d'accès au dossier médical	Règlement de fonctionnement
Plan Bleu 4 : PCA Plan de Continuité d'Activité	personnels de suppléance ou de renforcement	Règlement intérieur du CHSCT
Plan bleu volet 6 - Plan vague de froid	lettre de demande d'accès au dossier médical d'un défunt	Règlement intérieur du CTE
Accès au dossier médical	Fiche de suivi demande accès dossier médical	Règlement intérieur du CVS
Canicule Affiche d'information aux familles	Liste des partenariats extérieurs (convention)	Documents pour la mallette de garde

2.2.9.5. Ergothérapie

Circuit hygiène du matériel paramédical	Attribution matelas selon score braden et état général du résident	Pliage et dépliage du fauteuil roulant
---	--	--

2.2.9.6. Médecine

Les gestes qui sauvent		
------------------------	--	--

2.2.9.7. Qualité

Signalement des événements présentant un risque sanitaire à l'Agence Régionale de Santé et au Conseil Général	Gestion documentaire	Suivi diffusion récupération analyse et exploitation des fiches de chutes
Port de masque et désinfection mains agents	Organigramme fonctionnel	Fiche d'analyse des chutes

2.2.9.8. Restauration

Organisation des accès à Datameal	Organigramme restauration	Suivi des températures de mixage
Repas chariot chauffant	Protocole SOCAMEL	
Prétraitement des denrées alimentaires	Bonnes pratiques d'hygiène en office et salle à manger selon la méthode HACCP	Prélèvement des repas témoins

2.2.9.9. Ressources Humaines

Organigramme	Remboursement des frais de déplacement	Demande d'autorisation absence RH
--------------	--	-----------------------------------

2.2.9.10. Service Approvisionnement

Circuit et gestion des déchets	Commande matériel médical non stérile magasin par IDE
--------------------------------	---

2.2.9.11. Service technique

Livret d'utilisation du logiciel DIMO MAINT®
--

2.2.9.12. Soins

Organisation des IDE pour la prise en charge du service CANTOU	Traçabilité des ateliers culinaire Les échantillons témoins	Affiche port de masque et désinfection des mains en cas d'épidémie
Suivi du soutirage de l'eau dans les chambres inoccupées	Signalement des erreurs liées aux médicaments	Rôle du référent en hygiène bucco-dento-prothétique
Inventaire du linge lors d'une hospitalisation	Conduite à tenir par les AS en situation d'urgence	Protocole toilette
Traçabilité de l'entretien de la salle de soin	Atelier cuisine thérapeutique	Attribution d'un matelas
Document individuel d'accompagnement (DIA) service des myosotis	Préparation administration et validation des stupéfiants par les IDE	Maîtrise de la diffusion des infections à clostridium difficile
Liste des produits utilisés dans la journée	Entretien du chat thérapeutique	Guide Utilisation CertDC

2.2.9.13. Vie sociale

Livret accueil et accompagnement stagiaires en service animation
--

Pour consulter ces documents, tous les agents ont un accès au logiciel de gestion documentaire.

Sur l'année 2019, **18 agents** ont été formés à l'utilisation du logiciel (9 en 2018, 22 en 2017).

2. 2. 10. La lettre d'information

Une lettre d'information est rédigée à l'attention de tout le personnel, diffusée avec le bulletin de salaire.

En 2019, 4 lettres ont été diffusées (7 en 2018, 2 en 2017).

2. 2. 11. La bibliothèque professionnelle

Une bibliothèque professionnelle, installée en 2013 dans le hall d'accueil administratif, met à disposition des agents des documents institutionnels comme le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement ou le livret d'accueil ainsi que les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, des revues professionnelles, les comptes rendus des instances ou encore les résultats de l'évaluation interne.

Tous ces documents sont mis à jour régulièrement et sont également disponibles sur le logiciel de gestion documentaire.

2. 2. 12. Les relèves à thèmes "qualité"

En 2019, 5 relèves à thème "qualité" ont été assurées (20 en 2018, 15 en 2017), sur le bilan des fiches de chutes et des signalements d'évènements indésirables.

2. 3. ANALYSE ET MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX

La gestion du risque infectieux prend toute son importance du fait de la grande fragilité des résidents accueillis à l'EHPAD.

La politique d'amélioration continue de la gestion des risques s'appuie entre autres sur le DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux).

L'établissement a signé une convention avec l'Equipe Mobile d'Hygiène de Bourg en Bresse.

Le DARI a été complété en 2016 et sera réévalué en 2020.

2. 3. 1. Organisation des moyens de prévention : Hygiène de base et précautions standards

Objectif : Former l'ensemble du personnel sur les bases de l'hygiène en EHPAD en fonction de leur poste, afin d'uniformiser les pratiques et de les sensibiliser aux risques de transmission des infections associées aux soins.

Un groupe de correspondants en hygiène participe à des actions de prévention au sein de l'établissement et se réunit afin de revoir les protocoles d'hygiène.

Il participe également à des réunions de formation ou d'information à Bourg en Bresse (19/03/2019 et 10/10/2019) en suivant le plan triennal défini en collaboration avec l'EMH (Equipe Mobile d'Hygiène) de Bourg.

Des évaluations des compétences des soignants sont réalisées en collaboration avec les cadres de santé afin d'identifier les difficultés et définir des objectifs d'améliorations des pratiques.

2. 3. 2. Surveillance et Alerte

Objectif : signalement des événements présentant un risque sanitaire, cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA), de gastro-entérite aiguë (GEA) ou autre événement indésirable grave ou maladies à déclaration obligatoire.

Mise en place : surveillance des cas de GEA et IRA à partir des documents proposés par l'ARS.

16 cas de grippe fin janvier, 31 cas de GEA fin mars et 12 cas de GEA en novembre 2019 (Aucun cas déclaré en 2017 ni en 2018)

2.3.2.1. Actions 2019 :

- Elaboration avec l'EMH d'un plan triennal 2020/2022.
- Mise en place d'un CSRI commun avec Saint Trivier (première réunion en avril 2019).
- 3 réunions des correspondants en hygiène en 2019
- Audit sur la distribution des repas les 15 et 16 janvier 2019
- Audit sur le bio nettoyage le 19 septembre 2019
- Intervention autour de la grippe le 29 octobre 2019

2.3.2.2. Suivi des prélèvements d'eau et de surface

Des prélèvements d'eau et de surfaces sont régulièrement effectués conformément au carnet sanitaire de l'établissement.

La surveillance et l'entretien sont assurés par le service technique. Lorsque les résultats sont incorrects, des actions correctives sont mises en place en collaboration avec le service technique, l'équipe entretien des locaux, le médecin et la qualitiennne

Les prélèvements sur le circuit du linge sont réalisés en interne (en fin de lavage, en fin de séchage et à la distribution).

2.3.2.3. Suivi des BMR (Bactéries Multi Résistantes)

11 BMR ont été isolées en 2019 (10 en 2018 et 10 en 2017)

Les types de BMR :

- Citrobacter amalonaticus : **1**
- Escherichia Coli BLSE+ : **4** (5 en 2018, 6 en 2017)
- Staphylocoque aureus : **0** (1 en 2018, 0 en 2017)
- Klebsiella pneumoniae BLSE+ : **3** (0 en 2018, 1 en 2017)
- Klebsiella oxytoca BLSE+ : **1**
- Enterobacter cloacae : **0** (3 en 2018, 1 en 2017)
- Pseudomonas aeruginosa : **1** (2 en 2018, 1 en 2017)
- Morganella morganii HCASE+ : **1** (0 en 2018, 1 en 2017)

2.3.2.4. Suivi du Clostridium Difficile (CD)

Aucun résident porteur identifié (aucun en 2018 et 2017).

2. 4. LES INSTANCES

2. 4. 1. Conseil d'Administration (CA)

Président : Monsieur Patrick MATHIAS (Maire de Châtillon sur Chalaronne)

Secrétaires de séance : Mesdames Amélie DURET et Monique JOURDAN

Ordres du jour des séances

28 juin :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 9 novembre 2018
2. Modification de la composition du Conseil d'Administration
3. Finances
 - Rapport d'activité 2018
 - Compte de gestion 2018
 - Affectation des résultats 2018
 - EPRD 2019 (sous réserve)
 - DM01 2019
 - Durée et taux d'amortissement (Plan comptable)
 - Créances irrécouvrables
 - Engagement partenarial 2019-2021 avec la trésorerie de Bourg en Bresse
 - Adhésion à PAYFIP
 - Subvention à l'amicale du personnel La montagne
 - Tarif traitement linge de Saint Trivier sur Moignans
 - Information dossier fiscalité
 - Marché assurances Délibération pour adhésion groupement d'achat
4. Direction commune : Avenant à la Convention de Direction Commune entre l'EHPAD Public La Montagne et l'EHPAD Public les Saulaies
5. Ressources humaines : Nomination des représentants de l'administration aux Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)
6. Devenir du CLIC des trois Cantons
7. Information organisation générale
 - Projet télémedecine
 - Présentation du travail de Madame Assma HAMDI, élève directrice à l'EHESP, sur le futur projet d'établissement (2020-2024)
 - Informations sur le recrutement du personnel médical et soignant en EHPAD
 - Mise en place de la sécurisation des locaux
 - Résultat de l'évaluation interne
8. Animation
 - Présentation de Familéo (Madame Zélie BERAUD Coordinatrice de la vie sociale)
9. Questions du Conseil d'Administration

25 octobre :

- Approbation du compte rendu de la séance du 28 juin 2019
- Budget prévisionnel 2020
- Tarifs 2020

- Indemnités de conseil aux fonctions de receveur
- Bail rural Sulignat : M et Mme RATHIER
- Subvention 2020 Amicale du personnel
- Information Clic des 3 Cantons
- Questions diverses

2. 4. 2. Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Président : Monsieur Damien BRUGGEMAN (Directeur)

Secrétaire de séance : Madame Amélie DURET

Ordres du jour :

22 mars

- Approbation du procès verbal du 29 novembre 2018,
- A la demande du syndicat CFDT, l'étude d'une problématique sera sur l'office des Roses,
- Règlement intérieur du CHSCT,
- Point sur la sécurisation des bâtiments,
- Questions du CHSCT
- Questions du syndicat CFDT
 - Question n°1 : Sur quels critères sont effectués les roulements nuit/jour ?
 - Question n°2 : Pourquoi l'appel à candidature n'est-il pas proposé à chaque poste vacant dans tous les services ?
 - Question n°3 : Un choix a-t-il été fait pour l'achat des nouveaux chariots 4 sacs ?
- Questions diverses.

9 septembre

- Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2019,
- Bilan de sécurisation des locaux/Avis de la commission de sécurité,
- Information sur le changement de classification de l'établissement de type U en type J,
- Premier bilan sur la période d'été 2019 (Les deux épisodes de canicule, Les remplacements d'été et l'absentéisme)
- Rapport annuel d'activité du médecin du travail,
- Point sur les AT,
- Questions des représentants du personnel CFDT,
- Questions du représentant du personnel FO.

18 novembre

- Approbation du compte rendu de la séance du 9 septembre 2019,
- Résultat enquête Qualité de Vie au Travail de Madame HAMDI élève directrice,
- Questions des représentants du personnel CFDT,
- Questions du représentant du personnel FO,
- Questions diverses.

2. 4. 3. Comite Technique d'Etablissement (CTE)

Président : Monsieur Damien BRUGGEMAN (Directeur)

Secrétaire de séance : Madame Marie-Elise BOIDARD

Ordres du jour :

16 janvier

- Approbation du compte rendu de la séance du 24 octobre 2018,
- Installation du nouveau CTE,
- Règlement intérieur du CTE,
- Horaires de la cuisine,
- Présentation du travail qui va être mis en place pour la gestion du personnel,
- Heures supplémentaires payées pour les infirmiers afin d'éviter l'intérim,
- Règle des 80%,
- Remplacements lors d'agents absents,
- Questions du CTE

12 avril

- Approbation du compte rendu de la séance du 15 janvier 2019,
- Retour enquête sur la Qualité de Vie au Travail. Madame Assma HAMDI Elève directrice EHESP,
- Questions au CTE de l'organisation syndicale FO,
 - Demande des agents de venir lors des formations Osiris ou incendie en journée pleine et non en demi-journée,
 - Suite aux reliquats (99) donnés sans consultation des agents, certains d'entre eux se retrouvent à devoir des heures en ce début d'année 2019,
 - Pourrait-on avoir nos comptes d'heures trimestriellement ?
 - Pourrait-on avoir nos plannings prévisionnels avec notre compte d'heures mi-novembre pour pouvoir anticiper nos récupérations sur l'année suivante ?
 - Pourrait-on avoir le décompte de la prime de service avant mai ?
 - Serait-il possible d'accueillir tous les repas accompagnants en salle de la cheminée (pour le respect et la tranquillité des familles) ?
- Questions au CTE de l'organisation syndicale CFDT,
- Questions diverses.

21 juin

- Approbation du compte rendu de la séance du 12 avril 2019,
- Finances
 - Rapport d'activité 2018
 - Compte de gestion 2018
 - Affectation des résultats 2018
 - DM01 2019
 - Subvention à l'amicale du personnel La Montagne

- Tarif traitement linge de Saint Trivier sur Moignans
- Information dossier fiscalité
- Direction commune
 - Avenant à la Convention de Direction Commune entre l'EHPAD Public La Montagne et l'EHPAD Public les Saulaies
- Devenir du CLIC des trois Cantons
- Information organisation générale
 - Projet télémedecine
 - Présentation du travail de Madame Assma HAMDI, élève directrice à l'EHESP, sur le futur projet d'établissement (2020 – 2024)
 - Informations sur le recrutement de personnel médical et soignant en EHPAD
 - Mise en place de la sécurisation des locaux
 - Résultat de l'évaluation interne
- Questions des représentants du personnel CFDT
 - Validation des chariots entretiens
 - Problème des batteries des verticalisateurs et lève-malades
 - Remplacement agents cet été
 - Augmentation du temps de travail pour les agents à 50% cet été ?
 - Les futurs travaux, à quand ?
 - Etude des rails au plafond ?
 - La médaille peut elle être donnée aux agents dont la carrière est de 30 et 40 ans ?
- Questions des représentants du personnel FO
- Questions diverses

21 octobre

- Approbation du compte rendu de la séance du 21 juin 2019,
- Budget prévisionnel 2020,
- Tarifs 2020,
- Subvention 2020 Amicale du personnel,
- Information Clic des 3 Cantons,
- Plan de formation 2020,
- Charte du temps de travail du personnel non médical, actualisation 2020,
- Questions des représentants du personnel CFDT et FO,
- Questions diverses.

19 décembre

- Approbation du compte rendu de la séance du 21 octobre 2019,
- Congés 2020,
- Questions diverses

2. 4. 4. Conseil De La Vie Sociale (CVS)

Président : Monsieur Jean FICHET

Secrétaires de séance : Madame Monique JOURDAN et Messieurs Christophe ESPASA et Pierre MARTIN

Ordres du jour :

22 janvier

- Approbation du procès verbal de la séance du 24 octobre 2018
- Présentation du fonctionnement de la blanchisserie : Madame GROS
- Règlement intérieur du CVS
- Questions du CVS / Questions diverses

27 juin

- 1) Approbation du procès verbal de la séance du 22 janvier 2019
- 2) Finances
 - Rapport d'activité 2018
 - Compte de gestion 2018
 - Affectation des résultats 2018
- 3) Information organisation générale
 - Projet télémedecine
 - Présentation du travail de l'élève directrice à l'EHESP, sur le futur projet d'établissement (2020 – 2024)
 - Informations sur le recrutement de personnel médical et soignant en EHPAD
 - Mise en place de la sécurisation des locaux
 - Résultat de l'évaluation interne
- 4) Animation
 - Présentation de Familéo (Madame Zélie BERAUD)
- 5) Questions du CVS

24 octobre

- Approbation du compte rendu de la séance du 27 juin 2019
- Budget prévisionnel 2020
- Tarifs 2020
- Questions du CVS
- Questions diverses

2. 4. 5. Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)

Président : Madame Lucette LEVERT, suppléante de Monsieur Patrick MATHIAS (Maire de Châtillon Sur Chalaronne)

Ordre du jour :

16 septembre

- Notation 2018
- Titularisations 2019
- Avancements de grade 2019
- Avancements d'échelon 2019

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS

3. 1. SOINS

3. 1. 1. Permanence des soins

L'année 2019 a été marquée par le départ d'un médecin et la présence de médecins intérimaires successifs.

Elle a été également marquée par le départ de plusieurs infirmiers de nuit en fin d'année sans possibilité de recrutement d'où la décision de transformer les présences IDE en présence AS la nuit à compter de 2020.

Un travail de réflexion autour de la gestion des urgences la nuit a débuté.

Un livret « conduite à tenir par les AS en situation d'urgence » a été mis en place.

Tous les soignants sont formés aux gestes d'urgence (AFGSU 1 et 2). Des ateliers pratiques sont organisés par les IDE afin de revoir les différents soins.

3. 1. 2. Coordination avec les professionnels

3.1.2.1. Intervenants :

- Un pharmacien salarié à 60% à travers une Pharmacie à Usage Interne
- Un médecin à compétence géro-psycho-geriatrie.
- Des kinésithérapeutes libéraux rémunérés par l'établissement interviennent 4 fois par semaine de 14h à 15h30.
- Une ergothérapeute est salariée à 80%
- Deux psychologues salariés de l'établissement à 100% et 80%
- Une diététicienne à 80%
- Des pédicures interviennent sur rendez-vous
- Une orthophoniste intervient sur prescription médicale

Commentaire :

Malgré le libre choix laissé aux résidents, les médecins libéraux n'interviennent pas dans l'établissement

Aucun dentiste n'intervient dans l'établissement, les soins dentaires sont assurés aux cabinets des dentistes de ville.

3.1.2.2. Commission de coordination gériatrique

Aucune réunion n'a eu lieu suite au départ du médecin coordonnateur non remplacé en 2018 (1 en 2018, 2 en 2017 et 2 en 2016)

3. 1. 3. Dépistage et prise en charge de la douleur

Références :

- Loi du 4 mars 2002 « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée »
- Programme national de lutte contre la douleur
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux)

Objectifs :

- Dépister systématiquement la douleur
- Soulager la douleur

Actions en place :

- Matériel adapté et renouvelé régulièrement (pousse seringues ; matelas confort ; etc...)
- Présence de psychologues pour accompagner les résidents et leurs proches
- Présence sur place de médecins qui permet une prise en charge médicamenteuse rapide de la douleur
- Pharmacie interne qui permet l'utilisation des différents paliers d'antalgiques 1 à 3 et leurs différentes voies d'administration (utilisation possible de MEOPA (Mélange Equimolaire Oxygène - Protoxyde d'Azote))
- Choix en équipe pluridisciplinaire d'échelles d'évaluation adaptées aux résidents accueillis
 - EVA pour résidents sans troubles cognitifs capables de s'auto évaluer
 - ECPA et Algoplus pour les résidents non communicants
- Evaluation systématique à l'entrée de chaque résident conformément aux recommandations
- Organisation de prise en charge des toilettes à 2 soignants afin de limiter les mobilisations douloureuses
- Collaboration avec l'ergothérapeute pour les installations confort au lit ou fauteuil (adaptation du matériel)
- Conventions avec l'équipe mobile de soins palliatifs et l'hospitalisation à domicile du Centre Hospitalier de Fleyriat
- Formation Bientraitance par la psychologue référente à l'intention des soignants, non soignants et bénévoles de l'établissement.
- Existence du "Protocole d'évaluation de la douleur" et "Protocole antalgique de première intention"
- Mise en place de réévaluations programmées pour les résidents sous antalgiques
- Afin d'améliorer encore la lutte contre toute forme de douleur physique et psychique, un axe sera développé dans le prochain projet d'établissement.

Indicateurs de suivi :

- Tous les résidents sont évalués pour la douleur en 2019.
- Nombre d'évaluations de la douleur :
 - 1190 EVA (1320 en 2018, 509 en 2017)
 - 4688 Algoplus (4766 en 2018, 3571 en 2017)
 - 13 ECPA (64 en 2018, 486 en 2017)

3. 1. 4. Prévention et prise en charge des chutes

Références :

- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
« L'âge, la poly morbidité et le fait de vivre en institution sont des facteurs qui augmentent le risque de chuter. Les conséquences des chutes sont multiples, traumatiques et psychologiques avec une peur de chuter et une aggravation de la perte d'autonomie qui en découle »

Objectifs :

- Prévenir les chutes
- Prévenir les conséquences des chutes
- Prendre en charge les conséquences des chutes

Actions en place :

- Existence d'un protocole de suivi, diffusion, analyse et exploitation des fiches de chutes
- Evaluation du risque de chute (bilan avec l'ergothérapeute)
- Intervention de l'ergothérapeute lors de relèves à thème. Echanges en équipe autour de résidents qui chutent régulièrement (analyse des causes et mise en place de moyens de prévention)
- Réactualisation du protocole de contentions, prescriptions médicales systématiques et réévaluations soignantes quotidiennes.

Indicateurs de suivi :

Taux de contentions passives :

- Prescriptions de ceinture abdo pelvienne : 10,5 % soit 21 résidents (8,6% en 2018, 12,4 % en 2017 et 11,7% en 2016)
- Prescriptions de ceinture abdominale : 5,5% soit 11 résidents (1,4% en 2018, 2,8% en 2017 et 8,3% en 2016)
- Prescriptions de 2 barrières au lit : 37,5% soit 75 résidents (29,5% en 2019, 28,6 % en 2017 et 27,4% en 2016) parfois demandé par le résident par sécurité
- Prescriptions de contention au lit : 0,5% soit 1 résident (0,5% en 2018, 0,9% en 2017 et 1,5% en 2016)

La majorité des contentions sont prescrites en « si besoin » et sont mises en œuvre uniquement dans les situations critiques après analyse du bénéfice / risque en équipe pluridisciplinaire.

3. 1. 5. Prévention et prise en charge des escarres

Références :

- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- L'âge, la dépendance, un grand nombre de maladies dont peuvent souffrir les résidents sont des facteurs de risque d'apparition d'escarres
- La prévention passe par le dépistage systématique de ces facteurs de risque et leur prise en charge
- Prévention et traitement des escarres du sujet âgé, conférence de consensus 2001

Objectifs :

- Prévenir l'apparition d'escarres au cours du séjour
- Prendre en charge les résidents porteurs d'escarres

Actions en place :

- Utilisation de matelas préventifs et curatifs
- Existence de protocoles « soins des escarres », « nutrition et escarres », « attribution d'un matelas » et « prévention des escarres »
- Prévention de la dénutrition par la diététicienne par une évaluation et un suivi régulier des résidents à risque
- Evaluation de l'état nutritionnel (suivi des poids / suivi de l'albuminémie)
- Evaluation systématique du risque d'escarre en équipe pluridisciplinaire avec l'échelle de Braden pour chaque résident
- Ré évaluation à chaque modification de l'état de santé du résident
- Collaboration de l'équipe avec l'ergothérapeute dans le choix de l'installation et mise en place du matériel adapté (matelas, coussins, ...)
- Mise en place par l'ergothérapeute de photos explicatives des positionnements pour un fonctionnement uniforme dans les équipes
- Gestion du parc de fauteuils, coussins, matelas par l'ergothérapeute
- Achat de coussins anti escarres et de matelas pour le renouvellement du parc (prévisions pluriannuelles)
- Utilisation d'une fiche de positionnement adaptée aux résidents à risque

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'évaluations du risque d'escarre : 2227 (2184 en 2018, 2324 en 2017, 2039 en 2016)
- Nombre d'escarres acquis à l'EHPAD : 0
- Poids des résidents systématique tous les mois

3. 1. 6. Maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et accompagnement de la situation de dépendance

Références :

- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles ANESM
- La bientraitance ANESM 2008
- Qualité de vie en EHPAD volet 1 et volet 2 ANESM 2011

3.1.6.1. Maintien des capacités de déplacement et accompagnement des résidents non valides

Objectifs :

- Maintenir les capacités dans les actes de la vie quotidienne
- Favoriser l'autonomie dans les déplacements
- Accompagner la situation de dépendance

Actions en place :

- Evaluation systématique à l'entrée des capacités pour les actes de la vie quotidienne. Réalisée sur le dossier informatisé par l'ensemble des intervenants auprès du résident (infirmiers, aide soignants, ergothérapeute, etc...)
- Ateliers gymnastique en place animés par les animatrices
- Prise en charge par des kinésithérapeutes sur prescription médicale
- Elaboration d'un plan de soins et d'accompagnement personnalisé pour chaque résident
- Mise à disposition de matériel d'aide au déplacement (cannes, déambulateur, fauteuils ...), organisée par l'ergothérapeute
- Formation « gestes et postures » dispensée par l'aide-soignante formée aux « gestes et activation des personnes âgées » et l'ergothérapeute à l'ensemble des aides-soignants, infirmiers et Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ) faisant fonction d'AS
- Désignation d'un référent soignant pour chaque résident pour améliorer le recueil d'informations et les suivis
- Mise en place d'un groupe de référents « gestes et postures »

3.1.6.2. Maintien des capacités à la toilette et accompagnement des résidents ayant besoin d'une aide totale

Objectifs :

- Favoriser l'autonomie pour la toilette
- Apporter des soins corporels de qualité
- Respecter l'intimité et la pudeur des personnes

Actions en place :

- Evaluation systématique à l'entrée des capacités du résident pour les actes de la vie quotidienne. Réalisée sur le dossier informatisé par l'ensemble des intervenants auprès de la personne (infirmiers, aide soignants, ergothérapeute, etc...)
- Personnalisation de l'aide apportée en fonction des habitudes, des besoins et des capacités par la mise en œuvre de projets personnalisés pour les résidents
- Désignation d'un référent pour chaque résident pour améliorer le recueil d'informations
- Intervention de l'ergothérapeute pour adapter les cabinets de toilettes si besoin (barres d'appui, ...)
- Mise en place d'une organisation qui permet d'effectuer les toilettes des résidents très dépendants et/ou douloureux à deux soignants
- Formation de tous les agents à la maladie d'Alzheimer afin de faire face à des refus de soins ainsi qu'à la gestion des troubles du comportement
- Formation de soignants référents à l'hygiène bucco dentaire

Indicateurs de suivi :

Nombre de résidents nécessitant	2019	2018	2017
Une aide partielle à la toilette	60	54	43
une aide complète à la toilette (au lit ou lavabo)	133	130	119
d'être guidé et stimulé uniquement	17	16	23

3.1.6.3. Développement de l'hygiène bucco dentaire

L'hygiène bucco dentaire s'inscrit dans le projet d'établissement et est un axe du plan d'amélioration de la qualité.

Un groupe de soignants a été formé à l'hygiène bucco dentaire.

Elles sont les référentes identifiées dans l'établissement et ont acquis les compétences nécessaires pour assurer différentes missions :

- Sensibiliser et former les équipes soignantes, les nouveaux agents et les stagiaires
- Créer un support pédagogique sur l'hygiène bucco dentaire
- Accompagner (aider et conseiller) les soignants au quotidien et lors de situations complexes
- Aider les soignants à planifier la prescription des soins bucco dentaires sur Osiris pour tous les résidents
- Animer des ateliers pratiques auprès de résidents en collaboration avec les animatrices
- Organiser des relèves à thème

3. 1. 7. Personnalisation de l'accompagnement

Références :

- Loi du 2 janvier 2002 : La co-construction d'un projet personnalisé est une obligation
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles :
 - Les attentes de la personne et le projet personnalisé, ANESM 2008
 - Qualité de vie en EHPAD, ANESM 2011
 - De l'accueil à l'accompagnement, volet 1
 - Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, volet 2.
 - La vie sociale des résidents, volet 3
 - L'accompagnement personnalisé de la santé du résident, volet 4

Objectifs :

- Prendre en compte les besoins et les attentes de chaque résident
- Garantir le droit à la participation directe du résident et/ou sa famille à la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet d'accompagnement qui le concerne.

Actions en place :

- Mise en œuvre de plans de soins personnalisés pour les résidents
- Désignation d'un référent soignant identifié pour chaque résident pour améliorer le recueil d'informations et être l'interlocuteur privilégié du résident et sa famille. Formation sur le rôle du référent auprès de tous
- Elaboration par tous les professionnels d'Objectifs d'accompagnement
- Recueil de l'avis de la personne et/ou sa famille sur les actions proposées
- Création de bilans soignants sur Osiris pour faciliter l'élaboration des Objectifs d'accompagnement
- Mise en place des projets personnalisés sur Osiris avec programmation de la réévaluation à un an
- Ecriture du DIA Document Individuel d'Accompagnement : l'équipe du service Myosotis (unité de vie protégée) s'est investie autour de l'écriture du document. Plusieurs réunions ont permis de réfléchir sur les pratiques et de proposer un accompagnement spécifique.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de projets personnalisés finalisés validés par résidents et famille : 26 (32 en 2018, 37 en 2017)

La démarche d'élaboration d'un projet personnalisé s'avère beaucoup trop complexe en l'état afin de permettre à tous les résidents d'avoir un projet formalisé. Le nombre de résidents entrants est de plus en plus important (durée de séjour de plus en plus courte), le mouvement du personnel est également de plus en plus fréquent, ce qui ne permet pas la mise en œuvre de cette organisation.

Malgré tout, la totalité des résidents bénéficie d'un plan de soins et d'accompagnement personnalisé même s'il n'est pas formalisé pour tous de façon littéraire et validé officiellement par le résident ou sa famille. Celui-ci est entré dans le plan de soins du logiciel Osiris, mis en œuvre au quotidien par les soignants, l'ergothérapeute, la diététicienne, les psychologues etc... et réajusté régulièrement à chaque modification de l'état de santé du résident.

3. 1. 8. Accompagnements des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentés

Les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentés sont accueillis à l'UVP et au sein de l'EHPAD.

Une formation à destination de tous les agents de l'EHPAD (soignants et non soignants) déjà faite en 2014 et a de nouveau été organisée en 2019.

Cette approche de la maladie permet aux agents d'acquérir un savoir faire et un savoir être spécifique à l'accompagnement de ces résidents. Ils proposent des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des résidents.

3. 1. 9. Accompagnement de la fin de vie

Références :

- Loi du 22/04/2005 et du 2 février 2016 relatif aux droits des malades et à la fin de vie
- Décret du 6/02/2006 relatif au contenu du projet d'établissement en matière de soins palliatifs
- Instruction du 15/07/2010 relatif aux modalités d'intervention des équipes mobiles de soins palliatifs dans les EHPAD
 - Recommandations de bonnes pratiques professionnelles ANESM : La bientraitance 2008 et le questionnaire éthique 2010
- Programme Mobiquat

3.1.9.1. Accompagnement de la fin de vie des résidents

Objectifs :

- Respecter la volonté de la personne
- Soulager les douleurs physiques et autres symptômes
- Prendre en compte les douleurs psychologiques, sociales et spirituelles
- Améliorer les recueils de souhaits relatifs à la fin de vie

Actions en place :

- Formation des soignants à l'accompagnement de la fin de vie
- Equipement en matelas, coussins etc... adaptés au confort des résidents en fin de vie
- Accompagnement et suivi du résident par un psychologue
- Présence d'une équipe de bénévoles (association St Vincent) et possibilité de faire appel à un prêtre
- Possibilité de choix de culte
- Convention avec une équipe de soins palliatifs qui interviennent à la demande des équipes et le service d'HAD (Hospitalisation A Domicile)
- Un ergothérapeute évalue les besoins en équipe pluridisciplinaire et permet l'adaptation de matériel pour le confort du résident (matelas préventifs et curatifs ...) et conseille les soignants sur la mobilisation et l'installation du résident
- La mise en place de soins en binôme systématique pour les résidents en fin de vie permet une meilleure qualité de l'accompagnement

- Procédure administrative en cas de décès
- Evaluation et traitement de la douleur
- Formation de 2 IDE au DU de soins palliatifs
- Mise en place de la déclaration de décès informatisée

Indicateurs de suivi :

- Nombre de recueils de souhaits relatifs à la fin de vie : 20 soit 9,5% (26 soit 12,4% en 2018, 37 soit 17,6% en 2017 et 19 soit 9% en 2016)
- Nombre de résidents ayant bénéficié d'au moins une intervention HAD : 0 (0 en 2018)
- Nombre de résidents ayant bénéficié d'au moins une intervention d'une équipe de soins palliatifs : 8 (8 en 2018)

Il est nécessaire de développer le recueil des souhaits des résidents qui est encore trop faible.

3.1.9.2. Accompagnement de leur entourage (proches et professionnels)

Objectifs :

- Accompagner les proches
- Soutenir les professionnels dans ce rôle d'accompagnement

Actions en place :

- Formations
- L'accompagnement des résidents et des familles par une psychologue
- Référent familial identifié
- Organisation matérielle pour permettre la présence des proches y compris la nuit
- Identification d'une psychologue pour l'accompagnement des soignants
- Mise en place d'une formation Bientraitance par la psychologue à l'intention des soignants, non soignants et bénévoles de l'établissement.
- Possibilité d'accompagnement des proches par l'équipe mobile de soins palliatifs
- Recueil des directives anticipées sur Osiris

3. 1. 10. Accueil et accompagnement des étudiants

Objectif :

- Permettre aux futurs professionnels d'acquérir des compétences en gériatrie
- Permettre aux soignants de transmettre leurs connaissances et compétences
- Etre site qualifiant, faire connaître notre expertise

Actions en place:

- Augmentation de la capacité d'accueil des stagiaires
- Maintien d'un lien avec les différents instituts de formations
- Participation des cadres de santé aux jurys de concours d'entrée dans les écoles
- Livret d'accueil et d'accompagnement des étudiants réactualisé chaque année à disposition des équipes, stagiaires ; étudiants et instituts de formation
- Accueil de stagiaires pour leur mémoire de fin d'études
- Formation de toutes les infirmières au tutorat
- Formation d'aide soignantes au tutorat tous les ans

Indicateurs de suivi : cf rapport RH.

3. 1. 11. Accompagnement des professionnels

3.1.11.1. Développement des évaluations des compétences soignantes

Les cadres de santé développent les évaluations des compétences auprès des soignants. Il s'agit d'évaluations formatives qui permettent de favoriser l'implication des équipes dans la gestion des risques liés aux soins, de garantir des soins de qualité et d'assurer des accompagnements efficaces en développant les compétences professionnelles.

3.1.11.2. Organisation d'oraux blancs

Des entretiens individuels sont organisés par la cadre supérieure de santé en collaboration avec les cadres de santé afin de préparer les agents à différents concours (entrée à la formation d'aide soignant, validation des acquis, etc...)

3. 1. 12. Accompagnement à la marche des résidents

Un agent est affecté à l'accompagnement à la marche des résidents en capacité de se mouvoir, ou à l'accompagnement en fauteuil roulant.

Elle propose des sorties à l'extérieur dans le parc lorsque le temps le permet ou dans les locaux de l'établissement. Elle leur propose également des jeux de société et un accompagnement personnalisé de proximité qui permet la discussion et les échanges.

Elle est affectée à un service différent chaque jour et propose des sorties entre 1 et 3 fois par mois suivant les souhaits de chaque résident. Elle accorde entre 25 et 30 minutes par accompagnement pour chaque résident.

3. 1. 13. Formation à l'utilisation du logiciel de soins OSIRIS

Tous les soignants sont formés à l'utilisation du logiciel afin d'améliorer les transmissions d'informations et la planification et la validation des soins.

3. 1. 14. Réunions de services

Tous les services sont réunis 3 à 4 fois par an avec l'équipe de direction afin d'échanger sur les différentes problématiques (soignantes, hôtelières, infirmiers...) rencontrées ce qui permet de développer la communication et les échanges au sein de l'établissement.

3. 2. PSYCHOLOGIE

3. 2. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	2	2
Effectif réel (ETP)	1,6	1,8

3. 2. 2. Missions conjointes des deux psychologues au sein de l'EHPAD

Une psychologue s'occupe des suivis individuels et familles des trois services suivants : Mimosas-Roses, Orangers-Erables et Ormes-Charmes (144 résidents). L'autre psychologue s'occupe des suivis individuels et familles des Gentianes Glycines (52 résidents) et des Myosotis (unité de vie protégée de 14 résidents) et a des missions spécifiques en matière de bientraitance et de bilans mémoire.

Les missions conjointes des deux psychologues sont :

- Prise en soins du résident, ce qui comprend :
 - Les entretiens cliniques individuels auprès du résident afin de l'accompagner dans les problématiques liées au vieillissement (ex : deuil, dépendance psychique et/ou physique, angoisse de mort, ...)
 - Prises en soins groupales (atelier « Au temps des laines » en collaboration avec une ASH et une aide soignante à tour de rôle)
 - Les bilans d'entrée et les recueils d'histoires de vie
 - Bilans psychologiques
 - Travail autour de l'adaptation à l'EHPAD des résidents, mis en lien avec les familles et les équipes
- Accompagnement des familles face aux problématiques liées au vieillissement de leurs parents et à l'institutionnalisation de ces derniers (ex. sentiment de culpabilité, d'impuissance, conflits familiaux exacerbés par l'institutionnalisation, besoin de réassurance et de contenance,...)
- Accompagnement des résidents et de leurs familles lors de la fin de vie
- Travail en collaboration avec les équipes soignantes :
 - Participation aux relèves quotidiennes
 - Mise en place des relèves à thèmes dans tous les services dans un rôle pédagogique avec les équipes
 - Aide dans la mise en lien entre le vécu quotidien des soignants et la pathologie géronto-psychiatrique du résident
 - Travail autour du lien entre les soignants et les familles afin de co-construire une relation empathique et de confiance
 - Echanges réguliers avec le médecin gériatre du CMP et avec l'infirmière psychiatrique du Centre Médico Psychologique pour Personnes Agées (CMPPA), venant sur prescription du médecin gériatre du CMP
 - Travail en lien avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Bourg (EMSP) si nécessaire

- Travail en lien avec les équipes soignantes et les cadres de santé :
 - Participation à l'élaboration et la mise en place des projets de vie personnalisés de l'ensemble des résidents
- Travail en collaboration avec l'équipe d'encadrement (médecins, cadre supérieure de santé, cadres de santé) :
 - Transmissions quotidiennes sur les prises en soins des résidents et de leur réévaluation
 - Lien régulier avec les médecins de l'établissement pour faire le point sur des accompagnements difficiles
 - Participation aux rendez vous pluridisciplinaires avec les familles
 - Accompagnement du médecin gériatre du CMP lors de sa visite deux fois par mois

3. 2. 3. Missions spécifiques

Une des psychologues occupe des fonctions transversales, autour des thématiques de bientraitance et des bilans mémoire

- Responsabilité de projets à mener avec le personnel de l'EHPAD :
 - Référente bientraitance de l'EHPAD
 - Création d'une charte de bientraitance depuis juin 2014, charte réévaluée tous les ans.
 - Entretiens avec le personnel et / ou les stagiaires autour de la bientraitance, à la demande des agents.
 - Formation « vis ma vie » en collaboration avec l'ergothérapeute.
 - Formation bientraitance spécifique pour l'équipe entretien des locaux et hôtellerie (à partir de mises en situation).
- Bilans mémoire pour les résidents de l'EHPAD le nécessitant. Ils sont effectués dans la mesure du possible avec les soignants référents.

3. 3. ERGOTHERAPIE

3. 3. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	1	1
Effectif réel (ETP)	0,8	0,8

L'ergothérapeute intervient à 80% sur l'EHPAD Public la Montagne à Châtillon-sur-Chalaronne et est mise à disposition un jour par semaine sur l'EHPAD Les Saulaies à Saint-Trivier-sur-Moignans.

3. 3. 2. Rappels sur le rôle de l'ergothérapeute en EHPAD

D'après la définition de l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE), l'ergothérapeute est un professionnel du champ médico-social dont l'objectif « ***est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et, ainsi, de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement*** » (ANFE, 2017). La profession est régie par le Code de la santé publique art. R. 4331-1 et l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'état d'ergothérapeute.

L'ergothérapeute a donc pour rôle de faire le lien entre l'individu, l'activité et son environnement.

En EHPAD, son objectif est de **maintenir au maximum l'autonomie du résident dans ses activités de vie quotidienne, ses capacités fonctionnelles, cognitives et psycho-sociales**. Pour ce faire, l'ergothérapeute évalue les capacités globales du résident (fonctionnelles, cognitives, dans les activités élémentaire corporelles, psychologiques et sociales) au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Elle va proposer un **accompagnement personnalisé** (Projet Personnalisé du résident) en respectant les attentes du résident (ses choix) et celles de son entourage, ses habitudes de vie antérieures, son rythme de vie, sa culture, sa religion... tout en tenant compte des pathologies et du cadre de vie en institution (vie en collectivité, rythmes institutionnels...).

Ses prises en charge ont pour objectifs principaux de :

- Prévenir les facteurs de risque : amélioration des capacités et diminuer les risques cutanés, circulatoires... à l'aide d'aide techniques, d'éducation thérapeutique du patient, et d'activité thérapeutiques
- Adapter l'environnement lors de situations de handicap : aménagement de l'environnement, mise en place, apprentissage et essai d'aides techniques
- Maintenir les capacités sensitivo-motrices, fonctionnelles, cognitives et psycho-sociales par le biais de la participation du résident aux activités qui sont importantes pour lui (toilette, habillage, animation...)

- Favoriser l'échange et l'intégration sociale
- Accompagner le résident à s'adapter au nouvel environnement

Dans sa démarche, l'ergothérapeute en gériatrie a pour but, tout comme le reste de l'équipe pluridisciplinaire, d'assurer une qualité de vie optimale des résidents admis en EHPAD et de les laisser ACTEURS de leur propre vie en institution.

3. 3. 3. Accompagnement Individualisé des résidents

3.3.3.1. Bilan d'entrée

L'ergothérapeute fait le point avec les cadres de l'établissement lors des visites de Pré-admission des nouveaux résidents afin de **préparer l'environnement matériel nécessaire à leurs besoins** (lit médicalisé adapté, matelas, aides techniques de marche, fauteuil roulant...).

A l'arrivée du résident, elle rencontre une première fois le résident pour adapter le matériel en place (ajustement des aides techniques : fauteuil roulant, déambulateur..., aménagement de la chambre,...) et ajuster les besoins que ce soit au niveau du matériel ou de l'accompagnement dans les transferts avec les équipes de soins.

Suivant le besoin des résidents entrants, elle va proposer un bilan d'entrée comprenant les évaluations suivantes : sensori-moteur, cutanéotrophique, articulaire et musculaire (testing si besoin), de préhension, de force, fonctionnelle des membres supérieurs (Aire de July), cognitives (praxies, gnosies, fonctions exécutives, compréhension, capacité attentionnelle...), de positionnement (MCPAA), environnemental et orthopédique. Elle réalise également des mises en situations dans les Actes de la Vie Quotidienne (toilette, repas, déplacement...) pour inciter la personne âgée à participer au maximum aux activités de soins et ainsi maintenir ses capacités.

Sur l'année 2019, chaque résident nouvellement arrivé a pu bénéficier d'une évaluation ergothérapique.

3.3.3.2. Accompagnement en rééducation

Suite à l'évaluation d'entrée, à une hospitalisation, à l'évolution de l'état général du résident ou à la demande de l'équipe de soin, des actes de rééducation peuvent être proposés afin de :

- Améliorer et/ou maintenir les capacités physiques, fonctionnelles, cognitives et psycho-sociales du résident ;
- Permettre l'apprentissage d'une nouvelle aide technique de marche : rollator, déambulateur...
- Améliorer l'autonomie du résident dans ses Activités de Vie Quotidienne : apprentissage de l'habillage pour un résident hémiplégique, de l'écriture pour un résident parkinsonien,...
- Limiter les rétractions et pathologies rhumatismales : étirements, mobilisations passives et actives des membres supérieurs afin de limiter les hypertonies, les rétractions tendino-musculaire ;
- Prévenir les conséquences du vieillissement de la personne âgée

3.3.3.3. Actes de réadaptation

Concernant près de 50% du temps de travail :

- Installation des résidents au fauteuil roulant, au lit (avec si possible support photo ou schémas) afin d'assurer un maximum de confort au niveau postural.
- Aménagement de certaines chambres de résidents afin d'optimiser l'espace de circulation pour le résident et les soignants
- Attribution des aides techniques au déplacement (fauteuil roulant, déambulateur, canne...), au repas (couverts adaptés), au lit (matelas). En 2019, 120 fauteuils roulants en moyenne ont été mis en place et/ou suivis par l'ergothérapeute sur les 210 résidents (120 résidents utilisent quotidiennement un fauteuil roulant en dehors de leur chambre pour se rendre aux repas ou aux activités...). De plus, 75 matelas préventifs et curatifs à air sont installés et suivis par le service technique et l'ergothérapeute
- Mise en place de matériel spécifique (coussins de positionnement, d'assise, de décharge, parfois sur mesure)
- Essai et commande de chaussures orthopédiques adaptées en lien avec les orthoprothésistes extérieurs. 1 résident a pu bénéficier d'un accompagnement par l'ergothérapeute à ces rendez-vous extérieurs pour la réalisation de chaussures orthopédiques sur-mesure auprès d'un podo-orthésiste.
- L'ergothérapeute a aussi pu accompagner un résident à un rendez-vous pour l'évaluation de l'attribution d'un fauteuil roulant électrique en EHPAD.

3.3.3.4. Suivis du résident

L'ergothérapeute veille au suivi du résident à l'aide de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire en prévenant au maximum les conséquences de l'évolution du vieillissement des résidents. Pour cela, elle assure le suivi :

- des contentions au lit et au fauteuil roulant,
- des risques cutanés : analyse mensuelle de la mise à jour des Echelles de Braden, échange avec les équipes lors des relèves et mise en place de matériel spécifique en fonction de l'évolution des besoins : matelas, coussin à air...
- des risques de chutes : analyse mensuelle des chutes avec création et mise en route de feuilles d'évaluation d'analyse des chutes individualisées et plan d'action pour prévenir ces risques
- du matériel mis en place (aides techniques au déplacement, aux transferts, au positionnement, au repas....) : veiller à ce qu'il soit adapté aux capacités de participation du résident au cours du temps (réévaluation des transferts et déplacements si besoin)
- du matériel orthopédique (prothèse, releveur, chaussage orthopédique, renouvellement des prescriptions, attelles...).

3. 3. 4. Accompagnement et conseils auprès des équipes de soins

L'ergothérapeute assure aussi un rôle auprès des équipes de soins dans :

- le choix, la démonstration et l'apprentissage d'utilisation des aides techniques à mettre en place
- les techniques de manutention et de transfert directement avec le résident concerné (lève-personne, verticalisateur, disque de transfert, drap de glisse...)
- l'actualisation des plans de soins des résidents concernant les modes de transferts, de déplacement et de toilette ou de matériel à mettre en place,
- la démonstration et la formation aux nouveaux matériels (accompagnement lors des douches au lit, essai de la sangle de redressement au fauteuil Elingue®...)
- l'installation du matériel de positionnement (dans la mise en place d'attelles, d'orthèses, de coussins de positionnement...)
- En veillant à ce que le matériel de manutention soit à disposition pour les équipes
- l'accompagnement proposé pour chaque résident (décision en équipe pluridisciplinaire)

3. 3. 5. Participation aux relèves à thème

L'ergothérapeute participe aux relèves à thème ainsi qu'à une relève par semaine par service pour chacun des 5 services afin de faire le point sur les différentes demandes et interventions faites auprès des résidents du service. De plus, les relèves lui permettent de faire de transmettre des informations concernant l'acquisition de nouveaux matériels / sensibilisation, sur les réglages et choix des fauteuils roulants selon profil des résidents...

3. 3. 6. Formation « Gestes et Postures »

La formation Gestes et Postures est une formation de 2 jours destinées au personnel soignant de l'établissement (ASH faisant fonction, AS et IDE). Elle propose des techniques de manutention adaptées aux personnes âgées tout en limitant les troubles musculo-squelettiques des agents de soins. La démarche vise à faire participer le résident au maximum de ses capacités sans le mettre en échec (maintien de l'intégrité physique et psychique) afin de réaliser les soins de manière sécuritaire et confortable pour la personne âgée.

Lors de cette formation, les soignants sont mis en situation. Ils se mettent à la place du résident et du soignant afin d'apprendre les techniques de manutention adaptées à chaque personne âgée, acquérir les bonnes pratiques du matériel de transfert...

Cette formation se réalise en partenariat avec un agent de l'établissement, formatrice GAPA, à raison de 2 journées par mois. Elle concerne en moyenne 10 agents par session (dont certains faisant partis de l'EHPAD Les Saulaies). En 2019, 51 agents ont pu bénéficier en interne de cette formation.

Fin 2019, il a été décidé de former 1 agent par service pour former des référents « Gestes et postures ». Ces référents seront formés de manière plus régulière aux manutentions afin d'assurer le suivi de la formation auprès de leur collègues et des résidents de leurs services. Ils sont en lien avec l'ergothérapeute et la formatrice de l'établissement pour proposer un accompagnement du résident optimal lors de ses mobilisations et transferts.

3. 3. 7. Formation « Vis ma Vie » et Bientraitance

La formation Vis ma vie a été mise en suspens sur l'année 2019. Elle n'a pas été proposée aux agents de soins ainsi qu'au personnel hôtelier. En effet, l'ensemble du contenu de la formation a été revu et sera proposé de nouveau en 2020.

La formation a pour but de mettre le soignant à la place du résident pour le sensibiliser aux ressentis que peut avoir la personne âgée au quotidien dans son lieu de vie. Elle permet une prise en charge plus humaine en accord avec la charte de Bientraitance de l'établissement.

3. 3. 8. Acquisition de nouveaux matériels

L'ergothérapeute participe à l'élaboration de marchés publics avec le service économique, essais de matériel, rencontres de fournisseurs, lien avec les revendeurs extérieurs, consultations de matériel. Il fait l'essai de nouveaux matériels auprès des équipes de soins (verticalisateurs, petits matériels de déambulation) et auprès des résidents.

En 2019, l'établissement a acquis 2 matelas préventifs non motorisés palliant en partie le besoin de matelas préventif à air dynamique.

3. 3. 9. Gestion de matériel

L'ergothérapeute s'occupe aussi de la gestion d'attribution et de stock de matériel médical (en lien avec le service technique) dont parc fauteuils roulants, lits, adaptables, matelas à air préventifs et curatifs, lève-personnes, verticalisateurs, matériels divers (aides aux positionnements, aides aux transferts, attelles, coussins d'assise, barre de redressement au lit, barre WC...)

Elle fait l'inventaire du matériel dans l'EHPAD et met à jour régulièrement les fichiers pour assurer un suivi. Elle fait le lien avec les fournisseurs de matériel médical.

De plus, elle est administrateur d'un logiciel de Gestion du matériel (GMAO) avec le service technique permettant la gestion du matériel de manière efficace.

Elle s'occupe de la maintenance du parc de matelas et du matériel de transfert avec le service technique (une maintenance curative sur les matelas à air en 2019 et une maintenance curative du matériel de transfert).

Enfin elle gère les petites réparations sur les fauteuils roulants et de leur adaptation en fonction de la morphologie des résidents.

3. 3. 10. Participation à l'élaboration de diverses procédures

L'ergothérapeute réalise des fiches techniques pour l'utilisation du matériel, protocoles et accompagnement des soignants dans l'utilisation des matériels (ex : attribution de matelas).

3. 3. 11. Participation aux projets prévus au sein de l'établissement

L'ergothérapeute s'investi sur plusieurs projets débutants fin d'année 2019 et se poursuivant sur l'année 2020 comme :

- Le projet pour l'intervention d'un professeur d'Activités Adaptées pour lutter contre la Sarcopénie en EHPAD. Projet mené sur l'ensemble du département de l'Ain avec la diététicienne de l'établissement comprenant la participation de 19 établissements.
- La mise en place du Coussin Viktor avec la coordinatrice Animation auprès de certains résidents volontaires. Il s'agit d'un coussin interactif développé par le conseil départemental de l'Ain. Il permet l'accès simplifié aux personnes âgées à internet par le biais du coussin et de leur télévision. Le projet se poursuit sur l'année 2020.

3. 3. 12. Autre

- Formations des nouveaux arrivants selon leur demande sur certains matériels
- Veille sur les nouveaux matériels et accompagnements, échanges avec des ergothérapeutes d'autres structures (suite à l'arrivée d'un résident dans l'établissement, ou pour échanger sur les pratiques)
- Rencontre de divers stagiaires (IDE, AS...)
- Intervention au CVS, lien avec le CHSCT

3. 4. DIETETIQUE

3. 4. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	0,8	0,8
Effectif réel (ETP)	0,8	0,8

3. 4. 2. L'activité thérapeutique

L'activité thérapeutique se définit par une prise en soin des résidents nécessitant une évaluation puis une amélioration de leur état nutritionnel avec un accompagnement personnalisé autour d'un travail pluridisciplinaire. La diététicienne s'assure également du plaisir alimentaire et du maintien de l'autonomie des résidents.

3.4.2.1. Le bilan/suivi diététique

Objectifs :

- Evaluation du statut nutritionnel.
- Recueil des données/informations/demandes.

Actions en place :

- Questionnaire nutritionnel réalisé à l'entrée de chaque résident et/ou en cours de séjour à la demande des médecins ou du personnel soignant ou suite à une perte de poids, baisse d'appétit, apparition de difficultés dans la prise des repas (déglutition ou motrices), à l'apparition d'une pathologie entraînant une augmentation des besoins nutritionnels et/ou dégradation de l'état cutané.
- Contact avec la famille lorsque les échanges verbaux avec le résident sont impossibles ou difficiles.
- Recueil des habitudes alimentaires, des goûts, des aversions, des allergies alimentaires et des difficultés éventuelles, des souhaits du résident, l'histoire du poids mais aussi des antécédents médicaux pouvant influencer la prise alimentaire et le statut nutritionnel.
- Recueil des mesures anthropométriques permettant de définir l'état nutritionnel du résident et servant également de mesures de référence durant le séjour (mesure de la circonférence du mollet/bras pour évaluer la masse musculaire, mesure talon-genou afin d'évaluer la taille du résident) puis calcul de son IMC. L'évaluation d'entrée couplée au dosage de l'albuminémie qui est également un critère de dénutrition.
- ➔ En 2019 : **91 bilans d'entrée** ont été réalisés contre 61 en 2018.
- Evaluation des consommations alimentaires et/ou hydrique sur 3 jours.
- Evaluation et surveillance du poids de façon mensuelle ou plus fréquemment si nécessaire (La cinétique du poids étant le critère le plus représentatif de la dénutrition).

3.4.2.2. Enrichissement des préparations/ Les collations spécifiques.

Objectifs :

- Permettre un enrichissement « naturel » directement à l'assiette, sans augmenter le volume alimentaire habituel.
- Limiter le nombre de compléments nutritionnels oraux prescrits.

Actions mises en place

- Depuis mars 2019, après étude des coûts, tests (en collaboration avec l'équipe de cuisine) et analyses nutritionnelles de recettes réalisés par la diététicienne, un potage enrichi est proposé à l'ensemble des résidents de l'établissement trois fois par semaine. Potage très largement consommé et apprécié par les résidents et permettant d'augmenter les apports caloriques et protéiques au dîner.
- Afin d'augmenter les apports nutritionnels et hydriques de certains résidents ciblés, des collations à base de laitages, ou desserts sucrés leurs sont proposés.
- A la demande de la diététicienne, le personnel soignant est parfois amené à enrichir certaines préparations (potage par exemple, hormis les jours où il est enrichi par la cuisine).
- Viande mixée enrichie systématiquement par le personnel de cuisine, les apports alimentaires des personnes mangeant en texture modifiée étant généralement diminués.

3.4.2.3. Les compléments nutritionnels oraux

Objectifs :

- Améliorer le statut nutritionnel des résidents dont les apports nutritionnels journaliers sont insuffisants par carence d'apport et/ou augmentation des besoins.

Actions mises en place :

- Les compléments nutritionnels oraux sont mis en place sur prescription médicale suite au dépistage d'une dénutrition.
- Les complémentations sont adaptées aux capacités de déglutition des résidents ainsi qu'à leurs goûts et proposés à des créneaux horaires favorisant leur consommation (petit déjeuner, fin de repas, collation 16h ou collation nocturne).
- La complémentation nutritionnelle orale est régulièrement réévaluée par la diététicienne.

3.4.2.4. Les textures alimentaires

Objectifs :

- Proposer des repas et une hydratation adaptés aux capacités de mastication et déglutition des résidents.
- Proposer un menu identique aux résidents bénéficiant d'adaptations de textures.

Actions mises en place :

- Adaptation et personnalisation en fonction de la prescription médicale, d'un bilan orthophonique si existant, des capacités observées et demandes du résident. Ce travail est réalisé en collaboration avec le personnel soignant/ hôtelier présent lors des repas, éventuellement l'orthophoniste et le service restauration.
- Les familles sont également informées par téléphone par la diététicienne lors d'un changement de texture.
- Présence de 5 textures alimentaires : normal/haché/molle/mixé/lisse.
- La diététicienne se rend également en salle à manger ou directement en chambre si besoin, afin de pouvoir assister et/ou participer à la prise alimentaire (petit déjeuner, déjeuner ou collation) des résidents, ceci permettant de mieux visualiser les capacités de mastication et de déglutition et adapter au mieux les textures alimentaires et / ou viscosités de boissons.

3.4.2.5. Alimentations thérapeutiques

Objectifs :

- Couvrir les besoins nutritionnels des résidents et s'adapter à leur situation physiopathologique.
- Les restrictions alimentaires exposent les personnes âgées à un risque de dénutrition. Ils se mettent en place sur demande médicale.

Actions mises en place :

- Les alimentations thérapeutiques sont mises en place en collaboration avec les médecins en évaluant le bénéfice/risque du fait du risque accru de dénutrition, ils sont ensuite réévalués très régulièrement. L'objectif est de limiter dans le temps les restrictions, d'éviter une perte d'appétit et la frustration.
- Les alimentations thérapeutiques mise en place sur prescription médicale et confectionnés par la cuisine d'après des menus élaborés par la diététicienne. Les régimes anti-diarrhéique et pauvre en fibre stricte sont élaborés sur 1 semaine puisqu'ils sont mis en place de façon ponctuelle uniquement.
- Actuellement seuls 6 résidents sur 210 sont concernés par une alimentation thérapeutique.
- Conformément aux recommandations actuelles, pas de restriction alimentaire particulière dans le cadre d'un diabète, d'un surpoids ou obésité chez la population âgée fragilisée et institutionnalisée sauf si demande médicale.
- La veille accrue auprès des résidents imposant des restrictions alimentaires depuis parfois de nombreuses années est en place avec explications et éducation thérapeutique auprès du résident et éventuellement de la famille.

3.4.2.6. Les repas thérapeutiques /aide aux repas

Objectifs :

- Partager les repas avec les résidents.
- Apporter une aide aux résidents lors des repas (petit, déjeuner, collation, hydratation).
- Observation du déroulement du repas, repérage des difficultés dans la prise des repas et évaluation des capacités des résidents.
- Observation de la tolérance des adaptations (matériel, textures etc..) mises en place.

Actions mises en place :

- La diététicienne partage le déjeuner avec les résidents du service Myosotis une fois par mois dans le but de mieux visualiser leurs difficultés autour des repas. Ces repas sont également l'occasion d'échanger avec les résidents, le personnel du service et d'apporter son aide à ceux qui le souhaitent ou en ont besoin.
- Présence de la diététicienne possible dans les salles à manger ou en chambre lors des repas toujours dans le but d'évaluer, tester, observer et partager.

3. 4. 3. La prestation alimentaire

3.4.3.1. Le logiciel de commande de repas DATAMEAL

L'établissement dispose depuis 2015 d'un logiciel de commande, afin d'assurer une gestion informatisée de commande des repas. Logiciel entièrement paramétré par la diététicienne, responsable de restauration et qualitiennne.

Objectifs :

- Proposer une prestation repas adaptée aux besoins nutritionnels et aux capacités des résidents.
- Faciliter la fabrication des repas grâce à des récapitulatifs de fabrication en lien avec les besoins des résidents.
- Faciliter le déroulement des repas grâce à des feuilles de distribution des préparations/boissons/petits déjeuner destinées au personnel de service et personnel de vie sociale dans le cadre de repas festifs.
- Personnaliser la commande des repas des résidents en tenant compte des capacités de mastication/déglutition, aversions alimentaires et demandes particulières.
- Automatiser les commandes de repas, épicerie.
- Limiter le gaspillage alimentaire en réalisant une production alimentaire au plus près des demandes/besoins des résidents.

Actions mises en place :

- Paramétrage et renseignement du logiciel de façon journalière.
- Vérification des feuilles de fabrication destinées à la cuisine.
- Création de nouveaux documents (destinés au personnel de service, de l'animation).
- Création de nouveaux produits destinés aux menus.
- Fiches résidents renseignés à chaque nouvelle entrée ou suite à toute modification (aversion, modification de texture, viscosité des boissons etc..)
- Mise en place de commandes personnalisées si nécessaire pour les résidents.
- La diététicienne se charge également de prévoir les plats de remplacements pour les aversions telles que : s/poisson, s/fromage, s/porc etc.. et assure l'impression des feuilles de fabrication ainsi que leur mise en page, à la demande du responsable de cuisine en son absence.
- La diététicienne assure également (en collaboration avec la qualitiennne) la liaison avec le support technique du logiciel et effectue les modifications et adaptations.

3.4.3.2. L'élaboration des menus :

Objectifs :

- Proposer une alimentation variée et équilibrée à la population accueillie en tenant compte de leurs besoins nutritionnels, leurs capacités, difficultés ainsi que leurs souhaits.
- Tenir compte de l'organisation de la cuisine ainsi que des contraintes budgétaires allouées.

Actions mises en place :

- Elaboration de menus en collaboration avec le responsable restauration.
- Prise en compte des retours des résidents et du personnel de service.
- Déclinaison des menus en différentes textures.
- Proposer systématiquement un plat de remplacement pour les viandes, accompagnements et certaines entrées pour les aversions. Le choix des plats de remplacement se fait de façon à ce que la préparation proposée soit « ressemblante » au plat du jour.

3.4.3.3. Les collations

Les collations doivent avoir une bonne valeur nutritive, riches en énergie et protéines. De nombreux produits sont proposés tels que les pâtes de fruits, pain d'épice, pain au lait, pâte à tartiner, crème de marron, compotes biscuitées, boissons lactées chaudes, jus de fruits.

Une collation à base de laitages en place 1 fois par semaine pour certains résidents présentant un statut nutritionnel fragile.

3.4.3.4. La commission des menus

Objectifs :

- Donner aux résidents un rôle d'acteur en récoltant leurs avis, suggestions, en proposant et en évaluant leur niveau de satisfaction.

Actions mises en place :

- Rencontres mensuelles avec les résidents volontaires de chaque service, le service animation, la diététicienne et le chef cuisinier.
- Rencontres en petits groupes pour faciliter les échanges.
- Absence d'ordre du jour, chacun est libre de s'exprimer sur la prestation repas.
- Compte rendu réalisé par la diététicienne.

3.4.3.5. Réunions hebdomadaires entre la diététicienne, l'hôtellerie et la cuisine

Objectifs :

- Collecter les retours des résidents et du personnel de service (via les cahiers de liaison mis en place par la responsable cadre de vie)
- Echanger/analyser ces informations avec le personnel hôtelier, la responsable cadre de vie, la diététicienne et le responsable restauration sur les remarques collectées.
- Apporter des actions d'amélioration pour la prestation repas.
- Evaluer la popularité de certains plats.

Actions mises en place :

- Rencontres hebdomadaires en équipe pluridisciplinaire
- Mise en place d'améliorations auprès du service et/ou de la cuisine quand cela est possible
- Rédaction d'un compte rendu par la diététicienne transmis au service hôtelier, responsable de cuisine, cadre de santé et direction.

3. 4. 4. La coordination/rerelations professionnelles

3.4.4.1. Les relèves à thème

Les relèves à thème ont lieu chaque semaine, elles sont l'occasion d'échanger sur les résidents, de présenter des nouveaux documents (protocoles), de travailler ensemble sur de nouveaux outils. Ceci favorise également la communication entre les professionnels.

3.4.4.2. Les projets de vie

La participation aux projets de vie permet un travail pluridisciplinaire avec une mise en commun des capacités et difficultés de chaque résident pour un accompagnement personnalisé. La diététicienne établit un plan de soin avec des objectifs éventuels ainsi que les surveillances à mettre en place.

3.4.4.3. Accueil des stagiaires

Accueil, chaque année, de deux étudiants en 2ème année de BTS diététique pendant une durée de 10 semaines au total.

3.4.4.4. Rendez vous avec commerciaux des laboratoires

Afin d'adapter au mieux les produits proposés aux résidents, la diététicienne reçoit régulièrement les commerciaux des laboratoires proposant des compléments nutritionnels oraux, produits de nutrition artificielle et autres produits alimentaires destinés à des fins médicales.

3.4.4.5. Les bilans orthophoniques

Avec l'accord des médecins traitants, l'intervention d'une orthophoniste est également demandée pour évaluer les capacités de déglutition de certains résidents le but étant d'adapter au mieux les textures alimentaires. La diététicienne convient d'un RDV avec l'orthophoniste et l'accueille le jour du bilan, lui transmet les informations suivantes : difficultés rencontrées par le résident, le statut nutritionnel, les antécédents médicaux etc... Suite au bilan, la diététicienne transmet aux équipes soignantes, par mail, les préconisations de l'orthophoniste et adapte les textures alimentaires.

3. 4. 5. Les projets menés par la diététicienne:

3.4.5.1. Projet APA

En 2019, l'étude menée et réalisée par la diététicienne « Statut nutritionnel et fonctionnel d'une population âgée en EHPAD. Impact de la mise en place d'un programme d'activité physique adapté » est présentée à l'Agence Régionale de la Santé. Le projet est accepté et le financement accordé pour 19 établissements voisins. L'étude et le travail réalisé au sein de l'établissement La montagne ont également été présentés aux 19 établissements par la diététicienne sur la base d'un power point. La diététicienne poursuit actuellement son investissement dans la mise en place de ce projet.

3.4.5.2. La semaine du goût

Chaque année durant le mois d'octobre la semaine du goût est célébrée et organisée avec l'équipe de vie sociale ainsi que l'équipe de restauration. Un thème est choisi en concertation et les repas ou collations, intervenants extérieurs et animations sont organisés autour de ce même thème.

3.4.5.3. Le plan bleu

Participation à la mise à jour du plan bleu.

3. 5. VIE SOCIALE

3. 5. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	3	3
Effectif réel (ETP)	3	3

3. 5. 2. Les objectifs

En lien avec le projet d'établissement, le service de vie sociale a pour objectif de maintenir l'autonomie et les liens sociaux de la personne âgée, d'accentuer l'ouverture sur l'extérieur et ainsi, d'inclure l'EHPAD au sein de la ville de Châtillon, de mobiliser les différents agents autour de la vie sociale et de poursuivre les projets personnalisés.

3. 5. 3. Le maintien de l'autonomie et des liens sociaux

Mise en place d'un projet artistique : activités inter services, intergénérationnelles, et inter-établissements. Des projets artistiques du 1^{er} au 31 décembre 2019.

Les partenaires :

- Centre de loisirs La Passerelle
- Collège Eugène Dubois
- Médiathèque
- Ludothèque
- EHPAD Public les Saulaies St Trivier sur Moignans
- Ecole de l'Abergement Clémencia
- Mairie de Châtillon l'âge d'or
- Lycée agricole les Sardières de Bourg en Bresse

Le projet « Cafés citoyens » en interne. C'est un lieu convivial, un temps d'échange autour de la vie de l'EHPAD, où les résidents peuvent émettre librement leurs souhaits, leurs idées concernant l'amélioration dans leur qualité de vie dans ce lieu. Deux rencontres par mois sont proposées.

Les activités de l'année :

- Le bal du 14 juillet, un chanteur guitariste est intervenu dans chaque service avec la ferme intention de faire danser et chanter les résidents et le personnel.

- Les anniversaires sont fêtés chaque mois. Les personnes natives du mois sont réunies et mises à l'honneur avec leurs invités, autour d'un gâteau préparé par les cuisiniers de l'EHPAD.
- Un accordéoniste intervient en déambulation, dans les services et les chambres au plus près des résidents pour leur bonheur.
- Les repas interservices, deux fois par mois permettent aux nouveaux arrivants, de faire connaissance avec d'autres personnes et les rassembler autour d'un atelier cuisine le matin et partager le repas ensuite. Le temps de déjeuner devient alors un moment de partage très riche.
- Projet de correspondance avec notre école partenaire de l'Abergement Clémencia. Chaque mois nous fêtons les anniversaires aux élèves et les élèves aux résidents.
- Intervention de l'aumônerie de Chatillon sur Chalaronne pour une fin de journée « jeux et lecture » en inter génération.
- Intervention de la ludothèque une fois par trimestre
- Sorties en calèche
- Intervention de J.p. Mifflet, « petit fils de poilus »
- Goûter et remise des colis de Noel par le CCAS de l'Abergement Clémencia
- Vente de vêtements
- Sortie à Hauteville pour ramasser les narcisses
- Sortie théâtre à Chatillon
- Repas barbecue pour chaque service
- Animation plateau de fromage
- Spectacle de marionnettes a Chatillon
- Visite interne de la blanchisserie
- Visite interne de la cuisine
- Intervention de « sons et images » pour présenter leurs documentaires « fêtes, coutumes et tradition »
- La semaine du gout avec pour thème « entre Dombes et Bresse »
- La Saint Nicolas en inter génération avec déambulation en chanson dans les services
- Présentation des belles glorieuses par le lycée agricole les Sardières
- Sorties au restaurant
- Deux lapins ont intégrés les locaux pour rendre visite aux résidents
- Après midi « Pêche » et crêpes
- l'investissement d'un cinéma ambulant, pour rendre accessible le cinéma pour tous

3. 5. 4. L'ouverture sur l'extérieur

- Les échanges avec l'école de l'Abergement Clémencia pour la semaine du goût. Ateliers cuisines intergénérationnels avec la confection d'une soupe de légumes et un gâteau à la carotte.

Les séniors ont retrouvé le plaisir presque oublié : manger à la cantine.

- Fête de la musique en compagnie des enfants du centre social La Passerelle, journée partagée autour d'un repas
- La médiathèque nous propose des lectures thématiques, c'est à dire la lecture et l'illustration d'un album en atelier intergénérationnel avec le collège Eugène Dubois. En amont les albums sont étudiés de part et d'autres pour créer des échanges le jour de la restitution.
- Visite à la CUMA de l'Abergement Clémencia, et visite de la ferme des Pampilles à St André le Bouchoux : projets de stage d'une élève en BPJEPS
- Temps de partage autour de Noël avec les élèves de l'école saint Charles (pièces de théâtre et chants)
- Les générations sont mélangées autour d'un pique nique et des jeux avec les enfants de l'école de l'Abergement Clémencia

3. 5. 5. Les projets personnalisés

Les animatrices recueillent les habitudes et souhaits des nouveaux résidents afin d'élaborer des objectifs d'activités et d'animation qui seront intégrés à son projet personnalisé.

3. 5. 6. La sensibilisation des agents à la vie sociale

Les animations proposées mobilisent l'EHPAD et l'ensemble des agents afin de procurer un accompagnement global de la personne âgée accueillie. Le rôle des animatrices est alors d'être à l'écoute des projets de chacun et de faciliter leur mise en place (mise à disposition du matériel requis à proximité).

Les ateliers de cuisine (jus de fruits, épluchage de légumes).

De même, les décorations de Noël sont effectuées par les résidents.

Par ailleurs, le service vie sociale sollicite les agents pour différents événements : les transferts aux concerts, spectacles, cinéma, mais aussi pour participer et apporter une aide lors des goûters.

3. 5. 7. Le travail pluridisciplinaire

Les animatrices s'associent à d'autres professionnels de santé :

- Les cafés citoyens en partenariat avec la psychologue
- Les commissions menu en lien étroit avec la diététicienne et le responsable de restauration
- Les visites de la cuisine, où les résidents découvrent les coulisses de la restauration
- Les fêtes d'anniversaire où les hôtelières apportent une aide précieuse autour du goûter.
- Les visites de la blanchisserie

3. 5. 8. Equipement informatique

L'EHPAD dispose de 3 bornes musicales devenues indispensables pour les animations : elles sont régulièrement utilisées lors de quizz et lotos musicaux, et aussi pour créer une ambiance lors des barbecues et des anniversaires.

L'établissement dispose également d'une tablette numérique favorisant des moments d'échange via « Skype » pour compléter les rencontres établies par la Croix Rouge Française, laquelle proposait déjà cette activité. Mais elle est également une aide précieuse lors de différentes animations, par exemple dans le cadre des commissions d'animation : présenter et écouter le style de musique de possibles intervenants, et aussi avec l'application Dynséo qui développe une plateforme de services et d'applications sur tablette pour stimuler les seniors, prévenir les troubles cognitifs comme l'Alzheimer et maintenir le lien social et intergénérationnel.

3. 5. 9. Culture et santé

L'EHPAD Public La montagne bénéficie de saison d'inclusion culturelle dans le cadre de « Culture et santé ». L'année 2019 a permis aux résidents de découvrir :

- Un atelier sur 7 semaines avec une plasticienne pour créer les illustrations du livre au fil du temps 2
- Création d'un film retraçant la vie en EHPAD pour lever les préjugés

3. 6. CADRE DE VIE : HOTELLERIE / ENTRETIEN DES LOCAUX

L'équipe « hébergement » applique des mesures collectives et individuelles qui visent à prévenir et maîtriser le risque infectieux appelé hygiène hospitalière.

L'ensemble du personnel hôtelier de l'établissement est scindé en deux équipes distinctes représenté par l'entretien des locaux et l'hôtellerie.

La fonction de l'équipe affectée à l'entretien des locaux est de participer au confort et au bien être des résidents en leur offrant un environnement propre, sain et maîtrisé grâce à une formation en continu et à une application des techniques de bionettoyage. Les agents concourent également à une qualité d'accueil personnalisée en offrant un panier gourmand de bienvenu lors des arrivées des nouveaux résidents.

Un état des lieux d'entrée et un état des lieux contradictoire est désormais fait avec le résident et sa famille.

Le rôle de l'équipe des agents hôteliers consiste à effectuer des activités comme l'accueil, la communication, à assurer l'entretien des locaux, à participer à l'activité hôtelière dans le respect des règles d'hygiène, des circuits prévus (formation HACCP, prise des températures des plats ...) et à participer à la gestion des produits alimentaires.

L'équipe est accompagnée des chariots repas « Multiserv » qui ont désormais bien trouvés leurs places dans les différentes salles à manger et qui animent l'instant repas.

L'équipe participe activement à des réunions d'équipes hebdomadaires avec le responsable de restauration, son équipe et la diététicienne pour rechercher d'une part toujours plus de qualité de services et d'autre part pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Poursuite de la formation sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées pour l'équipe hôtelière en 2019.

La continuité dans l'apprentissage est maintenue dans les services avec l'accueil de nombreux stagiaires.

3. 7. KINESITHERAPIE

Une équipe de kinésithérapeutes intervient sur l'établissement 4 demi-journées par semaine.

Nombre de résidents suivis : 99 (91 en 2018)

Montant des dépenses 2019 : 40 416,92€ (45 808€ en 2018)

3. 8. EXAMENS DE LABORATOIRE - IMAGERIES SIMPLES

Nombre d'examens de laboratoire : 1443 (2016 en 2018)

Montant des dépenses de laboratoire : 31 864,14€ (30 337€ en 2018)

Montant des dépenses d'imageries simples : 2 127,39€ (4 349€ en 2018)

3. 9. ACTIVITE

3. 9. 1. Demandes d'admission

	Provenance des demandes	2017			2018			2019		
		Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%
	DOMICILE	144		53.9%	98		39.0%	80		38.83 %
AIN	CPA	1	81	30.3%	9	103	41.0%	4	103	38.35 %
	MARPA MARLIEUX							1		
	MARPA MONTCET							1		
	CH AIN VAL DE SAONE PONT DE VEYLE	2			3			2		
	CH AIN VAL DE SAONE THOISSEY	11			18			10		
	CH AIN VAL DE SAONE MONTMERLE				2					
	CH BOURG EN BRESSE	32			35			26		
	CH HAUTEVILLE	4			2			1		
	CH PONT DE VAUX							10		
	EHPAD CURTAFOND							1		
	CH TREVOUX	16			12			8		
	CLINIQUE LES ARBELLES - BOURG EN BRESSE	7			8			5		
	CLINIQUE SSR KORIAN - JASSANS RIOTTIER				3			3		
	FOYER LOGEMENT VILLIEU							1		
	KORIAN VILLARS							1		
	CH MEXIMIEUX				4			0		
	LES OPALINES	7			1			2		
	EHPAD LE CHAPUIS	1			1			3		
	EHPAD VILLARD LES DOMBES	1			2					
	EHPAD MONTLUEL				1					
	EHPAD CHALAMONT	1								
	CH OYONNAX				1					
	CLINIQUE KORIAN BOURG				1					
RHONE	CH BELLEVILLE SUR SAONE	14	34	12.7%	6	34	13.5%	2	34	10.68 %
	HOPITAL NORD OUEST VILLEFRANCHE	9			12			2		
	CH GERIATRIQUE DU MONT D'OR - ALIX	1						5		
	CH LE VINATIER - BRON	2			1					
	EHPAD SAINT BERNARD							1		

	Provenance des demandes	2017			2018			2019		
		Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%
	CH SAINT CYR AUX MONTS D'OR							1		
	CH ST JOSEPH ST LUC	1								
	EHPAD VILLEURBANNE							1		
	HEH	1			1					
	H GERIATRIQUE DU VAL D'AZERGUES	3								
	CH NEUVILLE SUR SAONE	1			2			1		
	CH ALBIGNY				3			2		
	CH Lyon SUD	2								
	CH HENRY GABRIELLE							1		
	HOPITAL CROIX ROUSSE				1					
	HOPITAL NEURO				1			1		
	HOPITAL EST LYONNAIS				2					
	CH JEAN MERMOZ							1		
	HOPITAL DES CHARMETTES	3								
	EHPAD CALUIRE				1			1		
	EHPAD LYON				1			1		
	HOPITAL COURS LA VILLE				1					
	HOPITAL LES CHARPENNES				1			1		
	JARDINS D ARCADIE							1		
	CLINIQUE SAINT VINCENT				1					
AUTRES DEPARTEMENTS	CHU SAINT ETIENNE	1	3	1.2%		18	7.1%			12.14 %
	HOPITAL MAYOT A BRIEY	1								
	CENTRE HOSPITALIER - MACON	1			8			8	5	
	CH RAVANEL				1			1		
	CH GARD				2			2		
	CH EVREUX				1			1		
	CH MONTVEAU LES MINES				1			1		
	CH ANNECY				1			1	2	
	CH CLUNY				1			1		
	CH NIEVRE				1			1		
	CH VICHY							1		
	CLINIQUE KORIAN 71							1		
	EHPAD MARSEILLE							1		
	CH LONS LE SAUNIER							1		
	CH SAVOIE							2		
	CH GRENOBLE							1		

	Provenance des demandes	2017			2018			2019		
		Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%	Nbr	Par département	%
	CH BOURGOIN				1			1		
	EHPAD CHANTENOY				1			1		
TOTAL		267			253			206		

L'établissement a mis en place en septembre 2019 la connexion sur le site VIA TRAJECTOIRE. A termes tous les dossiers de demandes devront être Enregistré sur ce site.

3. 9. 2. Statistiques entrées, journées réalisées, sorties, GMP, âge moyen

	2019	2018	2017
Taux d'occupation	95.73%	97,45%	97,58%
- <i>Chambres simples</i>	97.10%	98,86%	98,08%
- <i>Chambres doubles</i>	87.32%	89.00%	94.53%
Entrées	96	63	75
- <i>Femmes</i>	62	47	51
- <i>Hommes</i>	34	16	24
- <i>Département de l'Ain</i>	81	50	52
- <i>Département du Rhône</i>	10	9	16
- <i>Département de la Saône et Loire</i>	0	1	2
- <i>Autres</i>	5	3	5
- <i>Moyenne d'âge</i>	86.95	87,08	87,2
o <i>Femmes</i>	88.59	87.72	88.1
o <i>Hommes</i>	86.56	85,19	85.1
- <i>GMP (GIR Moyen Pondéré)</i>	759.38	706	726
Sorties	99	60	80
- <i>Décès à l'EHPAD</i>	69	49	64
- <i>Décès hors de l'EHPAD</i>	23	7	11
- <i>Transfert ou retour au domicile</i>	7	4	1
- <i>GMP</i>	849.9	860	864
- <i>Durée moyenne du séjour des résidents décédés (en années)</i>	2.98	3.86	4,2
- <i>Moyenne d'âge</i>	88.68	89.42	90.00
Journées réalisées hébergement	73 374	74 696	74 792
Journées réalisées dépendance GIR 1-2	50 523	49 978	55 677
Journées réalisées dépendance GIR 3-4	19 363	22 172	17 710
Journées réalisées dépendance GIR 5-6	2 412	1 831	1 347
GMP moyen facturé	786	776	798
GMP validé en septembre	823	823	809
PMP (Pathos Moyen Pondéré)	245	245	245
Résidents présents au 31 décembre	201	204	202
- <i>Femmes</i>	140	148	146
- <i>Hommes</i>	61	56	56
- <i>Age moyen</i>	88.35	84.53	87,6
o <i>Femmes</i>	89.23	88,62	88,5
o <i>Hommes</i>	86.34	81.64	85,3
- <i>Durée moyenne du séjour (en années)</i>	3,10	3,42	3.5
- <i>Résidents sous mesure de protection</i>	43	50	59
o <i>Tutelle</i>	32	39	50
o <i>Curatelle</i>	11	11	9
o <i>Sauvegarde de justice</i>	0	0	0

3. 9. 3. Répartition par âge des résidents (au 31 décembre 2019)

	2019	2018
60-74	7.96 %	6.37 %
75-84	18.41 %	20.10 %
85-95	61.69 %	61.76 %
96 et +	11.94 %	11.76 %

3. 9. 4. Répartition par GIR (2019)

	2019	2018
GIR 1	27.36 %	29.41 %
GIR 2	43.78 %	44.12 %
GIR 3	13.43 %	12.74 %
GIR 4	13.93 %	9.80 %
GIR 5	1.50 %	3.93 %

3. 9. 5. Evolution des tarifs

Tarif d'hébergement et dépendance en EHPAD

EHPAD Public	2019	2018	2017
Hébergement	59,14	59,05	58,55
Dépendance GIR 1-2	23,16	23,92	23.84
Dépendance GIR 3-4	14,69	15,19	15,13
Dépendance GIR 5-6	6,23	6,44	6,42

3. 9. 6. Répartition des résidents présents par département d'origine (au 31 décembre 2019)

PRESENTS AU	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Ain	155	155	155
Allier	1		
Aude		1	1
Essonne	1	1	
Isère	1	1	
Jura	1	1	1
Côte d'Armor	1		
Meurthe et Moselle		1	1
Nièvre	1	1	1
Rhône	31	31	34
Saône et Loire	5	9	6
Paris	2	2	1
Bouche du Rhône	1		
Val de marne	1	1	1
Val d'Oise			1
Total	201	204	202

Les résidents présents au 31/12/2019 sont originaires de 12 départements.

Les résidents présents au 31 décembre 2019 sont pour 77.11 % originaires (dernier domicile) du département de l'Ain. En 2018 la proportion était proche avec 75.98 %.

3. 10. PHARMACIE

3. 10. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	3,4	3,4
Effectif réel (ETP)	3,4	3,4

3. 10. 2. Analyse de l'Activité Pharmaceutique

3.10.2.1. Mission d'approvisionnement

La CACIC reste le prestataire de service public.

L'OCP reste le grossiste répartiteur.

Les commandes chez le grossiste répartiteur (OCP)

Limiter le nombre de commandes OCP reste une des priorités de la pharmacie, mais elle est toujours confrontée :

- aux ordonnances de spécialistes avec des produits hors livret thérapeutique.
- aux retours d'hospitalisations avec des nouveaux traitements prescrits
- à l'entrée de nouveaux résidents avec des prescriptions qui ne peuvent pas être anticipées même si une logistique parfois améliorée avertit des traitements éventuels qu'aura un nouveau résident
- à l'obligation imposée par les laboratoires de se fournir uniquement chez le grossiste répartiteur ex : CLOZAPINE 25MG CP=LEPONEX (antipsychotique)...
- certains médicaments en monopole sont proposés par le laboratoire au même prix que le grossiste répartiteur.
- aux frais de port et/ou aux minimums de commande très élevés imposés par certains laboratoires ce qui oblige la pharmacie à faire appel au grossiste répartiteur pour les réapprovisionnements afin d'éviter des surstocks.

Le nombre de commandes passées chez le grossiste répartiteur est de **81 commandes** (80 en 2018) qui correspondent à **13960.87€TTC**. Celles-ci ont engendrées 50 frais de livraisons (soit 534€TTC de frais de port annuel). Cette diminution du coût des commandes OCP est due à l'arrêt du traitement coûteux :

ENZALUTAMIDE 40MG CAPSULE= XTANDI 25.54€TTC la capsule (cancer métastatique de la prostate), posologie du traitement : 4/jour

Ce médicament représentait à lui seul 14304.51€TTC sur 2018.

Les commandes en direct auprès des laboratoires

La pharmacie travaille avec 80 laboratoires. **546 commandes** ont été passées. Elles ont engendré **656 factures**. (696 en 2018)

La gestion de stock en flux tendu des fournisseurs a entraîné de nombreux dysfonctionnements portant sur :

- des commandes livrées incomplètes
- des reliquats de livraison annulés par les laboratoires d'où nécessité de rechercher plusieurs fournisseurs pour un même produit, de refaire des commandes sur les produits manquants et de réclamer des avoirs (souvent différence de prix entre fournisseur choisi en mono-référencement et le prix proposé par le fournisseur relai)

La centrale d'achat de l'établissement, la « CACIC Public », communique régulièrement les produits en rupture chez les différents fournisseurs afin que la pharmacie puisse anticiper et éviter des ruptures de stock.

Le nombre de factures traitées est en diminution (-5.03%), le total des achats a diminué de 4.52%.

Les plus gros chiffres d'affaire sont faits avec le laboratoire SANOFI (9 965€TTC), SANDOZ (4019 €TTC), ARROW GENERIQUES (8 412€TTC) et BECTON DICKINSON (7 170€TTC).

Quelques chiffres

Factures OCP	2017	2018	2019	
Nombre	69	80	81	+ 1.2 %
Achats	18 068€	24 968€	14004	- 43.9 %
% age des achats	11.62 %	18%	10.6%	
Factures Fournisseurs hors grossiste répartiteur				
Nombre	721	696	656	- 5,7 %
Achats	137 422€	113 351€	118060	+ 4.15 %
Total des factures				
Nombre	790	776	737	- 5.03 %
Achats	155 490€	138 319€	132064	- 4.52 %

En 2019, **31** préparations magistrales ont été réalisées par les préparatrices (18 en 2018 et 30 en 2017).

Les préparations demandées sont des mélanges de « Flixovate/ Cérat de Galien ».

3.10.2.2. Délivrance des dispositifs médicaux et des médicaments

En 2019, la pharmacie a installé le logiciel Osipharm (fusion des deux logiciels précédents Osiris et Winpharm) avec mise à jour récente et a mis en place la sérialisation des médicaments (consiste en un scannage des médicaments réceptionnés pour vérifier qu'il n'y ait pas de contrefaçon)

a. Les dispositifs médicaux

La distribution des dispositifs médicaux est faite en même temps que les solutés et les produits d'hygiène (Solutions HydroAlcooliques, Bétadine...). Elle est hebdomadaire. Les quantités livrées par la pharmacie dépendent des besoins estimés par les services de soins.

b. Les médicaments

Le vendredi après-midi, la reglobalisation des besoins pour le service CHARMES/ORMES est faite à partir des prescriptions médicales des médecins réalisées sur Osipharm. Le chariot «plan de cueillette » sert le lundi matin à la réalisation des piluliers pour le service CHARMES et l'après-midi pour le service ORMES.

Le lundi après-midi, la reglobalisation des besoins pour le service MYOSOTIS est réalisée. Le mardi matin, les piluliers sont réalisés pour le service MYOSOTIS.

Le mardi après-midi, la reglobalisation des besoins pour le service GENTIANES/GLYCINES est faite à partir des prescriptions médicales des médecins réalisées sur Osipharm. Le chariot «plan de cueillette » sert le mercredi matin à la réalisation des piluliers pour le service GENTIANES et l'après-midi pour le service GLYCINES.

Le mercredi après-midi, la reglobalisation des besoins pour le service ORANGERS/ERABLES est faite à partir des prescriptions médicales des médecins réalisées sur Osipharm. Le chariot «plan de cueillette » sert le jeudi matin à la réalisation des piluliers pour le service ERABLES et l'après-midi pour le service ORANGERS.

Le jeudi après-midi, la reglobalisation des besoins pour le service MIMOSAS/ROSES est faite à partir des prescriptions médicales des médecins réalisées sur Osipharm. Le chariot «plan de cueillette » sert le vendredi matin à la réalisation des piluliers pour le service ROSES et l'après-midi pour le service MIMOSAS.

A 16H, les armoires contenant les piluliers sont montées par le service approvisionnement.

Afin de sécuriser le circuit du médicament, il a été décidé que tous les comprimés soit identifiables. Les médicaments fractionnés sont aussi préparés par les préparatrices au moment de la préparation du chariot de cueillette.

Les prescriptions médicales et les modifications de prescriptions sont réalisées informatiquement par les médecins sur le logiciel « OSIPHARM ». Toute intervention du médecin sur une prescription engendre une impression d'ordonnance à la pharmacie.

- Le pharmacien valide les ordonnances informatiquement sur le logiciel « OSIPHARM » et les ordonnances support papier récupérées sur l'imprimante de la pharmacie.

les médicaments stupéfiants :

Une dotation initiale est mise à disposition dans chaque service. Elle est modifiée en fonction des besoins.

Le renouvellement hebdomadaire de cette dotation en fonction des médicaments administrés aux résidents est fait par le pharmacien avec le cadre de santé responsable de l'unité de soins.

- Les préparatrices :
 - gèrent quotidiennement toutes les modifications de prescriptions. Les traitements ponctuels (comme les antibiotiques) et les traitements locaux sont distribués dans leur globalité, nominativement quotidiennement
 - préparent les médicaments pour l'arrivée de nouveaux résidents et les retours d'hospitalisation ou font les piluliers des résidents

Dépannages urgents hors des heures d'ouverture de la pharmacie :

Une armoire d'urgence située dans le sas de la pharmacie est mise à la disposition des services. 125 produits s'y trouvent.

Elle a permis 175 dépannages en 2019 (161 en 2018 et 195 en 2017).

Des valises d'urgence sont mises à la disposition des services pour effectuer des gestes d'urgence. Elles sont vérifiées quotidiennement par les préparatrices lors de leur tournée dans les services de soins.

Le contenu de l'armoire d'urgence et des valises d'urgence se trouve dans l'armoire des services de soins et dans le document « liste préférentielle des médicaments et des dispositifs médicaux ».

3.10.2.3. Les Vigilances

Le pharmacien est le correspondant local de la Matéiovigilance et le coordinateur de la Pharmacovigilance.

1. La matériovigilance

Aucune alerte de matériovigilance concernant des produits référencés dans notre établissement n'a été signalée (2 en 2018)

2. La pharmacovigilance

L'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) nous a signalé 55 alertes portant sur les médicaments.

17 alertes de type A (produits distribués par le grossiste répartiteur) et **9 alertes de types B** (produits distribués aux établissements de santé exclusivement) ont été enregistrées et **29 alertes de type A+B** communes aux 2 circuits de distribution.

3. 10. 3. Formation continue

Anis BEL KAMEL Pharmacien

Formation interne :

« Formation Alzheimer »

Christelle METAIS Préparatrice

Formation interne :

« Formation incendie »

« Formation Alzheimer »

Cécile DUPONT Préparatrice

Formation interne :

« Formation Alzheimer »

Laurence BRIDON préparatrice

Formation interne :

« Formation incendie »

3.10.3.1. Suivi de la vaccination antigrippale

Le taux de vaccination des résidents a légèrement diminué et celui des membres du personnel augmenté.

	PERSONNEL			RESIDENTS			
	Effectif	Personnes vaccinées	Pourcentage	Effectif	Personnes vaccinées	Refus	Pourcentage
2017	171	56	32,75%	203	179	24 refus	88,18%
2018	208	65	31,25%	201	189	12 refus	94,03%
2019	199	71	35,68%	195	179	16 refus	91,79%

3.10.3.2. Analyse des Budgets Pharmaceutiques

	2017	2018	2019
CACIC Public	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Dépenses totales	155 537 €	138 319 €	134 793 €
Inventaire au 31 décembre	20 658 €	9345 €	24 380 €

3.10.3.3. Consommations des services

Les consommations correspondent aux produits distribués dans les services et sont calculés à partir d'un PMP (Prix Moyen Pondéré).

Une diminution de **11.2 %** des consommations des dispositifs médicaux a été enregistrée en 2019 et une baisse de **0.89%** des médicaments ce qui engendre une baisse des consommations de la pharmacie de **4.07%**.

	2019	2018	2017	
Dispositifs médicaux	38 342€	43 197€	41 936 €	-11.2%
Médicaments	96 451€	97 322€	103 445 €	-0.89%
Total	134 793€	140 519€	145 381 €	-4.07%

	2019	2018	2017
Consommations pharmacie (médicaments + dispositifs médicaux)	134 793	140 519€	145 381 €
Journées réalisées (hors hospitalisation et réservation)	72298	74078	73 940
Coût journalier moyen	1.86	1,74€	1.97 €
		+6.9%	

3.10.3.4. Estimation du coût journalier par résident

Le coût moyen journalier par résident est de **1,86 €** (bornes : 1,42€ en aout / 2,54€ en mars).

Il était de 1,74 en 2018 et 1,97 € en 2017.

3.10.3.5. Analyse des principales dépenses

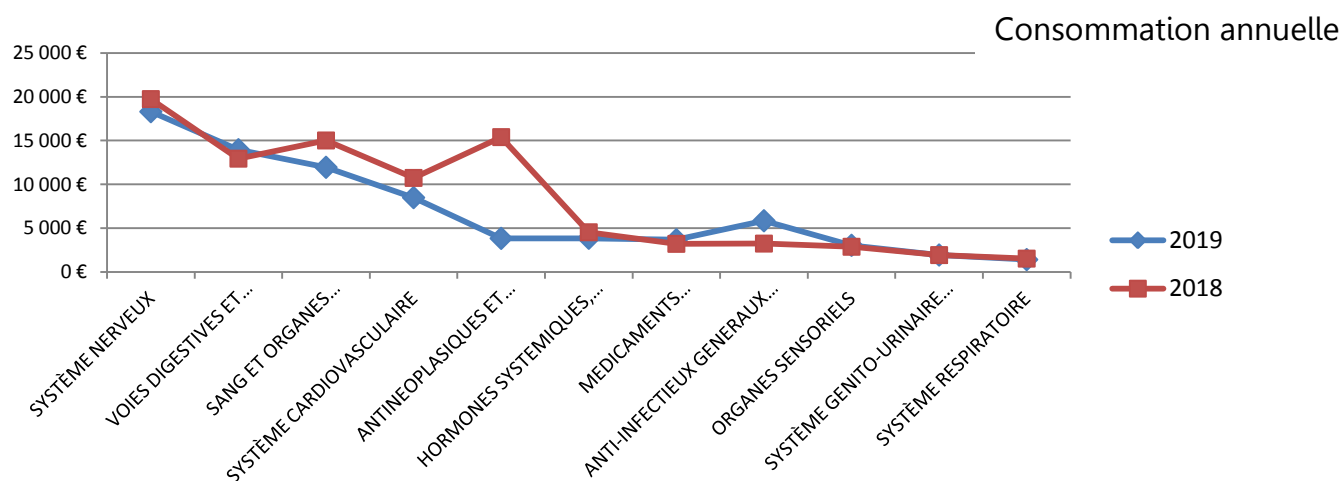
*Les **dispositifs médicaux** (DM) représentent **28.44 %** des dépenses de la pharmacie (30.74 % en 2018 et 28.85 % en 2017).

La pharmacie utilise la classification « CLADIMED » (**CL**assification **DI**spositifs **MED**icaux) qui est une classification qui dépend de la destination anatomique du DM. Il y a 5 sous niveaux de classification.

***Les médicaments** représentent **71.55 %** des dépenses de la pharmacie (69.26 % en 2018 et 71.15 % en 2017).

La pharmacie utilise la classification internationale **ATC** (**A**natomique **T**hérapeutique et **C**himique) qui divise les médicaments en groupes selon l'organe ou le système sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques ou chimiques. Il y a au maximum 14 groupes et 4 niveaux de sous classification. Les consommations annuelles ont légèrement diminuées en 2019.

CLASSE ATC	2019	2018	2017
SYSTÈME NERVEUX	18297 €	19 734 €	24 073 €
VOIES DIGESTIVES ET METABOLISME	13954 €	12 931 €	17 920 €
SANG ET ORGANES HEMATOPOIETIQUES	11944 €	15 008 €	17 636 €
SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE	8487 €	10 733 €	10 385 €
ANTINEOPLASIQUES ET IMMUNOMODULATEURS	3834 €	15 393 €	9 892 €
HORMONES SYSTEMIQUES, HORMONES SEXUELLES EXCLUES	3847 €	4 532 €	8 033 €
MEDICAMENTS DERMATOLOGIQUES	3675 €	3 206 €	4 287 €
ANTI-INFECTIEUX GENERAUX A USAGE SYSTEMIQUE	5844 €	3 238 €	2 947 €
ORGANES SENSORIELS	3044 €	2 876 €	2 859 €
SYSTÈME GENITO-URINAIRE ET HORMONES SEXUELLES	1934 €	1 927 €	2 322 €
SYSTÈME RESPIRATOIRE	1410 €	1 524 €	2 254 €



Les médicaments du système nerveux restent les plus prescrits et correspondent à 19% des consommations médicamenteuses (21% en 2018). Les médicaments « Voies digestives et métabolisme » représentent 14.47% (13.29% en 2018) et ceux de la famille « Sang et organes hématopoïétiques » 12.38% (15.97% en 2018) (EPO et Solutés sont intégrés à cette famille).

Le Hit-parade

Il correspond aux 20 % des produits les plus prescrits en valeur ou en quantité.

La classification du Hit parade en quantité a peu changé par rapport à 2017 avec le PANTOPRAZOLE 20MG qui prend la 6^{ème} place de l'ALPRAZOLAM 0.25MG CP. Par contre la classification en coût a changé, l'XTANDI prend la 1^{ère} position du MIMPARA (2^{ème}). Nous avons plusieurs résidents qui étaient sous ce traitement à forte dose ; L'XTAND n'apparaît qu'en 3^{ème} position car le traitement n'a été instauré qu'en novembre. Les EPO sont en 4^{ème} et 5^{ème} position. Les bandelettes glycémie et le Lansoyl baissent alors que l'Urgotul arrive en 6^{ème} position.

En valeur :

n°1: 5 001€ CATHETER SECUR
n°2: 3 532€ BATONNETS SOINS BOUCHE
n°3: 3 204€ ANIOSGEL 300ML
n°4: 3 139€ MIMPARA 30MG
n°5: 2 542€ LANTUS FLACON
n°6: 2 481€ BANDELETTES GLYCEMIE NOVA PRO

En quantité

n°1 : 76 540 COMPRESSES NON STERILES
n°2 : 70 560 DAFALGAN 500MG GELULES
n°3 : 37 444 MACROGOL 3350G SACHET=TRANSIPEG (Laxatif)
n°4 : 34 919 OXAZEPAM 10MG CP=SERESTA 10M (Anxiolytique)
n°5 : 21 686 DAFALGAN 500MG CP EFFERVECENT (Antalgique)

n°6 : 17 920 PANTOPRAZOLE 20MG =INIPOMP(Protecteur gastrique)

Les solutions hydroalcooliques (SHA)

Les chiffres obtenus par la pharmacie correspondent à des volumes de solutions distribués et non des volumes consommés. Les consommations de SHA ramenées au litre ont augmenté de 17.31% depuis l'année dernière

	2019	2018	2017
Nombre de flacons d'ANIOSGEL 300ML	1459	1178	1116
Nombre de flacons d'ANIOSGEL 1L	59	70	63
Nombre total de litres	496.7	423.40	397.80
	+17.31%	+6.44%	+2.13 %

3.10.3.6. Analyses des prescriptions médicamenteuses

3.10.3.6.1. Les prescriptions d'antibiotiques

Les consommations d'antibiotiques ont augmenté. Elles représentent 6% des coûts des médicaments.

L'antibiotique le plus prescrit est l'AMOXICILLINE/AC CLAV 1G /125MG suivi du CEFIXIME 200MG CP =OROKEN.

3.10.3.6.2. L'antalgie

Les formes per os d'antalgiques ont diminué en 2019 (-63%), ainsi que les formes patchs (-21.60%). Il faut cependant préciser que nous avons intégré au livret l'Oramorph qui est de la morphine en gouttes Dans la classification ATC, les antalgiques de tout niveau sont intégrés à la famille « SYSTEME NERVEUX », sous famille « ANALGESIQUES ». Il faut aussi mettre en parallèle les procédés non médicamenteux mis en place pour lutter contre la douleur (matelas, consultations psychologiques...) ou l'utilisation d'autres médicaments non stupéfiants comme le MIDAZOLAM 5MG/5ML=HYPNOVEL (benzodiazépine hypnotique sédatif) dont la consommation a fortement diminué en un an : 867 ampoules en 2019 (1702 ampoules en 2018 , 1189 ampoules en 2017 , 727 ampoules en 2016, 239 en 2015).

2019			2018		
MORPHINE CHLORHYDRATE PER OS					
ACTISKENAN GELULE					
5MG	857 gél	4845 MG	1 186 gél	11 390 MG	-63%
10MG	56 gél		546 gél		
SKENAN LP GELULE					
10MG	926 gél	9260 MG	2 675 gél	26 750 MG	
MORPHINE CHLORHYDRATE INJECTABLE					
MORPHINE 1%					
1MG/1ML	277 ampoules	277 ML	260 ampoules	260 ML	+6.53%
FENTANYL PATCH					
DUROGESIC PATCH					
12µG/H	677 patchs	14924 µG/H	1 078 patchs	19 036 µG/H	-21.60%
25µG/H	194 patchs		244 patchs		
50µG/H	39 patchs		0 patchs		
ORAMORPH 20MG/ML					
20MG/ML	14 fl		0 fl		

4. BILAN SOCIAL

4. 1. Tableau des effectifs de l'année

	Effectif accordé	Effectifs au 31 décembre			Effectifs moyens annuel			Rémunération et Charges annuelles	Cout moyen annuel 1 ETPR	Indice Moyen Majoré au 31 décembre
		Effectifs physiques	ETP	ETP rémunérés	Effectifs physiques	ETP	ETP rémunérés			
Personnel médical										
PH temps partiel		-	-	-	0,64	0,32	0,32	51 474,46	160 857,69	-
PH contractuel		3,00	2,20	2,20	2,50	1,70	1,70	285 345,01	167 850,01	-
Total PM	2,28	3,00	2,20	2,20	3,14	2,02	2,02	336 819,47		
Personnel non médical										
Permanent										
Personnels administratifs	8,40	9,00	8,30	8,48	9,08	8,38	8,57	492 693,70	57 490,51	472
Directeur	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	107 145,32	107 145,32	705
Attaché d'administration	2,00	2,00	2,00	2,00	2,08	2,08	2,08	174 650,42	83 966,55	655
Coordinateur qualité	0,40	1,00	0,80	0,86	1,00	0,80	0,86	41 039,06	47 719,84	504
Adjoint des cadres	1,00	1,00	0,90	0,91	1,00	0,90	0,91	38 869,33	42 713,55	396
Adjoint administratif	4,00	4,00	3,60	3,71	4,00	3,60	3,72	130 989,57	35 212,25	334
Personnels soignants	117,05	108,00	97,25	99,59	110,78	99,64	100,81	4 400 339,11	43 649,11	378
Cadres supérieur de santé	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	90 069,53	90 069,53	717
Cadres de santé	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	128 569,78	64 284,89	537
IDE	15,45	14,00	12,90	13,13	14,11	12,47	12,46	691 971,29	55 535,42	481
Personnels de rééducation	2,75	2,00	1,80	1,86	1,75	1,55	1,61	65 593,91	40 741,56	399
AS/AMP	68,00	62,00	55,85	57,10	63,52	57,24	57,96	2 466 072,27	42 551,50	357
ASH	27,85	27,00	23,70	24,50	28,40	25,38	25,79	958 062,33	37 153,40	345
Personnels psy éducatifs et sociaux	5,00	4,00	4,00	4,00	4,09	3,60	3,91	186 219,31	47 687,40	448
Psychologue	2,00	1,00	1,00	1,00	1,09	1,07	1,08	56 243,93	52 077,71	511
Animateur	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	2,53	2,83	129 975,38	46 008,98	427
Personnels médico-techniques	2,00	2,00	1,80	1,86	1,58	1,47	1,50	80 540,30	53 633,94	489
Personnels techniques et ouvriers	30,80	26,00	23,00	23,17	26,52	23,06	23,53	979 248,82	41 625,88	374
Technicien Hospitalier	3,00	3,00	3,00	3,00	2,08	2,08	2,08	106 600,16	51 250,08	411
Agent de maîtrise		2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	95 573,31	47 786,66	423
Ouvrier principal	27,80	14,00	12,40	12,46	15,44	13,73	14,11	594 698,10	42 147,28	376
Agent d'entretien		7,00	5,60	5,71	7,00	5,25	5,34	182 377,25	34 185,05	341
Sous total permanent	163,25	149,00	134,35	137,10	152,05	136,14	138,31	6 139 041,24	44 385,03	386
Remplaçant										
Personnels administratifs		1,00	1,00	1,00	0,08	0,08	0,08	2 358,92	29 486,50	326
Personnels soignants		36,00	33,50	33,50	33,09	28,92	28,89	1 023 058,41	35 412,20	328
IDE		1,00	1,00	1,00	1,39	1,39	1,39	56 735,72	40 817,06	388
Personnels de rééducation		-	-	-	0,25	0,25	0,25	9 096,29	36 385,16	-
AS/AMP		13,00	12,20	12,20	11,76	10,09	10,09	371 672,84	36 835,76	328
ASH		22,00	20,30	20,30	19,69	17,19	17,16	585 553,56	34 123,17	326
Personnels psy éducatifs et sociaux		1,00	1,00	1,00	0,91	0,75	0,75	29 515,89	39 354,52	408
Psychologue		1,00	1,00	1,00	0,91	0,75	0,75	28 726,83	38 302,44	408
Animateur		-	-	-	-	-	-	789,06	-	-
Personnels médico-techniques		1,00	1,00	1,00	1,52	1,34	1,34	45 082,99	33 644,02	356
Personnels techniques et ouvriers		10,00	9,80	9,80	8,25	7,73	7,72	243 751,49	31 574,03	326
Technicien Hospitalier		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouvrier principal		1,00	1,00	1,00	1,33	1,33	1,33	44 924,15	33 777,56	328
Agent d'entretien		9,00	8,80	8,80	6,92	6,40	6,39	198 827,34	31 115,39	326
Sous total remplaçant		49,00	46,30	46,30	43,85	38,82	38,78	1 343 767,70	34 651,05	330
Contrat aidé / apprenti		2,00	2,00	2,00	2,68	2,32	2,32	41 088,58	17 710,59	-
Total PNM	163,25	200,00	182,65	185,40	198,58	177,28	179,41	7 523 897,52	41 936,11	372
Total PM+PNM	165,53	203,00	184,85	187,60	201,72	179,30	181,43	7 860 716,99	43 325,65	-
Total PM+PNM - Rappel n-1	165,53	211,00	192,80	193,63	208,45	189,22	190,45	8 180 731,31	42 954,75	
Ecart n / n-1	-	- 8,00	- 7,95	- 6,03	- 6,73	- 9,92	- 9,02	- 320 014,32	370,90	

Commentaires :

- Dans le cadre de la convention de direction commune ont été mis à disposition auprès de l'EHPAD Public Les Saulaies de Saint Trivier sur Moignans : 1,70 ETP pour 2019

- | | | |
|---|---|-------------------|
| - 0,25 etp de directeur | } | CODIR
1,00 etp |
| - 0,20 etp de cadre supérieur de santé | | |
| - 0,35 etp de responsable ressources humaines | | |
| - 0,20 etp de responsable financier et clientèle | | |
| - 0,13 etp de responsable cuisine (affecté à 0,20% à compter du 01/05/2019) | | |
| - 0,04 etp de cuisinier (pour palier à une absence) | | |
| - 0,33 etp de psychologie (0,40% à compter du 01/03/2019) | | |
| - 0,20 etp d'ergothérapeute | | |

Recette : 91 662,10 euros

- 1 infirmière a été mise à disposition par l'EHPAD Public Les Saulaies de Saint Trivier sur Moignans pour 0,75 etp

Coût : 32678,98

- Le Directeur a affecté un interim auprès de la Maison Départementale de l'Enfance à Bourg-en-Bresse (5 mois)

Recette : 1900,00 euros

Intervenants extérieurs :

- Kinésithérapeutes (0,75 etp sont autorisés par la convention tripartite)
- Coiffeuses
- Pédicures

Personnel intérimaire :

	ETP N	ETP N-1	Taux d'évolution
Personnel médical	0,03	-	-
Personnel non médical	0,38	0,51	-25 %

	Dépense totale brute N	Dépense totale brute N-1	Taux d'évolution
Personnel médical	24 200,05	-	-
Personnel non médical	32 097,62	39 848,42	-19 %

L'interim médical concerne un pharmacien

L'interim non médical concerne uniquement des infirmiers

Des contrats "prestation de recherche" ont été signés avec des agences d'interim pour des médecins :

- Cout Personnel médical : 9690 euros

4. 2. Gestion du temps et disponibilité des ressources humaines (hors contrats aidés)

Heures supplémentaires (non encore récupérées non encore rémunérées) et temps de travail additionnel au 31 décembre

	Nbre d'heures supplémentaires	Nbre d'agents concernés	Nbre moyen heures par agent concerné	Coût
Personnel médical	-	-	-	-
Personnel non médical	5 028,16	180	27,93	134 101,03

Jours de comptes épargne temps stockés au 31 décembre

	Nbre jours inscrits	Nbre d'agents concernés	Nbre moyen de jours par agent	Montant de la provision
Personnel médical	-	-	-	-
Personnel non médical	646,83	26	24,88	114 884,61

4. 2. 1. Mouvements du personnel permanents

4.2.1.1. Départs

	Retraite	Mutation	Démission	Disponibilité	Détachement	Congé Parental	Total	N-1
Attaché administration	1						1	2
Psychologue								1
Ergothérapeute								7
Infirmier		1					1	1
AS/AMP	2			1			3	1
ASHQ	2					1	3	1
Animateur								1
Ouvrier Principal	1			1			2	1
Technicien Hospitalier								1
Total	6	1	1	2		1	10	13
Rappel n-1	5	1	1	3	1	1	13	

4.2.1.2. Recrutements

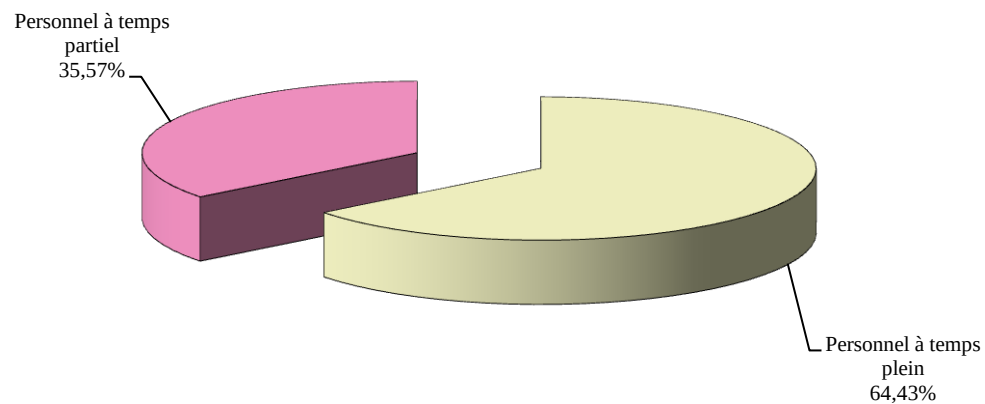
	Mise en stage	Mutation	Réintégration congé parental	Réintégration disponibilité	CDI	Promotion professionnelle	Total	N-1
Ergothérapeute	1						1	0
Infirmier	1	1					2	1
Préparateur en Pharmacie		1					1	0
AEQ	1						1	0
ASHQ							0	0
Animateur							0	0
Technicien Hospitalier							0	0
Ouvrier principal		1					1	1
Total	3	3					6	2

4.2.1.3. Taux de turn over et taux de mobilité interne

	2019	2018
Nombre de recrutements hors promotions	5	12
Nombre de départs hors promotions	13	12
Total des mouvements hors promotions	18	24
Total des promotions professionnelles	0	1
Total des changements de fonctions hors PP	0	0
Effectif physique moyen permanent	152,14	156,52
Taux de turn over	5.92%	7,67%

4.2.1.4. Agents permanents autorisés à travailler à temps partiel

GRADES	AU 31/12/N						AU 31/12/N-1						ECART						% d'agents à temps partiel au 31/12
	50%	60%	70%	75%	80%	90%	50%	60%	70%	75%	80%	90%	50%	60%	70%	75%	80%	90%	
PERS. ADMINISTRATIF	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	44,44%
PERS. TECH&OUVRIER	0	1	0	0	3	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	15,38%
PERS. PSY ECUC&SOC.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	-1	0	0,00%
PERS. MEDICO TECH	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	50,00%
PERS. REEDUCATION	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	50,00%
CADRE SANTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
INFIRMIERE	0	0	1	0	4	0	3	0	1	0	2	0	-3	0	0	0	2	0	35,71%
AS/AMP	1	0	0	1	22	0	1	0	0	0	23	0	0	0	0	1	-1	0	38,71%
ASH	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	-1	0	51,85%
TOTAL	1	1	1	1	48	1	4	1	1	0	48	1	-3	0	0	1	0	0	35,57%
	53						55						-2						



4.2.1.5. Agents permanents à temps non complet

2 agents de restauration sont en CDI à temps non complet 50%

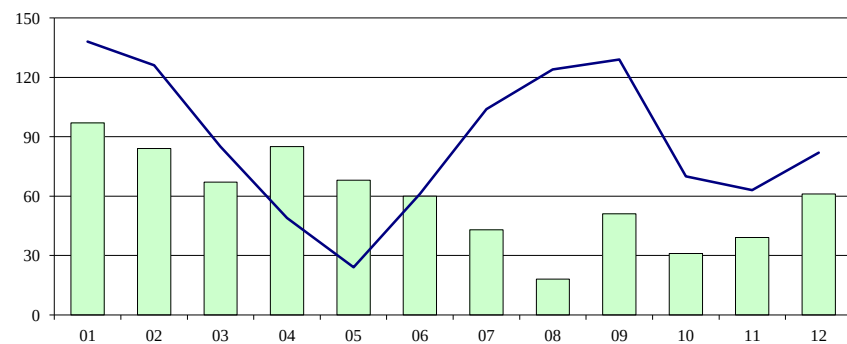
4. 2. 2. Absentéisme du personnel non médical (tout statut)

4.2.2.1. Etat mensuel des absences par motifs

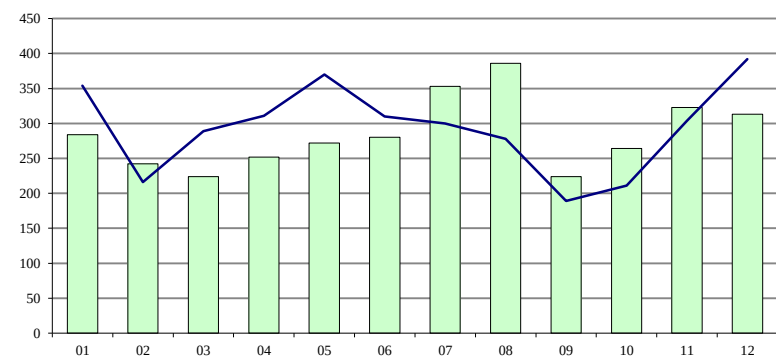
MOTIFS	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	TOTAL	R N-1	% EVOL.
MALADIE ORDINAIRE (*)	284	242	224	252	272	280	353	386	224	264	323	313	3417	3524	-3,04%
CONGE DE LONGUE MALADIE	62	56	62	60	62	60	62	62	60	62	60	62	730	512	42,58%
CONGE DE LONGUE DUREE	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	424	-94,34%
CONGE DE GRAVE MALADIE	0	23	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	329	0	-
CONGE DE MATERNITE	97	84	67	85	68	60	43	18	51	31	39	61	704	1039	-32,24%
CONGE DE PATERNITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	- 100,00%
ACCIDENT DU TRAVAIL	142	110	93	90	124	119	69	68	55	31	35	70	1006	2206	-54,40%
MALADIE PROFESSIONNELLE	93	84	76	30	31	30	31	31	30	31	30	31	528	871	-39,38%
CONGE ENFANT MALADE	2	1	1	2	1	1	0	0	1	4	6	3	22	26	-15,38%
CONGE EVENEMENT FAMILIAL	0	1	6	1	2	0	2	0	10	3	2	1	28	22	27,27%
ABSENCE NON JUSTIFIEE	1	1	0	1	1	2	3	7	1	4	4	3	28	26	7,69%
TOTAL	705	602	560	551	592	582	594	603	462	461	529	575	6816	8666	-21,35%

* dont 241 jours de maladie liés à la maternité

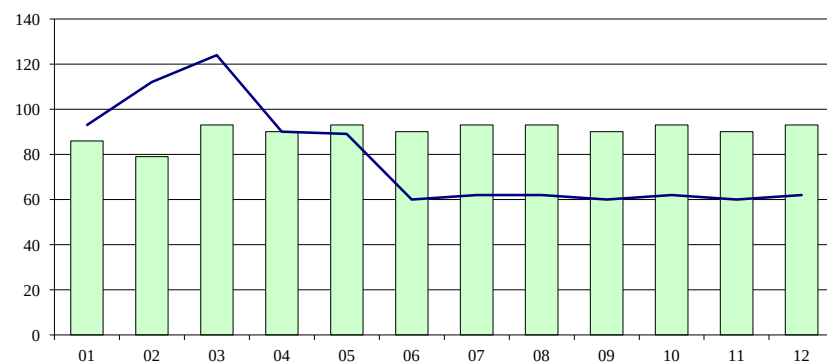
MATERNITE-PATERNITE



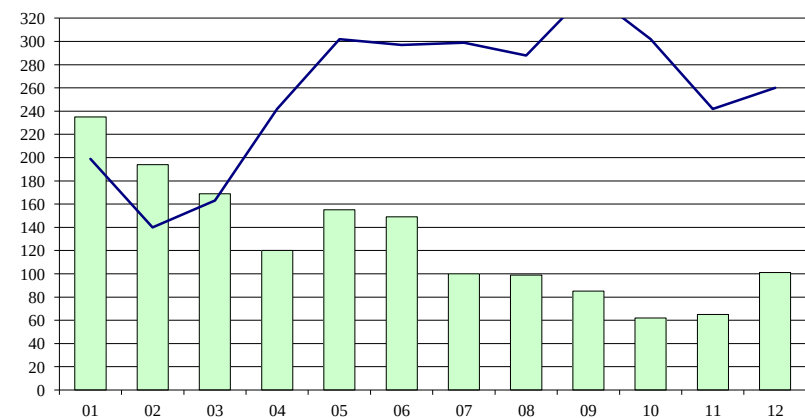
MALADIE ORDINAIRE



CLM - CLD - DISPO SANTE



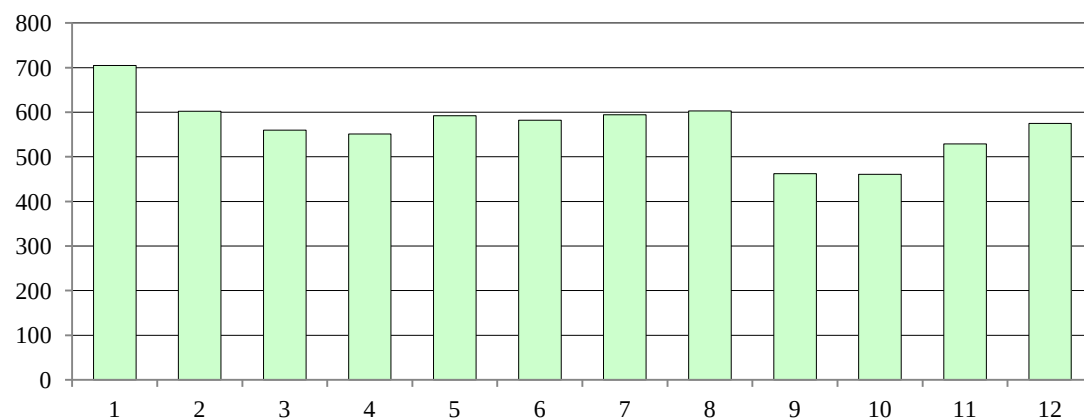
ACCIDENT DU TRAVAIL - MALADIE PROFESSIONNELLE



4.2.2.2. Etat mensuel des absences par grade

GRADES	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	TOTAL	R N-1
ADMINISTRATIF CAT A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29
ADMINISTRATIF CAT B	0	4	20	19	0	14	0	0	0	0	0	1	58	7
ADMINISTRATIF CAT C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	31	43	4
CADRE / CADRE SUP DE SANTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REEDUCATEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INFIRMIERE	0	5	0	0	22	30	52	64	63	62	67	76	441	524
AIDE-SOIGNANTE / AMP	308	253	221	244	263	260	255	264	213	188	207	176	2852	3566
ASH QULIFIE	180	135	147	128	154	147	148	134	93	82	113	119	1580	2547
PSYCHOLOGUE	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	29
ANIMATEUR	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	28	413
PREPARATEUR PHIE	0	16	2	9	17	3	0	0	0	0	0	0	47	11
OUVRIER CAT B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OUVRIER CAT C	189	189	170	151	136	128	139	141	93	129	130	170	1765	1536
TOTAL	705	602	560	551	592	582	594	603	462	461	529	575	6816	8666

ABSENTEISME TOTAL PAR MOIS



4.2.2.3. Etat des absences par motif et par grade

En nombre de jours

SERVICES	MO	CLM - CLD OGM	AT MP	AUTRES ABSENCES	MATERNITE PATERNITE	TOTAL	R.N-1
ADMINISTR.	100			2		102	
ENCADREMENT DES SOINS				1		1	
PSYCHOLOG.	2					2	
ANIMATION	261	24		2		287	
INFIRMIER	309			7	124	440	
EHPAD GG	291		386	1	88	766	
EHPAD MR	344		18	3	4	369	
EHPAD OE	76		190	8	181	455	
EHPAD OC	422	365	195	13	117	1112	
UVP	295		79	4		378	
NUIT	252		9	4	64	329	
HOTELLERIE	47		268	4		319	
PHARMACIE	46			1		47	
ENTRETIEN	438	365	377	23	126	1329	
BLANCHISSE	27		6	2		35	
SERVICE INT.	197			3		200	
SERVICE TEA	38					38	
CUISINE	272	329	6			607	
	3417	1083	1534	78	704	6816	

En nombre d'arrêts

SERVICES	MO	CLM - CLD OGM	AT MP	AUTRES ABSENCES	MATERNITE PATERNITE	TOTAL	R.N-1
ADMINISTR.	4			2		6	
ENCADREMENT DES SOINS				1		1	
PSYCHOLOG.	1					1	
ANIMATION	2	1		1		4	
INFIRMIER	4			2	1	7	
EHPAD GG	12		3	1	2	18	
EHPAD MR	23		3	2	1	29	
EHPAD OE	12		2	7	1	22	
EHPAD OC	22	1	3	8	1	35	
UVP	6		2	3		11	
NUIT	3		1	2	1	7	
HOTELLERIE	1		1	2		4	
PHARMACIE	4			1		5	
ENTRETIEN	27	1	3	19	1	51	
BLANCHISSE	2		1	2		5	
SERVICE INT.	1			1		2	
SERVICE TEA	1					1	
CUISINE	3	1	1			5	
	128	4	20	54	8	214	

Taux d'absentéisme pour motif médical (maladie, CLM, CL) : 6,66%
Taux d'absentéisme pour motif non médical (maternité, paternité) : 0,78%
Taux d'absentéisme tous motifs confondus : 7,56%

N-1

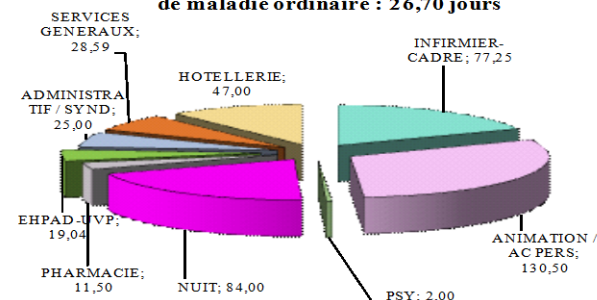
7,86%

1,10%

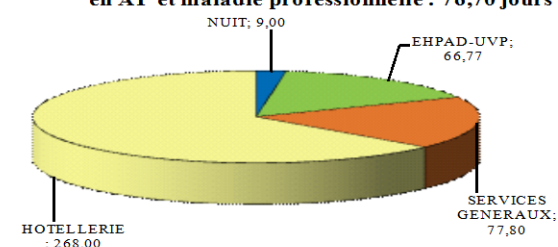
9,07%

Le taux d'absentéisme est calculé sur la base de 5/7 (cad hors RH)

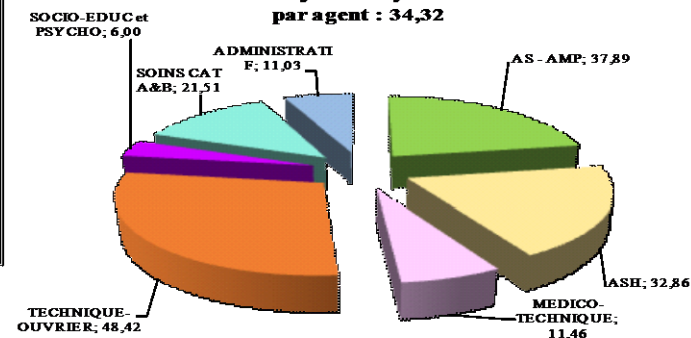
Durée moyenne d'un arrêt de maladie ordinaire : 26,70 jours



Durée moyenne d'un arrêt en AT et maladie professionnelle : 76,70 jours



Nombre de jours moyen d'absence par agent : 34,32



4. 3. Santé et sécurité au travail

4. 3. 1. Accidents de travail au cours de l'année du personnel non médical

REPARTITION DES ACCIDENTS PAR ELEMENTS MATERIELS	NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL SURVENU EN :					NOMBRE D'ACCIDENTS AYANT DONNE LIEU A ARRET					NOMBRE DE JOURS D'ARRET				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Manutention de résidents	12	13	12	16	14	5	5	4	9	9	541 (1)	693 (3)	630 (5)	1130 (8)	118
Geste / posture / manipulation	18	18	20	11	10	6	7	7	4	1	206 (2)	244	771 (6)	806 (9)	6
Soulèvement de charge	2			1		2			1		72			159	
Piqûres/AES		2	3	5											
Chutes ou glissades	13	12	8	13	9	5	5	1	1	1	153	364	299 (10)	67	6
Projections/inhalation de produits			3												
Coupures		2	1												
Brûlure	1	2		1											
Contacts avec résidents agités	5	2	1		1	1			1		358	17 (4)		7	
Accident de circulation et de trajet		2	3	3	1		1	2	2			23	39 (7)	33	
Autres	1			2					1					4	
TOTAL	52	53	51	52	35	19	18	14	19	11	1330	1341	1739	2206	130

(1) dont 354 jours imputable à 2 accidents du travail de 2014

(2) dont 4 jours imputable à un AT de 2014 et 109 jours à un AT de 2012

(3) dont 215 jours imputable à un AT de 2015

(4) dont 17 jours imputable à un AT de 2015

(5) dont 365 jours imputable à un AT de 2016 et 263 jours à un AT de 2015

(6) dont 566 jours imputable à 3 AT de 2016

(7) dont 1 jour imputable à 1 AT de 2017

(8) dont 577 jours imputable à un AT de 2016 et un de 2017

(9) dont 365 jours imputable à un AT de 2017 et 365 jours à un AT de 2015

(10) dont 28 jours imputable à 1 AT de 2016

Mode de Calcul du taux de fréquence :

nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000

nombre d'heures travaillées

Mode de Calcul du taux de gravité :

nombre de jour d'arrêt x 1 000

nombre d'heures travaillées

TAUX DE FREQUENCE : 45,60

TAUX DE GRAVITE : 3,45

(hors accidents de trajets)

Tx Freq signifie que 1 agent aura en moyenne au cours d'une carrière de 35 ans 2,48 AT avec arrêt

Le taux de gravité signifie que chaque année 4,28 agents sont absents du fait d'AT

4. 3. 2. Maladies professionnelles et maladies reconnues imputables au service

REPARTITION DES ACCIDENTS PAR ELEMENTS MATERIELS	NOMBRE DE MALADIE SURVENUE EN					NOMBRE DE MALADIE AYANT DONNE LIEU A ARRET					NOMBRE DE JOURS D'ARRET				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Maladie Professionnelle	1	1	0	2	1	4	2	1	4	3	741 (1)	382 (2)	88 (3)	871 (4)	528 (5)
Maladie imputable au service	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	1	0	2	1	4	2	1	4	3	741	382	88	871	528

(1) dont 126 jours imputable à une MP survenue en 2011 + 25 jours à une MP survenue en 2013 + 279 jours à une MP survenue en 2014

(2) dont 190 jours imputable à une MP survenue en 2014 + 192 jours à une MP survenue en 2015

(3) 88 jours imputable à une MP survenue en 2016

(4) dont 278 jours imputable à une MP survenue en 2013 + 64 jours à une MP survenue en 2016

(5) dont 464 jours imputable à 2 MP survenues en 2018

4. 4. Responsabilité sociale de l'établissement

4. 4. 1. Travailleurs handicapés

Les établissements ont l'obligation d'employer des personnes handicapées à hauteur de 6 % de leur effectif. Les établissements ne remplissant pas ou partiellement cette obligation doivent verser une contribution au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	10		IDE	AS	ASH	OPQ	AEQ
Nombre d'agents bénéficiaires au 31 décembre	10	Reconnu par la CDAPH		2	6		2
		Bénéficiaire d'une ATI					
Taux d'emploi direct travailleurs handicapés	5,49%	Bénéficiaire d'un reclassement					
Montant de la contribution versée au FIPHP	0 €	Bénéficiaire d'une rente AT					

4. 4. 2. Changement de poste pour raison de santé

Aucun sur l'année

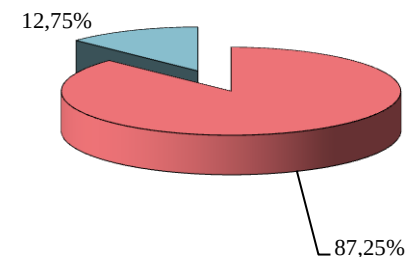
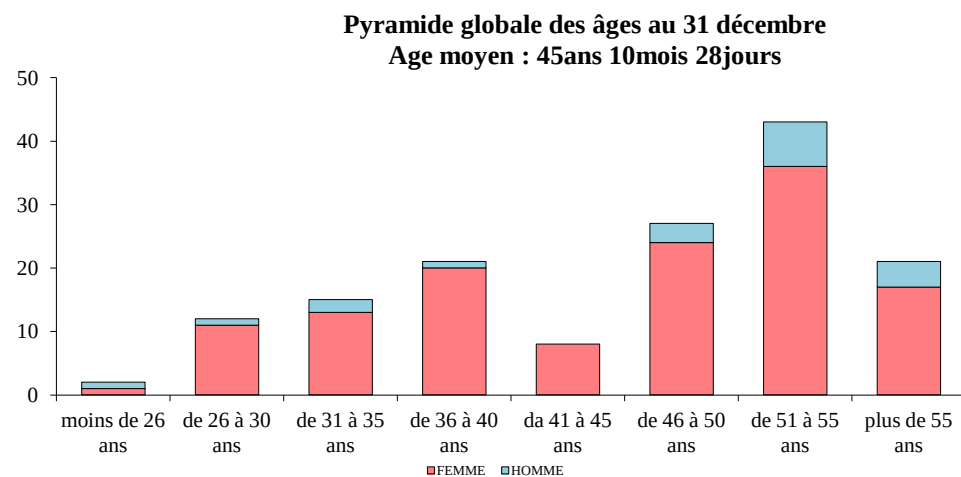
4. 4. 3. Temps partiel thérapeutique pour raison de santé

GRADE	Nombre d'agents	Nombre de jours à l'issue de :			
		Maladie	CLM CLD	AT	MP MIS
INFIRMIER	1	0	146	0	0
AS/AMP	5	435	340	273	0
OUVRIER	4	297	0	0	549
TOTAL			0		0
		2040			

4. 5. Répartition par âge du personnel physique permanent au 31 décembre

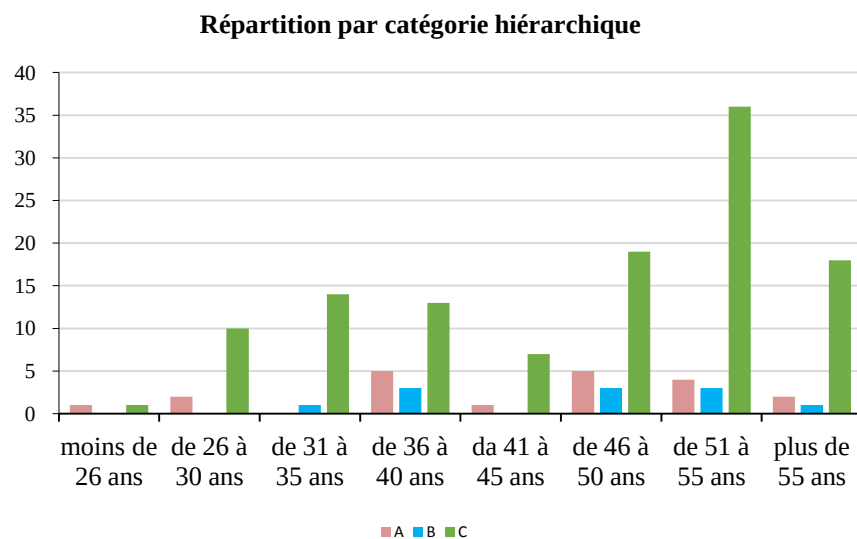
TRANCHE D'AGE	SEXE	CATEGORIE HIERARCHIQUE			TOTAL	FILIERE					
		A	B	C		ADMINISTRATIVE	SOIGNANTE	REEDUCATIVE	TECHNIQUE OUVRIERE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIO EDUCATIVE
MOINS DE 26 ANS	H	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0
	F	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0
DE 26 A 30 ANS	H	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0
	F	1	0	10	11	0	11	0	0	0	0
DE 31 A 35 ANS	H	0	0	2	2	0	2	0	0	0	0
	F	0	1	12	13	0	12	0	0	1	0
DE 36 A 40 ANS	H	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0
	F	5	3	12	20	4	12	1	1	0	2
DE 41 A 45 ANS	H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	F	1	0	7	8	1	7	0	0	0	0
DE 46 A 50 ANS	H	1	1	1	3	1	0	0	2	0	0
	F	4	2	18	24	1	17	0	5	0	1
DE 51 A 55 ANS	H	0	1	6	7	0	1	0	6	0	0
	F	4	2	30	36	1	27	0	6	1	1
PLUS DE 55 ANS	H	1	0	3	4	1	0	0	3	0	0
	F	1	1	15	17	0	16	0	1	0	0
TOTAL	H	3	2	14	19	2	4	0	13	0	0
	F	17	9	104	130	7	102	2	13	2	4
	H+F	20	11	118	149	9	106	2	26	2	4

Age moyen : 45 ans 10 mois 28 jours

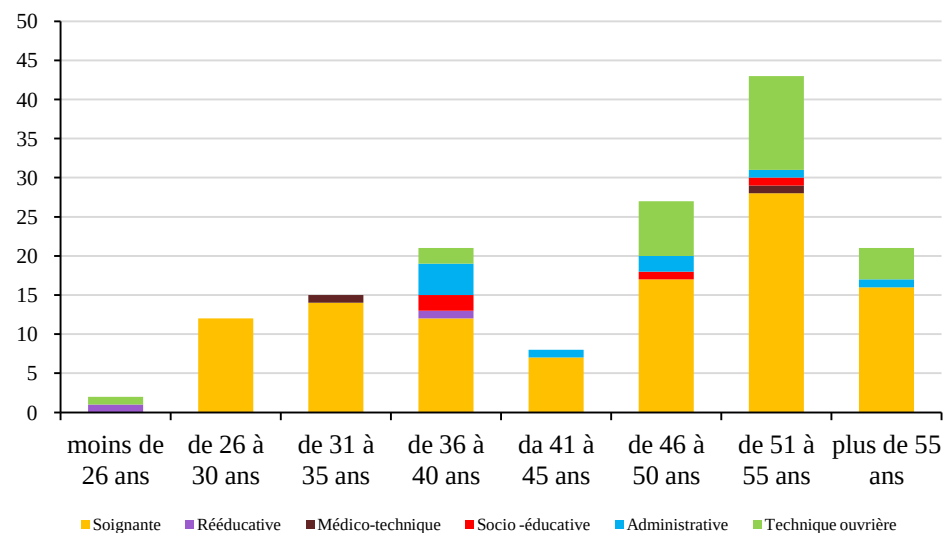


Répartition par sexe

FEMME HOMME

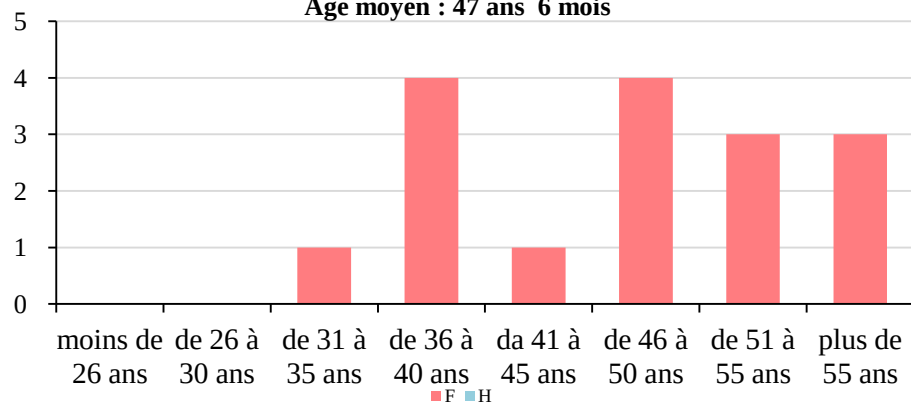


Répartition par filière



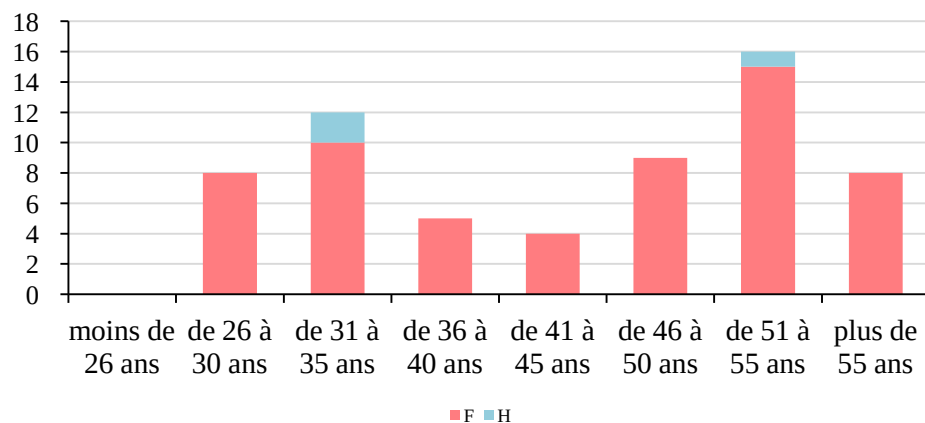
Pyramide des âges des infirmiers

Age moyen : 47 ans 6 mois



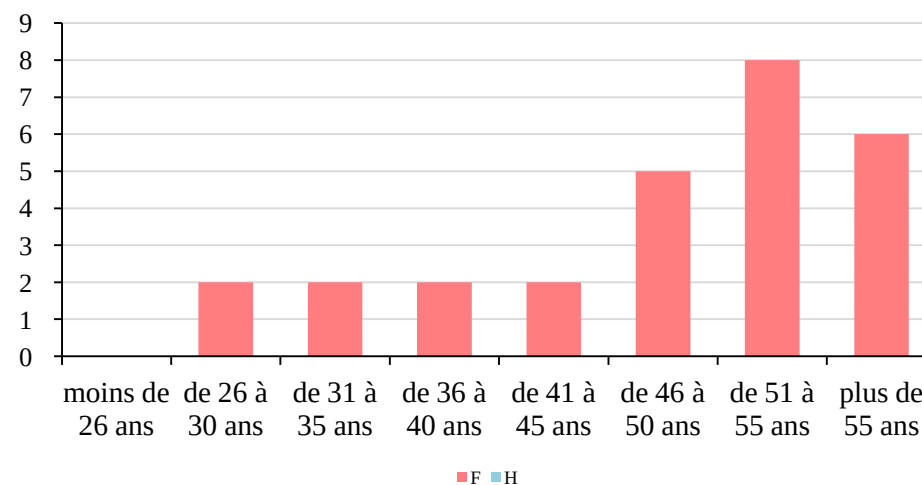
Pyramide des âges des aides-soignants

Age moyen : 43ans 9mois 14jours

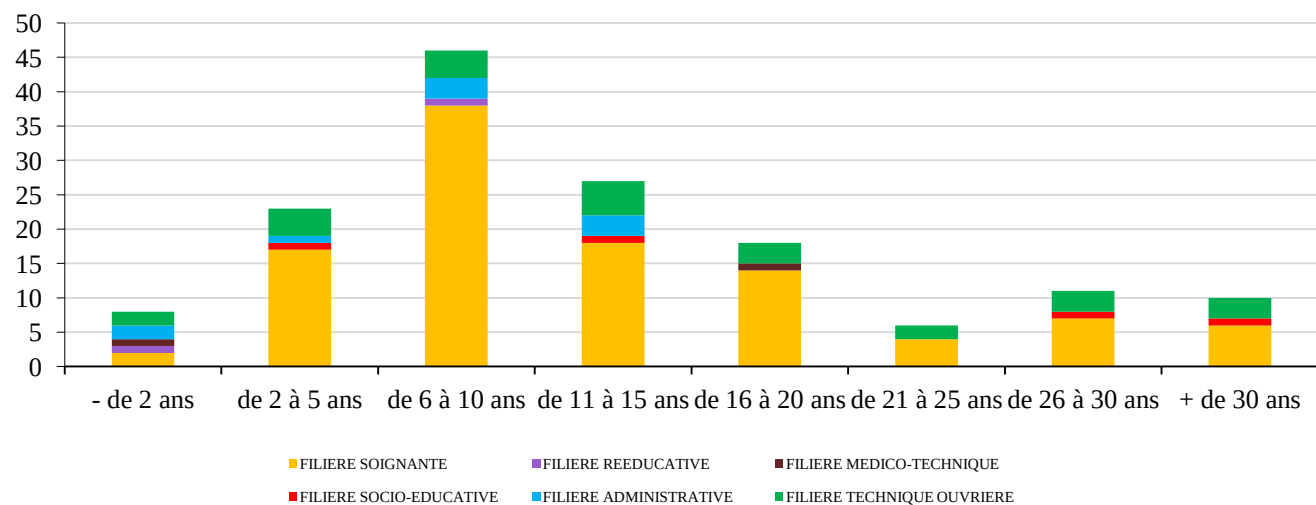


Pyramide des âges des agents des services hospitaliers

Age moyen : 48ans 3mois 4jours



	FILIERE						TOTAL
	ADMINISTRATIVE	SOIGNANTE	REEDUCATIVE	TECHNIQUE OUVRIERE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIO-EDUCATIVE	
- de 2 ans	2	2	1	2	1		8
de 2 à 5 ans	1	17	0	4		1	23
de 6 à 10 ans	3	38	1	4			46
de 11 à 15 ans	3	18		5		1	27
de 16 à 20 ans		14		3	1		18
de 21 à 25 ans		4		2			6
de 26 à 30 ans		7		3		1	11
+ de 30 ans		6		3		1	10
TOTAL	9	106	2	26	2	4	149



Ancienneté moyenne :
13 ans 2 mois 12 jours

4. 5. 1. Moyens et actions : le CHSCT

Président : Monsieur Damien BRUGGEMAN, Directeur

Secrétaire : Madame Christel GROS

	2019	2018	2017
Nombre de réunions ordinaires :	4	4	4
Nombre de réunions extraordinaires :	0	0	0
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent :	0	0	0
Nombre de cas de recours à un expert :	0	0	0
Nombre de représentants du personnel formé :	0	0	0
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important :	0	0	0

4. 5. 2. Rapport du médecin du travail

L'intervention régulière d'un médecin et d'une infirmière du travail dans l'établissement, suite à la signature d'une convention entre 7 établissements (Beaujeu, Belleville, Châtillon, Montmerle, Trévoux, Saint Trivier sur Moignans et Villars les Dombes) permet un suivi médical des agents et une participation au CHSCT.

Le Docteur et l'infirmière ont assuré **27 permanences** de consultations de médecine préventive sur l'année 2019. (27 en 2018, 31 en 2017, 22 en 2016).

Par ailleurs, la campagne de vaccinations contre la grippe a été réalisée par le médecin du travail.

4.5.2.1. Les types de visites :

ANNEE	VEmbauche	VPériodique	VReprise	VPréReprise	VSupplémentaire	Total
2017	37	85	26	9	7	166
2018	39	38	38	15	14	144
2019	46	49	23	10	27	155

Visites supplémentaires : à la demande de l'agent, du médecin ou de l'établissement

Visites de reprise : à l'issue de temps partiel thérapeutique et de toute absence (congé longue maladie, congé maternité, congé parental, congé maladie ordinaire...)

4.5.2.2. Les avis formulés

	2019	2018	2017
Inaptitude définitive à un poste	0	0	0
Inaptitude temporaire	1	1	0
Apte avec recommandations/restrictions	37	21	22
Apte	100	102	131
Sans fiche d'avis ou fiche de pré reprise	17	20	13
Absences excusées	2	1	3
Absences non excusées	2	0	1

4.5.2.3. Les examens complémentaires prescrits

	2019	2018	2017
Sérologie hépatite B	17	26	17
Sérologie hépatite C	0	9	6
Sérologie VIH	0	6	4
ALAT	0	9	6
Radiographie pulmonaire	2	4	37

4.5.2.4. Les vaccinations effectuées dans l'établissement (par le médecin du travail)

	2019	2018	2017
Vaccin anti-hépatite B	4	11	11
Vaccin DTP	0	3	9
Vaccin DTPc	1	3	1
Vaccin anti-grippal	63	60	49
Prise de sang	17	36	21
Audiogramme	0	0	0

4. 5. 3. Autres conditions de vie dans l'établissement : l'amicale du personnel

4.5.3.1. Cotisations :

90 Adhérents x 15 € =	1 350 €
Subvention EHPAD =	5 000 €
Total =	6 350 €

4.5.3.2. Manifestations :

Pas de manifestations mais une bonne participation des adhérents aux achats groupés.

Parfumerie Europe : 9 commandes

Savilem café : 6 commandes

Bijoux SRD : 9 commandes

Biscuits Mistral : 2 commandes

Piscine Chatillon : 100 tickets d'entrées

Cinéma Chatillon : 30 tickets d'entrées adultes et 20 enfants

Cinéma Bourg : 50 tickets d'entrées

4.5.3.3. Frais divers :

Assurance :	185.00
Divers (papeterie/poste)	43.19

Fête de fin d'année :

Achat chèques « kdo » : 4500.00

Achat cadeaux enfants : 341.70

Courses « apéro dinatoire » : 278.47

Spectacle : 550.00

4. 6. FORMATION

4. 6. 1. Formation du personnel non médical

INTITULE FORMATION	Nb Jours	Nb agents	NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR GRADE																FINANCEMENT DES FORMATIONS			
			CSI	AGT MAIT RISE	AEQ	PHA	ERGO	DIET	AAH	IDE	TECH. HOSP.	AS	ASH	ANIM	PSY	ADM	OP	TOT.	PLAN	PLAN REGIO NAL	FONDS MUT.	CNSA
DU Soins palliatifs	5	1								5								5	1 162 €			
AFGSU2 Recyclage	3	25								9		66						75	7 404 €			
AFGSU2	3	4										6	6					12	3 565 €			
AFGSU1 (gestes et soins d'urgences)	2	5							2				8					10	3 525 €			
ALZHEIMER	5	64	6			12	5			15	5	90	72	10	5			220	19 082 €	7 500 €		
ASG (Assistant soins en gériatrie)	20	1										20						20	293 €			1 610 €
Accompagnement fin de vie	2	14										18	10					28	6 419 €			
Tutorat IDE	3	4								12								12	2 585 €			
Tutorat AS (suite 2018)	1	9										9						9	7 764 €			
Tutorat AS	3	11										33						33				
Tutorat AS (fin en 2020)	2	8										16						16				
HACCP Cuisine	1	12									1						11	12	2 540 €			
HACCP Hôtellerie	1	11									1		10					11	2 540 €			
OSIRIS	0,3	18	1,2					0,3		0,9		1,5		0,9	0,6			5,4	1 656 €			
OSIPHARM	1	5				5												5	5 256 €			
OSIPHARM	0,5	3				1,5												1,5				
GMAO	2	4		2			2										4	8	6 652 €			
GMAO	0,5	15	1,5	1	0,5		1		0,5		0,5			0,5			2	7,5				
Recyclage PSC1	0,5	3		0,5													1	1,5	175 €			
Recyclage Habilitation électrique	1,5	2															3	3	1 813 €			
Recyclage SSIAP 2	2	1															2	2	728 €			
Mise à jour juridique	2	1							2									2	1 161 €			
Journées professionnelles	1	4	2						1							1		4	680 €			
Macro et VBA	2	1														2		2	1 141 €			

INTITULE FORMATION	Nb Jours	Nb agents	NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR GRADE																FINANCEMENT DES FORMATIONS			
			CSI	AGT MAIT RISE	AEQ	PHA	ERGO	DIET	AAH	IDE	TECH. HOSP.	AS	ASH	ANIM	PSY	ADM	OP	TOT.	PLAN	PLAN REGIO NAL	FONDS MUT.	CNSA
Audit accueil	3	5							3							12		15	3 750 €			
Préparation école des cadres	12	1								12								12	2 150 €			
Gestes et Postures	2	51								10		62	30					102				
Bientraitance Vis ma vie	0,14	4											0,56					0,56				
Biblio	0,14	18			0,28						0,14	0,98	0,98				0,14	2,52				
Incendie 2 heures	0,27	56		0,27	1,35			0,27		1,35		7,02	2,7	0,27	0,27	1,08	0,54	15,12				
Incendie 4 heures	0,54	21			1,08	1,08	0,54		1,08	1,08		2,16	3,24		0,54	0,54		11,34				
Osiris	0,47	41					0,47				0,47	9,87	7,99				0,47	19,27				
Fonction d'agent de bio nettoyage	4	3											8				4	12	1 200 €			
Gérer les dossiers retraite des agents de la FPH	2	2														4		4	450 €			
Manutentions des charges	2	3			4								2					6	1 196 €			
Travailler la nuit	3	1										3						3	700 €			
TOTAL		432	10,7			19,58	9,01	0,57	9,58	66,33	8,11	344,53	161,47	11,67	6,41	20,62	28,15	707,71	85 594 €	7 500 €	0 €	1 610 €
																			94 704,11 €			

Plan de formation	2017	2018	2019
Nombre de journées de formation	739.17	957.05	707.71
Nombre d'agents différents formés	205	426	432
Nombre de jour moyen / agent	3.61	2.25	1.64

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une formation sur « **ALZHEIMER** », déjà proposée en 2013 sur site, afin que tous les agents soient formés (soignants et non soignants) à laquelle ont participé 64 agents sur 5 jours de formation. Les agents n'ayant pas réalisé les 5 jours de formation en 2013 on pu terminer la formation en 2019 en suivant les modules qu'ils leur manquaient (car même formatrice avec le même programme).

Mais également par la mise en place de la GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) ce qui a demandé un gros travail de préparation. De plus, l'établissement organise dorénavant les formations en collaboration avec L'EHPAD Public Les Saulaies.

Par ailleurs, il a été également organisé, sur site, des actions de formation de **groupe**, dispensées par des **agents de l'établissement**, telles que :

- Gestes et postures, dispensée par un binôme composé d'une aide-soignante, titulaire d'un certificat d'Animateur Gestes et Activations pour personnes âgées, et de l'ergothérapeute : 7 sessions de 2 jours, 51 participants.
- Prévention Incendie : 56 agents ont été formés lors de sessions de formation de 2h et 21 agents lors de sessions de 4h. Les formations sont assurées par un agent des services techniques, titulaire du SSIAP2 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
- Biblio et Datameal, assurée par la responsable qualité
- Accompagnement OSIRIS assuré par la cadre supérieure de santé : 41 agents formés

D'autres formations, dispensées par des organismes extérieurs, ont également été organisées sur site, telles que :

- HACCP : 2 jours (1 jour pour le personnel du service cuisine et 1 jours à l'intention du personnel hôtelier).
- Suivi du document unique : 0,5 jour, à l'attention notamment des membres du CHSCT.
- Accompagnement en fin de vie : 2 sessions de 2 jours, soit 14 agents formés.
- AFGSU (Formation aux Gestes d'Urgence) : 1 session de 3 jours, soit 4 agents formés.
- Gestes et Premiers Secours : 1 session de 2 jours, soit 5 agents formés (administratifs, logistiques, vie sociale,...).

Les agents ont également participé à des actions inter-établissements sur site ou dans d'autres structures du département (ou du Rhône) sur les thèmes suivants :

- Fonction d'agent de bio nettoyage, sur site (3 agents),
- Gérer les dossiers retraite des agents de la FPH, à Villeurbanne (2 agents),
- Manutention des charges, à l'EHPAD Public de Saint Trivier sur Moignans (3 agents),
- Travailler la nuit, sur site (1 agent)

L'établissement perpétue sa politique d'accompagnement à la démarche VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), en vue de l'obtention du diplôme d'aide-soignant.

4. 6. 2. Stagiaires accueillis dans l'établissement

L'Etablissement poursuit sa dynamique d'accueil des stagiaires.

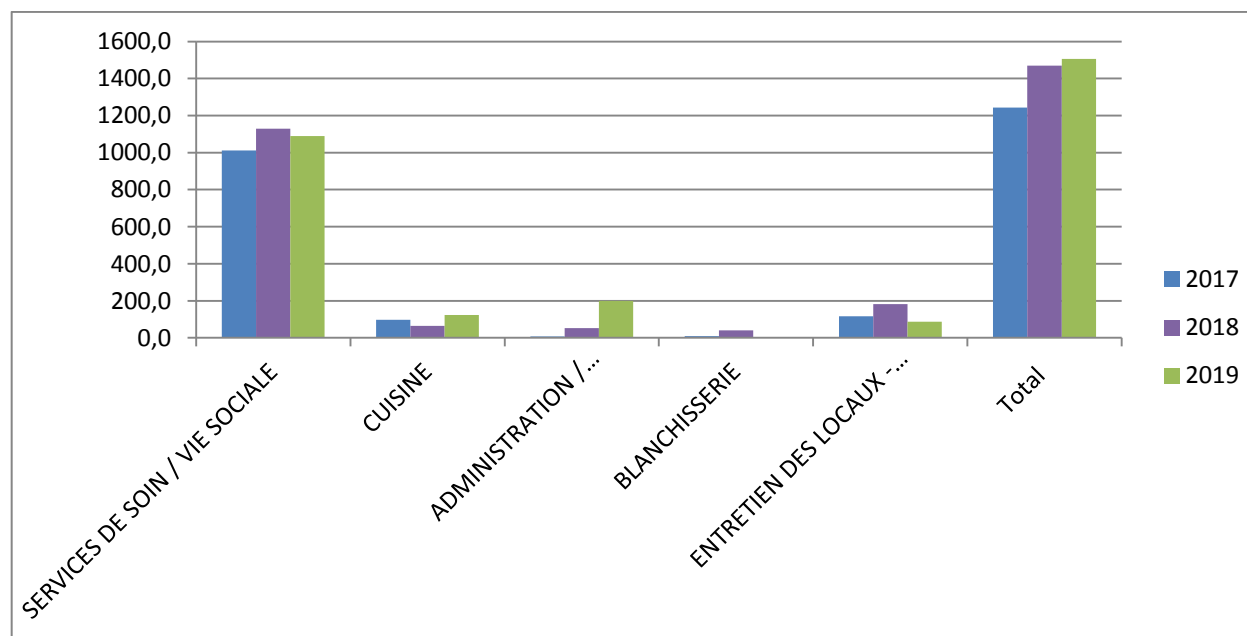
2017 : 56 stagiaires, 1243 jours de présence

2018 : 66 stagiaires, 1470 jours de présence

2019 : 74 stagiaires, 1504.50 jours de présence

Par ailleurs 8 demandes de stage ont été annulées par les stagiaires à la dernière minute.

	SERVICES DE SOIN / VIE SOCIALE	CUISINE	ADMINISTRATION PSYCHOLOGUE	BLANCHISSERIE	ENTRETIEN DES LOCAUX - HOTELLERIE	Total
2017	1011	98	8	9	117	1 243
2018	1130	65	53	40	182	1470
2019	1088.5	124	199	5	88	1504.5
Nombre de stagiaires	55	7	4	1	7	74



5. FONCTIONS SUPPORTS

5. 1. BLANCHISSERIE

5. 1. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	4,4 ETP	4,4 ETP
Effectif réel (ETP)	4,4 ETP	4,4 ETP

Le service travaille dans le respect de la méthode RABC (Analyse et Contrôle des Risques liés à la Bio contamination).

Pour ce faire, le respect du circuit du linge (la séparation du sale et du propre) et 2 prélèvements bactériologiques sur le linge résident sont effectués chaque année.

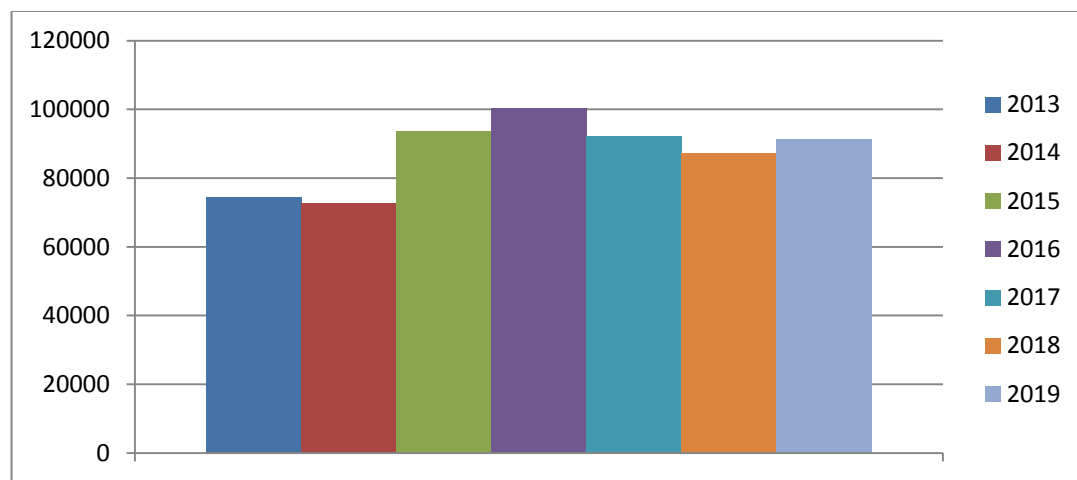
Le personnel de la blanchisserie distribue le linge des résidents 2 fois par semaine dans chaque chambre. Tous les vêtements des résidents sont identifiés à leurs noms à leur entrée et à chaque rajout de vêtement au cours du séjour .Pour l'année 2018, 7432 articles ont été marqués par les agents du service.

Le linge traité représente un poids total pour l'année 2019 de **62 679,4 kg** (dont 28177 kg de matériels de ménage).

Pour le linge résidents de l'EHPAD de Saint Trivier sur Moignans **28 453,7 kg** (dont 11568 kg de matériels ménage).

Ainsi, pour les deux établissements **91 133,1 kg** de linge résidents et matériels de ménage ont été traités cette année.

Pour absorber cette charge de travail, une amplitude de 10h sur certains jours est en place.



5. 1. 2. Le linge traité en blanchisserie

Le tableau ci-dessous présente la traçabilité par typologie de linge.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL 2018	TOTAL 2017
LAINAGE 30°	271	217	243	156	171	70	0	12	102	119	211	232	1804	1732
FRANGES	2313	2085	2229	2302	2500	2292	2609	2362	2416	2424	2246	2399	28177	30201
SYNTHETIQUE FONCE 40°	1107,7	985,5	1099	1085,2	1042	942,5	981,1	820	952	1058,8	892	1102	12067,8	11 563
COTON MELANGE 60° FONCE	549	452	544,5	582,5	664	578,3	550	496	599	709,2	632	649	7005,5	6187
COTON MELANGE 60° CLAIR	808	628	684,5	756,5	771	726	712,8	638	627	730	658	675	8414,8	8591,4
COTON BLANC 90°	292	222	280,5	296	270,3	265	289	244	288,5	314	269	292	3322,3	3329
SOUILLE 40°	23,2	32,2	45,6	49,4	39,3	28,8	35,8	36,9	31,95	29,7	31	36,7	420,55	359,7
NON MARQUE 40°	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,4	0	9,4	42,9
Vêt. de Travail TECHNIQUE 60°	27,4	29,4	27,3	35,8	39,2	30,3	31,7	30,8	34	32,2	28,2	37,1	383,4	386,1
Vêt. de Travail ADMR + STAGES 60°	48,7	90,6	104,5	78,9	81,4	87,8	81,9	91,9	98,5	103,8	106,5	100,15	1074,65	955,5
TOTAL Châtillon	5447	4741,7	5257,9	5342,3	5578,2	5020,7	5291,3	4731,6	5148,95	5520,7	5076,1	5522,95	62679,4	61615,6
TOTAL St Trivier	2234,5	2148	2198,7	2123	2405,8	2304,5	2178	2473,5	2350,4	2938,3	2426,5	2672,5	28453,7	25447,9
TOTAL GENERAL	7681,5	6889,7	7456,6	7465,3	7984	7325,2	7469,3	7205,1	7499,35	8459	7502,6	8195,45	91133,1	87063,5

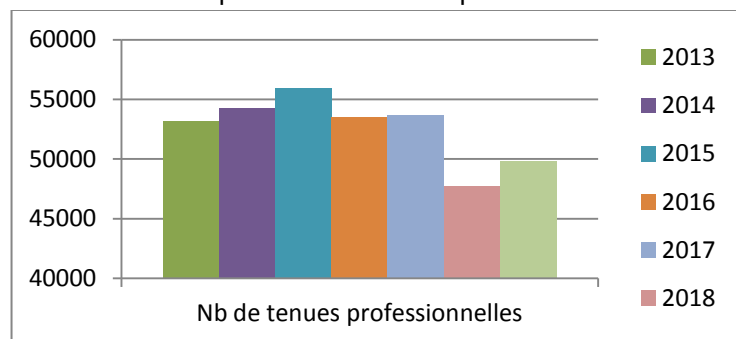
5. 1. 3. Les tenues professionnelles

Les tenues professionnelles sont fournies et entretenues par la blanchisserie Saucona. Elles sont ensuite réceptionnées et distribuées par le personnel de la blanchisserie, 3 fois par semaine, dans des casiers nominatifs (1 par agent). Le personnel de la blanchisserie assure le marquage des tuniques au nom des agents.

Le tableau ci-dessous présente la traçabilité par article :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel 2018	Total annuel 2017	Total annuel 2016
tunique blanche H&F	1820	1968	2342	1993	2290	1691	1839	2241	1649	2109	2326	1809	24077	22979	25965
pantalon blanc H&F	1761	1920	2286	1935	2227	1658	1814	2210	1620	2047	2280	1775	23533	22234	25280
veste de cuisinier	100	93	126	97	133	44	111	110	45	94	96	76	1125	1411	1401
pantalon de cuisinier	92	90	111	80	116	125	104	101	47	88	87	79	1120	1143	1015
total mensuel 2018	3773	4071	4865	4105	4766	3518	3868	4662	3361	4338	4789	3739	49855	47767	53661

Evolution de la quantité de tenues professionnelles entretenues :



5. 1. 4. Le suivi de la consommation du linge dans les services de soins

L'entretien du linge est effectué dans le cadre d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique). Afin de maîtriser ce volume, le service économique assure un suivi.

Consommation par service en nombre de pièces :

	2019	2018	2017
BLANCHISSERIE	53 952	51 614	55 318
ROSIERS	73 471	70 809	70 359
MIMOSAS	52 654	55 842	57 367
GENTIANES	78 697	75 714	71 926
GLYCINES	60 236	62 816	68 841
MYOSOTIS	40 110	41 312	39 830
ERABLES	74 655	77 590	77 633
ORANGERS	55 435	62 244	60 276
CHARMES	74 867	76 642	71 863
ORMES	63 221	65 069	61 100
TOTAL	627 298	637 652	632 513

5. 1. 5. Evolution du marquage du linge résidents :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL 2019	2018
NOMBRE D'ENTREES	5	9	10	7	10	2	8	7	12	5	4	10	89	62
NOMBRE D'ARTICLES MARQUES	608	703	978	1026	1138	379	690	713	1048	789	533	1075	9 690	7 432

5. 1. 6. Taux de conformité des analyses bactériologiques en blanchisserie.

	2018		15 mai 2019		26 novembre 2019	
	Résultats		Résultats		Résultats	
Blanchisserie Sortie lave linge	3 UFC 8 UFC à 5 j	Machine 1	0 UFC 0 UFC à 5 j	Machine 1 Lainage	0 UFC 0 UFC à 5 j	Machine 1 Lainage
Blanchisserie Sortie sèche linge	1 UFC 2 UFC à 5 j	Sèche linge n°2	0 UFC 0 UFC à 5 j	Sèche linge n°2 Lainage	0 UFC 0 UFC à 5 j	Sèche linge n°2 Lainage
Blanchisserie Chariot de distribution	1 UFC 2 UFC à 5 j	Chariot distribution	0 UFC 0 UFC à 5 j	Chariot distribution Lainage	1 UFC 1 UFC à 5 j	Chariot distribution Lainage
Blanchisserie Sortie lave linge	0 UFC 0 UFC à 5 j	Machine 2	60 UFC 60 UFC à 5 j	Machine 2 Synthétique	26 UFC 26 UFC à 5 j	Machine 2 Synthétique
Blanchisserie Sortie sèche linge	0 UFC 0 UFC à 5 j	Sèche linge n°1	0 UFC 4 UFC à 5 j	Sèche linge n°1 Synthétique	0 UFC 0 UFC à 5 j	Sèche linge n°1 Synthétique
Blanchisserie Chariot de distribution	0 UFC 2 UFC à 5 j	Chariot distribution	0 UFC 0 UFC à 5 j	Chariot distribution Synthétique	2 UFC 2 UFC à 5 j	Chariot distribution Synthétique

Les analyses bactériologiques du linge sont conformes.

5. 2. RESTAURATION

5. 2. 1. Personnel

Le personnel est présent du lundi au dimanche de 6 h 30 à 14 h 30, les 365 jours de l'année.

La continuité dans l'apprentissage est maintenue dans la cuisine avec l'accueil de stagiaires de différentes écoles (MFR, etc...).

L'équipe restauration sur 2019 a été renouvelée suite aux départs volontaires de deux agents et un départ à la retraite.

Une présentation du service restauration a été faite auprès des équipes soignantes par le biais des relèves à thème, l'occasion d'expliquer la façon de travailler, les règles d'hygiène et d'avoir un échange avec les différents services.

5. 2. 2. Commande, approvisionnement, budget

L'ensemble des produits est commandé auprès de groupement d'achat (GRAAL) qui réunit un peu plus de 250 établissements et 14 fournisseurs pour 2019, ce qui permet de bénéficier de meilleurs tarifs tout en préservant la qualité.

Les commandes sont passées chaque semaine pour la semaine suivante afin d'éviter le stockage et d'être au plus près de la demande (en terme de quantité).

Le marché fruits et légumes est à part, afin de choisir la proximité et la qualité de ceux-ci.

Chaque bon de commande est saisi dans le logiciel BL Santé GEF. Il est contrôlé à la livraison, validé avec la facture. La livraison est saisie sur le logiciel et remis chaque fin de semaine au service économique.

En 2020, la mise en place de produits de tels que le poisson frais plus souvent dans l'élaboration des menus et de viande d'origine française sur le bœuf /porc est prévue.

Le responsable restauration tient un tableau récapitulatif du budget afin de suivre celui-ci chaque mois et de veiller à tenir la somme allouée en début d'année. Le suivi de ce budget, au plus près, permet de servir plus régulièrement du poisson frais, des glaces boules, plateaux de fromages avec un plus large choix, etc...

La maîtrise des quantités servies et des coûts permettent de veiller à l'équilibre du budget.

5. 2. 3. Menus

Les menus des résidents sont disponibles sur le site Internet de l'établissement.

L'établissement s'engage à valoriser les viandes bovines françaises et lors de la semaine du goût se rapproche des producteurs locaux. Pour l'année 2019, nous avons sollicité 5 fournisseurs locaux. Pour 2020 une approche sur les produits dit locaux va être engagée avec AGRILocal et la ferme des Cabretons de Saint Trivier sur Moignans sur des fromages frais.

Les menus sont établis annuellement et remis au goût du résident au fur et à mesure des saisons. Tout au long de l'année, de nouvelles recettes sont intégrées aux menus pour faire évoluer ceux-ci en fonction des souhaits des résidents et des animations mises en place (création de recette de soupe par les résidents).

Le projet de plan alimentaire commun avec l'EHPAD de Saint Trivier sur Moignans vont être construit. Nous allons revoir et créer de nouvelles recettes sur les années à venir afin de répondre aux attentes des résidents et ne pas tomber dans la redondance de celles-ci .

Les régimes sont élaborés par la diététicienne en fonction du menu du jour. Un régime en cas d'épidémie de gastroentérite existe dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge du résident. Les repas sont donc fabriqués à la demande.

Pendant la période d'été, il est proposé des préparations froides au dîner sauf le potage qui est servi chaud à la demande des résidents. Une augmentation significative des demandes de crudités l'été est observée (2018 8 résidents, 2019 plus de 20 résidents)

Pour le plaisir des résidents, le service restauration fabrique deux fois par semaine de la pâtisserie : une dans la semaine et une tous les dimanches et jours fériés.

La mise en place de salades de fruits frais est mise en place depuis début 2019 (salade de kiwi, oranges etc....) ;

Chaque dimanche ou jour férié également, le service restauration cuit des viennoiseries (pains au chocolat ou croissants).

Régulièrement, des fiches recettes sont créées par les agents du service (demandes des résidents lors des commissions menus), les résidents ont aussi créé des recettes (lors d'animation) qui sont intégrées au menu.

Toutes les nouvelles recettes sont signalées sur les menus affichés dans les salles à manger.

A la demande des résidents (commission menu), les petits pots de glace traditionnels ont été remplacés par des services de glace boule qui sont très appréciés malgré un coût supplémentaire (x5) et une préparation beaucoup plus longue.

5. 2. 4. Développement durable

Pour 2019 et 2020 un travail de réflexion est à l'ordre du jour sur le retour aux gastros inox afin de remplacer les barquettes jetables suite au décret national sur le développement durable et le poids des déchets. Sur 2020 nous avons déjà divisé par deux le nombre de barquettes jetables. Cela va continuer. Une étude du tri des déchets et poids de ceux-ci va être menée courant 2020 afin de limiter au maximum ceux-ci.

5. 2. 5. Fabrication des repas

L'ensemble des repas est fabriqué sur place avec une méthode dite traditionnelle et familiale. Le service restauration applique la liaison chaude et froide en fonction de la qualité finale attendue. Il gère la gestion de la remise en température pour plus de qualité.

Le nombre de repas confectionnés est présenté dans le tableau ci-après :

	2017	2018	2019
Résidents	147 880	147 456	144 834
Personnel (payant et gratuit)	2 310	2360	3672
Accompagnants	391 + 176 Olympiades	567	496
Formations	633 + 1200 stagiaires	1833	962 + 293 stagiaires
Total	166 182	152 216	150 257

Afin de respecter les recommandations de GERMEN, dans le but de couvrir les besoins nutritionnels, l'ensemble des portions est pesé avant distribution mais également pour une meilleure gestion des quantités et du budget.

Les textures modifiées sont fabriquées par le service restauration à partir du menu du jour, afin que chaque résident ait le même repas dans l'assiette. Les mixés de viande sont enrichis systématiquement (diététicienne). Chaque préparation mixée est proposée de façon individuelle pour une meilleure présentation à l'assiette et donc par conséquent une consommation plus agréable par le résident. La texture "viande hachée" est toujours très appréciée, elle permet une transition avec le mixé, toujours dans le but d'améliorer la prise en charge du résident.

Des fiches techniques de fabrication continuent à être créées, pour une harmonisation des techniques culinaires d'un agent à l'autre et des quantités à produire. L'ensemble des matières premières est soit compté soit pesé afin de produire au plus près possible des besoins.

5. 2. 6. Participation aux animations

- Mise en place de fruits frais épluchés par la cuisine afin que les résidents puissent mieux les manger.
- Pâtisserie chaque mois pour les anniversaires (environ 40 à 50 personnes).
- Repas à thème où chaque résident a pu déguster œufs au plat et crêpes Vonnassiennes. Un agent de la cuisine est présent dans chaque salle à manger pour la cuisson devant les résidents (très apprécié).
- Accueil de 170 personnes supplémentaires au déjeuner à l'occasion des olympiades.
- Fabrication tout au long de l'année de goûters (belote, interventions de groupes, associations ou animations diverses).
- Plancha, tout au long de l'été pour chaque service. Un agent est présent au moment du repas (les résidents choisissent le menu, les pommes de terre pour les frites sont épluchées par les résidents).
- Goûter des familles, fabrication de pâtisserie, 2 agents sur la journée.
- Participation à la semaine du goût (fromage et vin), préparation de plateaux fromages de différentes régions, apéritif (plus petits feuilletés) et vin bouché tout au long du repas.
- Préparation de fruits (5 sur le mois) pour des jus au goûter.
- Repas typique pour l'arrivée du beaujolais nouveau.
- Préparation des produits et matériels pour les animations raclette de novembre à janvier.
- Confection d'un repas avant les fêtes de fin d'année, choisi par les résidents lors de la commission des menus, service à l'assiette, déjeuner en commun avec le personnel de l'établissement.

- Visite de la cuisine en fin de production, 4 fois par an en petits groupes pour les résidents qui le souhaitent.
- Distribution de légumes ou autres ingrédients d'épicerie chaque jour pour les animations du service des Myosotis.
- Galette des rois
- Petits fours salés et sucrés à l'occasion des différentes manifestations institutionnelles, réussites d'examens, pot de départ...
- 4 services de plateaux de fromages (plus large choix) ont été servis sous forme d'animation (très apprécié par les résidents)

5. 2. 7. Hygiène HACCP

Deux journées de formation sont dispensées au service pour évaluer la méthode HACCP (audit), créer une procédure de conservation d'un repas dans les offices satellites, et un tableau de recherche des éléments de traçabilité en cas de TIAC (Toxi-infection Alimentaire Collective)

Une revue de l'archivage a été réalisée pour améliorer la recherche de documents (visite de la direction des services vétérinaires).

Les nouvelles fiches techniques de fabrication ont été validées par le service.

Une inspection de la DDPP en octobre 2017 a révélé des manques dans le dossier HACCP et la vétusté de certains secteurs de la cuisine. Une remise à plat du dossier a été réalisée ainsi que des travaux cuisine afin d'être en conformité avec les services vétérinaires avec le soutien du service qualité de l'établissement et organisme de formation. Une consultation d'organisme de formation HACCP va être lancée en 2020 pour le service restauration.

Un audit interne 1 fois par trimestre est mis en place depuis 2018 afin de contrôler la production, du produit brut à l'assiette.

	2018	2019
Taux de conformité des analyses bactériologiques en cuisine	20/24 soit 83%	24/25 soit 96%

5. 2. 8. Evaluation de la qualité

Pour évaluer la qualité de la prestation, diverses actions sont mises en place :

- Passage réguliers de la diététicienne dans chaque salle à manger au moment du repas.
- Passage des cuisiniers dans les salles à manger au moment de la distribution des chariots de repas.
- Réunion 1 jeudi par mois afin d'identifier les manques, erreurs et plats appréciés (2019)
- Commission des menus, celle-ci est modifiée depuis 2019 avec des réunions chaque mois dans les services afin d'être plus près des demandes des résidents. La commission est organisée par la diététicienne, l'animation et le responsable restauration. Retour très positif des familles qui prennent les repas avec leurs parents soit dans les salons des unités ou dans la salle de la cheminée.
- A la demande de la diététicienne et du responsable restauration, toutes textures d'ajustement de dernière minute peut se faire.

Les fiches techniques doivent alimenter le logiciel de prise de commande des repas, la qualité de la préparation et la maîtrise du matériel.

L'ensemble des agents de la cuisine est fortement sensibilisé à produire des repas de qualité afin de donner du plaisir aux résidents pour qui le repas est un moment très important de la journée.

5. 3. SERVICE APPROVISIONNEMENT ET ENTRETIEN DU PARC

Le service approvisionnements est chargé de l'approvisionnement des services en fournitures diverses, de l'évacuation des déchets et du linge sale, ainsi que des courses administratives en ville.

5. 3. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	3	3
Effectif réel (ETP)	3	3

5. 3. 2. Approvisionnement des services en fournitures diverses

Le service approvisionnements fournit les services en produits d'épicerie, boissons, compléments diététiques, produits d'incontinence, produits lessiviels et produits d'entretien, petit matériel médical non stérile et petit matériel hôtelier.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de commandes passées, le nombre de lignes et le montant de la dépense ainsi que le nombre de lignes de saisies et le nombre d'articles distribués :

Année	2017	2018	2019
Nombre de commandes	671	599	602
Nombre de lignes de commande	4 855	4 747	4 820
Montant de la dépense	267 000€	267 740€	262 300€
Nombre de lignes de saisies	26 151	25 428	26 071
Nombre d'articles distribués	86 821	84 420	86 544

5. 3. 3. Evacuation des déchets et du linge

Le service approvisionnements effectue tous les jours le ramassage des DAOM (Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères), du linge sale (linge résident et sacs GIE), des franges de lavage, des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux).

Année	2017	2018	2019
DAOM	121 tonnes	124 tonnes	112 tonnes
DASRI	14 850 litres	13 050 litres	15 500 litres
Sacs de linge (géré par le Groupement d'Intérêt Economique)	20 040 Sacs	19 991 sacs	20 400 sacs

Le service approvisionnements se rend 3 fois par semaine à la déchetterie intercommunale pour les déchets recyclables (cartons, verre, papier, plastiques, métal) ainsi que ponctuellement pour des encombrants.

5. 3. 4. Courses administratives en ville

Le service approvisionnements se rend au minimum deux fois par jour en ville pour :

- le courrier (dépôt et retrait)
- les documents pour la mairie
- les produits de pharmacie spécifiques non disponibles dans la Pharmacie à Usage Intérieur

Le service approvisionnements dépose également les prélèvements biologiques au laboratoire d'analyse médicale tous les matins, ainsi qu'à la demande en cas d'urgence. Ainsi en 2019, 1 443 prélèvements ont été transportés (1 728 en 2018, 1 631 en 2017).

Enfin, le service approvisionnements assure également l'entretien des véhicules (plein de carburant, nettoyage, contrôle technique) tout au long de l'année ainsi que les manutentions de mobilier divers (déménagement lors des réfections des chambres, changement de lit sur demande de l'ergothérapeute, assortiment de mobilier sur demande de la responsable du cadre de vie).

5. 3. 5. Entretien du parc

Suite à l'absence prolongée de l'agent en charge du parc, l'entretien de celui-ci a été effectué par des remplaçants.

En tout, 10,44 tonnes de déchets verts ont été évacués par notre prestataire de service (11,14 en 2018, 16,5 en 2017)

5. 4. SERVICE ECONOMIQUE

5. 4. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	1	1
Effectif réel (ETP)	0,8	0,8

Le service économique est chargé d'effectuer l'ensemble des achats dont l'établissement a besoin. Ces achats, payés par des fonds publics, sont réglementés par le Code de la Commande Publique (ancien CMP). Tout achat doit faire l'objet d'une mise en concurrence régulière ou d'un comparatif de devis en assurant la transparence des procédures, l'égalité de traitement des concurrents et le libre accès à ces achats. Afin de respecter au mieux ces dispositions, la procédure d'achat est en accès sur le logiciel de gestion documentaire.

Ces fonctions principales :

- le mandatement des factures (règlement des factures et suivi fournisseur)
- le suivi des contrats d'entretien (suivi du bon déroulement de la prestation et de la vie du contrat)
- la réalisation et le suivi des marchés (recherche du besoin, des produits correspondants, élaboration du cahier des charges, réception et analyse des offres, mise en place du projet, suivi du projet (satisfaction de l'utilisateur), veille réglementaire)
- suivi des groupements d'achats (participation aux réunions techniques, proposition de nouveaux produits, essais ...)
- s'assurer d'une veille technologique sur l'évolution du produit ou l'arrivée de nouvelles solutions.

La commande des fournitures de bureaux est rattachée à la fonction du service économique.

5. 4. 2. Mandatement des factures

Le mandatement consiste à régler les factures de l'établissement. Pour l'année 2019, le service économique a effectué **3 051 mandats** (3 943 en 2018) pour un montant total de **1 784 399.23 €**. L'établissement a travaillé avec 350 fournisseurs (330 en 2018).

Afin d'acheter au meilleur prix et respecter le Code de la Commande Publique, l'établissement adhère à des groupements tels que :

- Les fournitures de bureaux et papier, groupement coordonné par le Centre Hospitalier de Valence.
- Le gaz, achat groupé piloté par la centrale d'achat UGAP.
- L'électricité, achat groupé piloté par la centrale d'achat UGAP.
- Le GRAAL (coordonné par le Centre Hospitalier de Chambéry) pour l'alimentation
- Les achats de produits de droguerie (piloté par le Centre Hospitalier de Bourg en Bresse)
- Les achats de produits d'incontinence (coordonné par les Hôpitaux Drôme Nord)
- Un groupement géré par l'EHPAD de Pont d'Ain pour la gestion des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Le groupement consiste à fédérer différents établissements sur un besoin afin de pouvoir proposer aux fournisseurs un volume d'achats intéressants et aux établissements de bénéficier d'un meilleur prix. L'établissement gestionnaire du groupement se charge de la mise en concurrence et des démarches à effectuer pour être conforme au Code de la Commande Publique.

5.4.3. Contrats

Durant l'année 2019, l'établissement a suivi **56 contrats**, pour un coût total de **129 826.95 € TTC** (*montants non intégrés dans le total). Les contrats couvrent une période maximum de 3 ans afin de permettre une remise en concurrence régulière. Le tableau ci-dessous présente les différents contrats et leur prix annuel 2019.

5.4.3.1. Contrats habituels

OBJET DU CONTRAT	Prestataires	Désignation du contrat	Coût TTC annuel
ABONNEMENTS	POSTE	LOCATION BOITE POSTALE	106,68 €
	KLEKON	DEMATERIALISATION MARCHES	742.80€
ANALYSES LABORATOIRE	CARSO	PRELEVEMENT ET ANALYSE D'EAUX ET SURFACES ETB + CUISINE	2 520 €
ASSURANCES	BEAH	RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	2 398 €
	MUTUELLE ST CHRISTOPHE	DOMMAGES AUX BIENS	4 403.99 €
	SHAM	PROTECTION JURIDIQUE	1 083.60 €
	SMACL ASSURANCE	AUTOMOBILES	1 768.30 €
	YVELIN/SHAM	ASSURANCE STATUTAIRE	26 493.06 €
CONTROLES OBLIGATOIRES	DEKRA	CONTROLES ET VERIFICATIONS OBLIGATOIRES	17 321.31 €
ENTRETIEN BATIMENT	AIN PROPRETE SERVICES	ENTRETIEN VITRAGE + SALLES COMMUNES	6 473.01€
	BIAJOUX	POMPAGE NETTOYAGE POMPE A GRAISSE BAC A FECULE	1 336.70 €
	CEGELEC	MAINTENANCE CELLULE HTA ET TRANSFORMATEUR HTA/BT	2 227.20 €
	ENERGIE+	ENTRETIEN GROUPE ELECTROGENE	686.75 €
	ETL ECOWATER	SUIVI INSTALLATIONS TRAITEMENT D'EAU- ADOUCISSEURS	2 208 €
	IGIENAIR	DEGRAISSAGE DES HOTTES DE CUISINE	1 764,00 €
	LIS	ENTRETIEN DES EXTINCTEURS	1 949.56 €
	MTE/CHAM	MAINTENANCE NETTOYAGE CHAUDIERE	3 458.40 €

OBJET DU CONTRAT	Prestataires	Désignation du contrat	Coût TTC annuel
	OTIS	MAINTENANCE ASCENSEUR	4 848 €
	RHONE ALPES DESINFECTION	DESINSECTISATION DERATISATION	588 €
	SSI SERVICE	DESENFUMAGE MECANIQUE CENTRALE INCENDIE	15 150 €
	THYSSENKRUPP	MAINTENANCE PORTES AUTOMATIQUES	1 454.66 €
INFORMATIQUE	ADDICT	MAINTENANCE SYSTEME WIFI	960 €
	APS INFORMATIQUE	MAINTENANCE INFORMATIQUE	11 760 €
	BERGER LEVRAULT	HODIS PAIDIS FACDIS RECAN PLANNING	22 276.88 €
	CORWIN	DOSSIER INFORMATIQUE DU PATIENT MAINTENANCE 24H/24 Abonnement astreinte+OSIPHARM 6 MOIS	8 765.70 €
	DIMOMAIN	GMAO MAINTENANCE	3 421.44 €
	EMERGENCE GRAPHIQUE	MAINTENANCE SITE INTERNET	480€
	PYRAMIDE	LOGICIEL DATAMEAL	1 737.27€
	XEFI	HEBERGEMENT MAIL	105.28 €
	YES APTA	MAINTENANCE LOGICIEL QUALITE	1 343.76 €
MATERIELS AUTRES	ONZE PLUS	MAINTENANCE 3 BORNES MELO	1 080 €
	PITNEY BOWES	LOC ET ENTRETIEN MACHINE A AFFRANCHIR	590.98 €
	UGAP/TOSHIBA	LOCATION+ CONSO PHOTOCOPIEUR ET IMPRIMANTES	10 723.42 €
MATERIELS DE CUISINE	CUNY	ENTRETIEN MATERIEL DE CUISINE ET GAZ	2 088 €
	SOCAMEL	CHARIOTS CHAUFFANTS	3 567.36 €
MATERIELS MEDICAUX	GRENKLE LOCATION	CREDIT BAIL MATELAS MEDICAUX MAI-DECEMBRE	2630.35€
	JLD TRADING	DEFIBRILLATEUR	216 €
MATERIELS DE TRANSPORT/JARDIN	JUNGHEINRICH	MAINTENANCE GERBEUR (SI)	307.13 €
	MUZY	ENTRETIEN MAT DE JARDIN	2 369.97 €
PRODUITS ENTRETIENS	FCH	MISE A DISPO CENTRALE DE DILUTION EN BLANCHISSERIE	6 434.8 €
TELEPHONIE	ACRT	AUTOCOMMUTATEUR	7 686.19 €
	ACRT	CENTRALE GTC	3 327.02 €

5.4.3.2. Contrats d'énergies

Prestataires	Désignation du contrat	Coût TTC annuel
EDF	ELECTRICITE	87 647.86 €
ENGIE	GAZ	102 915.23 €
SUEZ	EAU	49 172.35 € (manque décembre)

5.4.3.3. Conventions

Prestataires	Désignation du contrat	Commentaires	Coût TTC annuel
GIE	ENTRETIEN DU LINGE PLAT ET DES TENUES DU PERSONNEL AUTRE QUE LOGISTIQUE	CONTRIBUTION DE JANVIER A OCTOBRE	178 054€
COMMUNAUTE DE COMMUNE *	ENLEVEMENT DES DECHETS D'ORIGINE MENAGER – 3 PASSAGES / SEMAINES	CONVENTION SANS DUREE	25 876.96€/111 679 KG

*La collecte des DOM est assurée par la Communauté de commune de Châtillon sur Chalaronne. Aussi l'établissement est facturé au poids et au nombre de levées. Coût des DOM pour 2017 : 27 7290.25€ pour 121 607 Kg.

5.4.3.4. Groupements

TYPE	OBJET	COUT ANNUEL
DASRI	Enlèvement et traitement des déchets	Pas d'adhésion
DROGUERIE	Achat produits d'entretiens, hôteliers	243.52€
DENREES ALIMENTAIRES	Achats de l'alimentation	430€
FOURNITURES DE BUREAU	Achat papeterie, papier, petits matériels	116.62€
INCONTINENCE	Achats protections et alèses	507.56€

5.4.3.5. Contrats remis en concurrence

En 2019, l'établissement a remis en concurrence :

CONTRATS	ANCIEN PRESTATAIRE	MONTANT ANNUEL TTC	NOUVEAU PRESTATAIRE	MONTANT ANNUEL TTC	DIFFERENCE
CONTROLE ET VERIFICATIONS OBLIGATOIRE	DEKRA	17 321.31 €	DEKRA	12 025.20€	-5 296.11€
MAINTENANCE DES ASCENSEURS	OTIS	4 848€	KONE	4 410€	-438€
MAINTENANCE PORTES AUTOMATIQUES	THYSSENKRUPP	1 454.66 €	THYSSENKRUPP	1 404€	-50.66€
MAINTENANCE INFORMATIQUE	APS INFORMATIQUE	11 760€	APS INFORMATIQUE	13 617.60€	+1 857.6€
MAINTENANCE CENTRALE INCENDIE	SSI	15 150€	INEO RAA	10 680€	-4 470€
MAINTENANCE EXTINCTEURS	LIS	1 949.56 €	TECHNI FEU	1 022.10€	-927.46€
DIFFUSION FILMS	SWANK	761.34€	COLLECTIVISION	543.30€	-218.04 €
				TOTAL	-9 542.67€

La mise en concurrence des contrats a permis de réaliser une économie annuelle pour 2019 de **9 542.67€ TTC**.

5. 4. 4. Consultations passées en 2019

Certains achats sont pluriannuels. Les prix indiqués sont HT et couvrent la période entière soit en général 3 ans de contrat.

LISTE MARCHES FOURNITURES						
TYPE	NUMERO	DATES	OBJET	MONTANT HT	RETENUE	CODE POSTAL
SEUIL INFERIEUR A 25 000€ HT						
CONSULT/mail	2019-04	15/03/2019	Achat vêtements et chaussures pro	1 081,62 €	PAMIES	71000
CONSULT/mail+klekoon+FHF	2019-05	19/02/2019	Groupement d'achat pharmaceutiques - DM et médicaments	5 000,00 €	CACIC	37552
CONSULT/mail	2019-06	19/02/2019	Bureau de contrôle et mission SPS- Sécurisation et local de stockage	2 740,00 €	ALPES CONTRÔLE	01000
CONSULT/RDV	2019-09	DSS	Abonnement et communication fixe + lignes internet et lignes SDSL	DECLARE SANS SUITE VIA CHGT AUTOCOM		
CONSULT/mail fait par ergo	2019-10	15/10/2019	Contrat maintenance préventive et/ou curative matériel de manutention soin	1 500,00 €	SANTE SERVICE	71850
CONSULT/mail fait par ergo	2019-15	01/08/2019	Achat matériels ergo	4 891,19 €	VIVONS AUTONOME	71850

SEUIL SUPERIEUR A 25 000€ HT ET INFERIEUR A 90 000€ HT						
MAPA	2019-07	07/01/2020	Achat de produits et matériels d'entretien			
			Lot 20 - Savon pour les mains	SELON CONSO	LABORATOIRE ANIOS	59260
			Lots 28-29-30 - Barquettes et films de scellage	SELON CONSO	FIRPLAST	69800
			Lots 3-10-22 - Produits entretien cuisine, disques lavages, gants ménage	SELON CONSO	HYLEOR	01320
			Lots 2-9-11-17-32 - Hygiène surface, entretien sol, inox, lavettes vêtements UU	SELON CONSO	ORAPI HYGIENE	01150
			Lots 16-26-31 - Désinfectant surface, papier hygiénique, emballage conservation	SELON CONSO	PAREDES	69745
			Lots 1-2-4-5-6-8-12-13-14-15-18-21-24-25-33 Javel, centrales, EM, franges etc ...	SELON CONSO	PLG	21702
MAPA/démat clé 19-20	2019-16	18/11/2019	Achat de couvres-lit et voilage sur 2 ans			
			Lot 1 - Couvres-lits	7062,72	GROUPE CENTRACO	59560
			Lot 2 - Voilage	4642,56	ENTREPRISE MULLIEZ FLORY	49710
MAPA/démat clé 19-20	2019-17	16/12/2019	Achat de mobiliers de salle à manger	31 926,34 €	EVIDENCES MOBILIERES	85250
CONSULT/mail	2019-18	19/11/2019	Contrat de diffusion de films sur 1ans renouvelable 2 fois	452,75 €	COLLECTIVISION	34080
CONSULT/mail	2019-19	13/12/2019	Achat taille haie thermique sur perche	449,60 €	MUZY	01400
LISTE MARCHES TRAVAUX						
TYPE	NUMERO	DATES	OBJET	MONTANT HT	RETENUE	
SEUIL INFERIEUR A 25 000€ HT						CODE POSTAL
CONSULT/mail+klekoon	2019-01	01/01/2019	Fermeture de la plateforme de stockage des containers poubelle	OFFRE INACCEPTABLE - BUDGETISATION DU PROJET SUR 2020		
CONSULT/mail+klekoon	2019-02	14/03/2019	Travaux de sécurisation	16 981,22 €	MARGUIN	01320
CONSULT	2019-03		Réalisation d'un local de stockage de matériel+ porte automatique			
		14/03/2019	Lot 1 : Menuiserie	4 650,00 €	MENUISERIE MONTBARBON	01400
		14/03/2019	Lot 2 : Plâtrerie Peinture	7 360,00 €	ND BATIMENT	01400
		14/03/2019	Lot 3 : Electricité courants faibles	2 290,17 €	MARGUIN	01320
		14/03/2019	Lot 4 : Chauffage ventilation	4 035,62 €	CLIMSANIT	01000
		14/03/2019	Lot 5 : Portes automatiques	3 000,00 €	ASSA ABLOY	77563

LISTE MARCHES SERVICES 2019

TYPE	NUMERO	DATES	OBJET	MONTANT HT	RETENUE	
SEUIL INFERIEUR A 25 000€ HT						CODE POSTAL
CONSULTATION	2019-12	14/11/2019	Contrat pour contrôles et vérifications obligatoires	9 620,16 €	DEKRA	01000
CONSULTATION	2019-13	12/11/2019	Contrat de maintenance des ascenseurs	10 584,00 €	KONE	06206
CONSULTATION	2019-14	12/11/2019	Contrat de maintenance des portes-automatiques	3 369,60 €	THYSSENKRUPP	69230
SEUIL SUPERIEUR A 25 000€ HT ET INFERIEUR A 90 000€ HT						
MAPA	2019-08	25/06/2019	Contrat de maintenance du système informatique	32 682,24 €	APS SOLUTIONS INFORMATIQUES	69500
MAPA	2019-11	09/12/2019	Contrat de maintenance du système de sécurité incendie et moyen de secours			
			Lot 1 : Système de sécurité incendie et désenfumage	8 544,00 €	INEO RAA	69627
			Lot 2 : Extincteurs	817,68 €	TECHNI FEU	69960

Achats faits à la Centrale d'achat UGAP (Montant TTC) :

○ Chariots inox service soins x8	1 116.22 €
○ Audit téléphonie pour changement autocommutateur	3 702.74 €
○ Coussins Systam x4	205.43 €
○ Coussins POLYAIR + Housses X3	506.56 €
○ Extincteurs x 25	1 363.61€
○ Destructeurs de documents service de soins x6	2 240€
○ Destructeurs de documents bureaux soins	959.36 €
○ Prestation mise en place GMAO	5 089.13 €
○ Pc portable IDE remplacement	1 878.48 €

5. 5. SERVICE TECHNIQUE

Le service technique est chargé d'assurer la maintenance du patrimoine et des équipements, de surveiller la sécurité des biens et des personnes, de la sécurité incendie et du suivi des travaux et chantiers.

Ainsi en 2019, le service technique a enregistré **5 787 interventions** (3704 en 2018, 3 926 en 2017).

5. 5. 1. Effectif / indicateurs RH

	2019	2018
Effectif autorisé (ETP)	3	3
Effectif réel (ETP)	3	3

5. 5. 2. Répartition des interventions

Suite à la mise en place de la GMAO, les informations recueillies étant différentes, l'historique des statistiques n'a pu être conservé.

	TOTAL 2019	%
accessibilité	2	0,0%
accompagnement prestataire extérieur	33	0,6%
appel malade	51	0,9%
astreinte	138	2,4%
autre technologie	211	3,6%
bureau	92	1,6%
chauffage	34	0,6%
climatisation	21	0,4%
contrôle	1400	24,2%
électricité	564	9,7%
formation	7	0,1%
imprimante	119	2,1%
informatique	254	4,4%
maintenance	45	0,8%
manutention de matelas	76	1,3%
manutention de matériel	23	0,4%
mécanique	147	2,5%
médical	8	0,1%

menuiserie	474	8,2%
peinture	4	0,1%
plâtrerie	3	0,1%
plomberie	630	10,9%
programmation	22	0,4%
remplacement de pile	102	1,8%
réparation lave vaisselle	0	0,0%
réparation machine a café	14	0,2%
réparation moteur matelas	29	0,5%
réparation matériel médical	223	3,9%
réunion	34	0,6%
sécurisation des bâtiments	8	0,1%
sécurité incendie	99	1,7%
tare fauteuil	50	0,9%
téléphonie	170	2,9%
télévision	104	1,8%
ventilation mécanique centralisée	5	0,1%
non renseigné	591	10,2%
Total	5787	100%

5. 6. GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION

5. 6. 1. Effectif / indicateurs RH

Inclus dans les effectifs du service technique.

5. 6. 2. Activité

Le suivi de l'infrastructure générale est assuré par un prestataire informatique extérieur pour une durée de 3 ans, renouvelé en septembre 2019.

Le référent informatique du service technique est le lien entre les différents services et le prestataire pour les problèmes techniques, les mises à jour ainsi que les évolutions de logiciels ou de matériels.

Mise en service de la nouvelle installation téléphonique rattachée à l'appel malade en décembre 2019.

Liste des différents logiciels applicatifs :

- Osiris (logiciel de dossier informatisé du patient)
- Berger Levraut (logiciel de paie, facturation, commande, comptabilité)
- Datameal (logiciel d'hôtellerie)
- Logiclic (logiciel dédié au centre local d'information et de coordination)
- Prorisk (logiciel document unique)
- Apicem / Apicrypt (sécurisation des données entre laboratoire d'analyse médical et Osiris)
- Inserm CapiDC (logiciel de déclaration de décès)
- Dimomaint (logiciel GMAO gestion de maintenance assisté par ordinateur)
- Yes (logiciel de gestion documentaire et de déclaration des événements indésirables)

Nombre d'interventions réalisées en interne par trimestre :

Intervenant	Temps réalisé	%	Coût réalisé	%
BP : agent technique	10,75h	7,30%	322,50€	7,30%
GP : agent technique	10,33h	7,01%	310,00€	7,01%
JS : référent informatique	126,23h	85,69%	3787,00€	85,69%
Total	147,32h		4 419,50€	

6. BILAN FINANCIER

L'année 2019 a été une année marquée par un niveau d'investissement soutenu.

Cela s'explique principalement par la réalisation de plusieurs opérations majeures : informatisation de la gestion des stocks de la pharmacie, le remplacement des stores extérieurs du bâtiment des Etangs, la sécurisation des accès et la création d'un local de stockage et enfin le remplacement de l'autocommutateur. Ces opérations représentent 67,09% des dépenses d'investissement.

Le budget alloué aux investissements est habituellement fixé à 300 000,00 euros.

La capacité d'autofinancement progresse de 50,11 % par rapport à l'an dernier (661,35 K€ contre 440,57 K€). Cela s'explique principalement par le résultat de l'exercice à l'équilibre voir légèrement excédentaire.

Le résultat de l'année montre que l'établissement a même pu clôturer l'exercice en faisant un apport au fonds de roulement à hauteur de 40 K€.

6. 1. TABLEAU DE FINANCEMENT OU SECTION D'INVESTISSEMENT

Emplois investissements Libellés	Budget 2019	CA 31/12/2019	Solde au 31/12/2019	Ressources investissements Libellés	Budget 2019	CA 31/12/2019	Solde au 31/12/2019
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	654 918,88	661 351,57	6 432,69
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	406 605,83	466 751,03	-60 145,20	EMPRUNTS	0,00	141 802,50	141 802,50
C/164 remboursement emprunt	292 175,71	292 175,71	0,00	C/164 emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
C/165 dépôts et cautionnement	0,00	60 145,20	-60 145,20	C/165 dépôts et cautionnement reçus	0,00	141 802,50	141 802,50
C/167 remboursement emprunt	114 430,12	114 430,12	0,00				
IMMOBILISATIONS	300 000,00	296 389,38	3 610,62	APPORTS DOTATIONS ET SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00
C/205 logiciels	0,00	22 778,64	-22 778,64	C/102 apports	0,00	0,00	0,00
C/208 immobilisations incorporelles	3 800,00	5 089,13	-1 289,13	C/13 subventions	0,00	0,00	0,00
C/212 aménagement terrains	0,00	0,00	0,00				
C/2131 bâtiment	118 000,00	324,00	117 676,00				
C/2135 agencement des bâtiments(IGAAC)	24 500,00	97 217,91	-72 717,91				
C/2153 matériel spécifique	3 800,00	85 840,82	-82 040,82				
C/2154 matériel et outillage	120 000,00	51 968,67	68 031,33				
C/2181 IGAAC	6 000,00	0,00	6 000,00				
C/2182 matériel de transport	0,00	0,00	0,00				
C/2183 matériel de bureau et informatique	23 900,00	4 322,95	19 577,05				
C/2184 mobiliers	0,00	17 520,30	-17 520,30				
C/2313 Constructions en cours	0,00	11 326,96	-11 326,96				
AUTRES EMPLOIS	0,00	0,00	0,00	AUTRES	0,00	0,00	0,00
C/26 participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	C/775 Produits de cessions d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00
C/27 autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00				
SOUS TOTAL	706 605,83	763 140,41	-56 534,58	SOUS TOTAL	654 918,88	803 154,07	148 235,19
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	40 013,66	0,00	PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT	51 686,95	0,00	-51 686,95
TOTAL EQUILIBRE TABLEAU DE FINANCEMENT	706 605,83	803 154,07	-56 534,58	TOTAL EQUILIBRE TABLEAU DE FINANCEMENT	706 605,83	803 154,07	96 548,24

6. 1. 1. Emprunts

Il n'y a pas de nouvel emprunt en 2019. Les emprunts antérieurs sont remboursés selon le plan d'amortissement prévu. Les emprunts sont à taux fixe ou variable, indexés sur le taux du livret A.

L'établissement n'a pas dans son portefeuille d'emprunts structurés.

Etat de la dette par opération	Capital	Exercice 2019		Capital	Prêteur	Début	Fin
	restant dû Dette en fin d'exercice 2018	Nouveaux emprunts	amortissement en capital	restant dû Dette en fin d'exercice 2019			
Comptes							
C/163 Emprunts obligataires							
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit							
C/ 1641 Emprunts en euros	2 724 429,59	0,00	292 175,71	2 432 253,88			
C/ 16411 travaux hôpital local Chatillon CDC	834 829,62	0,00	109 375,71	725 453,91	CDC	2003	2026
C/ 164112 nouvel emprunt CDC réhabilitation 2010	1 252 900,00	0,00	74 800,00	1 178 100,00	CDC	2010	2035
C/ 164113 nouvel emprunt CDC réhabilitation 2010	74 250,00	0,00	33 000,00	41 250,00	CDC	2011	2021
C/ 16413 humanisation 1ere tranche prêt pls CLF	562 449,97	0,00	75 000,00	487 449,97	CREDIT FONCIER	2006	2026
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières							
1677 prêts sans intérêts CRAM	487 504,63	0,00	114 430,12	373 074,51			
C/16771 humanisation 1 ere tranche 40 lits sld	75 819,40	0,00	23 269,00	52 550,40	CRAM	2002	2021
C/16771 humanisation 1 ere tranche prêt 15 lits MDR	12 619,38	0,00	4 200,00	8 419,38	CRAM	2002	2021
C/16771 humanisation 1 ere tranche prêt 15 lits MDR	21 766,36	0,00	7 252,00	14 514,36	CRAM	2002	2021
C/16771 humanisation 2 eme tranche rosier louise cuisine	197 292,00	0,00	39 461,00	157 831,00	CRAM	2004	2023
C/16771 humanisation tranche complémentaire	6 852,00	0,00	1 142,00	5 710,00	CRAM	2004	2023
C/16771 humanisation tranche complémentaire	29 130,00	0,00	4 855,00	24 275,00	CRAM	2004	2023
C/16771 équipement MDR	21 877,00	0,00	9 288,00	12 589,00	CRAM	2007	2021
C/16771 équipement usld	8 574,00	0,00	2 858,00	5 716,00	CRAM	2007	2021
C/16771 humanisation hl chatillon	10 671,44	0,00	10 671,44	0,00	RSI CANCAVA	2008	2027
C/16771 humanisation hl chatillon	102 903,05	0,00	11 433,68	91 469,37	RSI ORGANIC	2008	2019
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL	3 211 934,22	0,00	406 605,83	2 805 328,39			

6. 1. 2. Plan d'équipement

Palmarès des acquisitions 2019 représentant les dépenses les plus significatives en termes d'investissements

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Matériel Ergo	12 548,82	Cuisine	5 828,40
Coussins positionnement	974,65	Fin travaux mise aux normes	1 050,00
Lit	1 746,54	Bac et couvercle gastro	4 255,92
Fauteuils roulants	5 786,78	Blender	522,48
Matelas	1 668,00	Blanchisserie	2 199,98
Sangles	2 372,85	Lave linge	1 299,98
Pharmacie	20 826,07	Presse semi automatique	900,00
Pompes à nutrition	1 737,60	Informatique et téléphonie	103 053,81
Aérosols	408,00	Licences	5 486,64
Osipharm (informatisation gestion des stocks)	18 680,47	Tablettes	775,20
Animation	2 977,84	PC	1 878,48
TV	799,00	Solde GMAO	5 089,13
Barre son	499,99	Autocom	89 824,36
Lecteur Blu-ray	79,99	Service Technique	107 427,32
Meuble cinéma	1 164,00	Sécurisation et local stockage	55 661,84
Meuble salon esthétique	434,86	Adoucisseur Eau	2 547,91
Cadre de vie	32 350,86	Stores extérieurs Etangs	34 690,56
Mobilier salle à manger	10 245,72	Extincteurs	838,29
Vilage	6 238,31	Destructeurs	3 199,36
Couvre lit	1 607,04	Chariots (pharmacie-blanchisserie-autres services)	10 489,36
Ventilateurs	506,19	Administration	4 838,96
nettoyeur vapeur	4 950,00	Aménagement bureau accueil	4 838,96
Climatiseur	8 241,60	Divers	4 337,32
Taille haie	562,00		296 389,38

6. 1. 3. Actif 2018 (hors compte 23 travaux et 275 immobilisations financières)

Numéro de cpte	Libellé	Actif 2018	Acquisitions 2019	Sorties et mise au rebut 2019	Actif 2019
201	Frais d'établissement	178 458,36	0,00	0,00	178 458,36
203	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Concession droits similaires brevets	0,00	22 778,64		
208	Autres immobilisations incorporelles	227 459,53	5 089,13	0,00	232 548,66
211	Terrains nus	62 022,21	0,00	0,00	62 022,21
212	Agcmt autres terrains bâtis	467 364,05	0,00	0,00	467 364,05
2131	Constructions bâtiments	14 391 039,62	324,00	0,00	14 391 363,62
2135	Constructions sur sol propre -IGAAC	2 011 813,19	97 217,91	0,00	2 109 031,10
2151	Install. Complexes	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Install. à car. Spécifique	255 917,28	85 840,82	0,00	341 758,10
2154	Matériel & outillage	1 618 925,00	51 968,67	0,00	1 670 893,67
2181	IGAAC	5 938,80	0,00	0,00	5 938,80
2182	Matériel de transport	117 406,51	0,00	0,00	117 406,51
2183	Matériel de bureau & informatique	388 947,16	4 322,95	0,00	393 270,11
2184	Mobilier divers	1 078 698,45	17 520,30	0,00	1 096 218,75
2188	Autres immobilisations corporelles	23 809,91	0,00	0,00	23 809,91
comptes immobilisations incorporelles comptes 20,,		405 917,89	27 867,77	0,00	411 007,02
comptes immobilisations incorporelles comptes 21,,		20 421 882,18	257 194,65	0,00	20 679 076,83
Total ACTIF hors immobilisations financières 20+21		20 827 800,07	285 062,42	0,00	21 090 083,85

Il faut ajouter aux acquisitions de 2019 un montant de 11 326,96 euros comptabilisés au compte 23 "immobilisation en cours". Le total des investissements 2019 s'élève à 296 389,38 euros.

Le plan d'investissement 2019 est réalisé à hauteur de 98,80 %.

Les travaux en cours seront transférés au compte 21 régulièrement en fin d'exercice.

6. 1. 4. Amortissements

Comptes d'amortissement		Amort. 2017	Amort. 2018	Amort. 2019
Compte 201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
Compte 203	Frais d'étude	0,00	0,00	0,00
Compte 208	Autres immobilisations inc. - Logiciels	26 088,33	9 050,56	7 365,38
Compte 211	Terrains	0,00	0,00	0,00
Compte 2125	Agencement terrains bâtis	6 842,49	6 842,49	6 842,49
Compte 2131	Construction des bâtiments	389 512,92	389 512,92	400 880,93
Compte 213511	IGAAC - agencements électriques	14 320,01	14 951,75	15 912,77
Compte 213512	IGAAC - agencements téléphoniques	9 803,78	6 722,48	6 253,15
Comptes 213513	IGAAC - agencements froid et clim	5 757,20	5 309,32	5 309,24
Compte 213514	IGAAC - agencement chauffage	5 443,09	8 614,33	8 834,80
Comptes 213516	IGAAC - agencements sanitaires	4 155,12	4 097,28	4 596,84
Compte 213518	IGAAC - autres	80 539,75	76 584,06	64 318,87
Compte 21352 DNA	Agencement DNA	1 324,32	1 324,32	1 324,32
Compte 2153	Matériels spécifiques	28 604,52	34 639,96	27 661,23
Compte 21541	Matériel et outillage	59 382,10	66 859,72	84 108,52
Compte 2181	IGAAC	0,00	0,00	1 187,76
Compte 2182	Matériel de transport	5 374,46	5 374,46	4 006,21
Compte 2183	Matériel de bureau	35 497,94	0,00	469,29
Compte 2183	Matériel informatique	0,00	18 807,75	14 891,09
Compte 2183 CLIC	Matériel informatique du clic	1 168,33	1 168,34	0,00
Compte 2184	Mobiliers	42 746,80	34 780,14	27 156,93
Total		716 561,16	684 639,88	681 119,82

Comptes d'amortissement hors immobilisations financières		Amortissements 2019			
		hébergement	dépendance	soins	TOTAL
sections tarifaires		603 651,32	4 006,21	73 462,29	681 119,82
pourcentage		89%	1%	11%	100%

la dotation aux amortissements 2019 est en diminution par rapport à l'exercice 2018 (- 0,51 %).

L'établissement détient au compte 23 des investissements réalisés dans le cadre de travaux en cours et qu'il devra amortir dès 2019.

Les amortissements sont majoritairement supportés par la section hébergement (89 %).

Le montant des amortissements des budgets annexes se détaille comme suit :

* Budget DNA : 1 324,32 euros.

6. 1. 5. Provisions

Tableau des provisions Répartition par pôle	Montant fin 2018	Exercice 2019		
		dotations de l'exercice	reprises de l'exercice	montant fin 2019
142 provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
148 autres provisions réglementées	177 940,38	0,00	58 000,54	119 939,84
151 provisions pour risques	302 041,49	19 427,40	0,00	321 468,89
1572 provisions pour gros entretien et révisions	219 243,51	0,00	0,00	219 243,51
1588 autres provisions pour charges	70 000,00	62 743,20	0,00	132 743,20
291 provisions pour dépréciation d'actif	51 810,07	0,00	0,00	51 810,07
491 provisions pour créances irrécouvrables	92 151,24	0,00	0,00	92 151,24
Total	913 186,69	82 170,60	58 000,54	937 356,75

Les provisions augmentent de 2,65 % (+ 24 170,06 €). La reprise concerne l'ajustement de la provision relative aux CET alors que la dotation concerne principalement des crédits octroyés par l'ARS pour la mutualisation entre plusieurs établissements de coach APA. La dépense aura lieu sur l'exercice 2020.

6. 2. SECTION D'EXPLOITATION

Ce rapport présente un budget principal dont l'activité est la prise en charge de personnes âgées dépendantes (EHPAD). Deux activités annexes, la dotation non affectée (budget A) et le CLIC des 3 cantons (budget P) participent indirectement au fonctionnement de l'institution.

L'analyse du budget principal se fera par groupes fonctionnels définis selon la comptabilité publique M 22.

Trois décisions modificatives ont ponctué la campagne budgétaire. Elles ont permis, d'une part d'ouvrir des crédits supplémentaires à hauteur de 634 971,44 euros, et, d'autre part d'autoriser des virements de crédits entre comptes et entre groupes.

Activité principale budget H analyse par groupes fonctionnels

	Charges	CA dépenses 2017	CA dépenses 2018	BP dépenses 2019	DM dépenses 2019	BP+DM dépenses 2019	CA dépenses 2019	Solde dépenses	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
	Charges	CA	CA	BP	DM	BP+DM	CA	Solde		
gr1	Dépenses d'exploitation courante	1 320 851,16	1 300 952,94	1 279 686,13	12 313,87	1 292 000,00	1 244 509,43	47 490,57	-56 443,51	-4,34
602	Achats stockés Autres approvisionnements	658 139,70	647 340,71	596 340,00	49 222,00	645 562,00	629 543,64	16 018,36	-17 797,07	-2,75
603	V-STOCK :Achats stockés stock initial	36 836,81	40 925,22	42 083,00	-645,00	41 438,00	39 610,91	1 827,09	-1 314,31	-3,21
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	290 731,82	274 159,75	258 425,20	15 374,80	273 800,00	262 454,91	11 345,09	-11 704,84	-4,27
607	Achats de marchandises	3 965,91	1 579,52	3 876,00	-2 276,00	1 600,00	0,00	1 600,00	-1 579,52	-100,00
611	Sous-traitance générale	78 999,43	82 311,18	79 553,00	2 447,00	82 000,00	74 976,63	7 023,37	-7 334,55	-8,91
6241	transports de biens	0,00	113,52	0,00	0,00	0,00	44,40	-44,40	-69,12	-60,89
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
626	Frais postaux affranchissement	18 333,59	18 790,20	18 768,00	32,00	18 800,00	18 721,20	78,80	-69,00	-0,37
6281	Blanchissage	179 356,55	184 510,52	183 906,00	594,00	184 500,00	178 054,00	6 446,00	-6 456,52	-3,50
6282	Alimentation a l extérieur	0,00	0,00	8 710,80	-8 710,80	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6283	Nettoyage	8 486,40	10 423,20	0,00	2 300,00	2 300,00	6 473,01	-4 173,01	-3 950,19	-37,90
6284	Prestations informatiques	15 293,88	6 117,24	15 708,00	-8 708,00	7 000,00	0,00	7 000,00	-6 117,24	-100,00
6288	Autres prestations extérieures	30 707,07	34 681,88	72 316,13	-37 316,13	35 000,00	34 630,73	369,27	-51,15	-0,15
gr2	Charges de personnel	8 070 492,40	8 251 561,23	7 635 458,63	657 934,57	8 293 393,20	8 091 844,71	201 548,49	-159 716,52	-1,94
621	Personnel extérieur à l'établissement	100 955,36	72 287,82	123 734,00	-23 434,00	100 300,00	99 026,65	1 273,35	26 738,83	36,99
622	Rémunérations d'intermédiaires et frais d'honoraires	12 903,17	9 201,07	10 700,00	-2 900,00	7 800,00	1 379,80	6 420,20	-7 821,27	-85,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	437 997,00	475 294,53	430 018,00	49 432,00	479 450,00	455 431,67	24 018,33	-19 862,86	-4,18
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	197 656,06	204 540,76	182 670,00	23 730,00	206 400,00	199 900,16	6 499,84	-4 640,60	-2,27
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6419)	5 085 479,55	5 159 458,18	4 803 933,40	339 309,80	5 143 243,20	5 018 401,12	124 842,08	-141 057,06	-2,73
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6425 et 6429)	123 111,33	218 629,59	126 480,00	103 520,00	230 000,00	1 314,44	1 314,44	10 055,97	4,60
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance perso n.med (sauf 6459)	1 997 793,98	1 990 450,34	1 852 472,00	123 828,00	1 976 300,00	1 948 912,00	27 388,00	-41 538,34	-2,09
647	Autres charges sociales personnel non médical (sauf 6479)	92 201,04	113 565,23	85 618,00	29 182,00	114 800,00	106 607,24	8 192,76	-6 957,99	-6,13
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	22 394,91	8 133,71	19 833,23	15 266,77	35 100,00	33 500,51	1 599,49	25 366,80	311,87
gr3	Charges de structures	1 118 960,32	1 069 927,25	1 197 078,42	-35 277,00	1 161 801,42	1 173 474,80	-11 673,38	103 547,55	9,68
612	Crédit bail	26 343,72	26 343,72	26 928,00	-428,00	26 500,00	29 008,87	-2 508,87	2 665,15	10,12
6135	Locations mobilières	25 451,45	12 552,56	26 010,00	-13 210,00	12 800,00	29 146,75	-16 346,75	16 594,19	132,20
6152	Entretien et Réparations biens immobiliers	45 552,48	31 305,11	36 900,00	-5 600,00	31 300,00	19 303,54	11 996,46	-12 001,57	-38,34
6155	Entretien et Réparations biens mobiliers	48 108,17	53 038,62	53 400,00	-300,00	53 100,00	57 140,32	-4 040,32	4 101,70	7,73
6156	Maintenances (contrats)	91 744,11	91 214,93	100 644,00	-9 544,00	91 100,00	102 163,64	-11 063,64	10 948,71	12,00
616	Assurances	44 656,14	41 550,52	45 900,00	-3 500,00	42 400,00	36 292,14	6 107,86	-5 258,38	-12,66
617	Etudes et recherches	15 090,00	5 070,00	15 504,00	-10 504,00	5 000,00	0,00	5 000,00	-5 070,00	-100,00
618	Divers	4 546,54	7 065,60	4 692,00	2 308,00	7 000,00	7 612,81	-612,81	547,21	7,74
623	Publications	468,00	3 810,20	510,00	3 490,00	4 000,00	742,80	3 257,20	-3 067,40	-80,50
627	Frais Bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
635	Autres impôts taxes et versements assimilés(droits et enregistrements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
637	Autres impôts taxes et versements assimilés(impôts locaux)	981,59	991,71	1 020,00	-20,00	1 000,00	1 013,74	-13,74	22,03	2,22
651	Redevances	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	0,00	#DIV/0!
654	Pertes sur créances irrécouvrables	7 528,77	198,83	8 000,00	-8 000,00	0,00	22 610,40	-22 610,40	22 411,57	11 271,72
657	Subventions	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Autres charges diverses de gestion courante	15 434,37	16 859,07	15 912,00	1 088,00	17 000,00	15 704,84	1 295,16	-1 154,23	-6,85
66	Charges financières	66 567,05	74 400,83	68 000,00	0,00	68 000,00	67 691,59	308,41	-6 709,24	-9,02
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508,80	-508,80	508,80	#DIV/0!
673	Annulation de titres sur exercice clos	3 497,04	18 378,33	4 000,00	4 000,00	8 000,00	418,25	7 581,75	-17 960,08	-97,72
675	Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	3 922,38	0,00	4 000,00	-4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 150,21	-17 150,21	17 150,21	#DIV/0!
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	714 068,51	682 147,22	744 157,00	8 843,00	753 000,00	679 795,50	73 204,50	-2 351,72	-0,34
6815	Dotations aux provisions pour charges d'exploitations	0,00	0,00	36 501,42	0,00	36 501,42	82 170,60	-45 669,18	82 170,60	#DIV/0!
6816	Dotations pour dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6817	Dotations pour dépréciation de l'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
686	Dotations aux provisions pour charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
687	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Total des charges		10 510 303,88	10 622 441,42	10 112 223,18	634 971,44	10 747 194,62	10 509 828,94	237 365,68	-112 612,48	-1,06

Les charges d'exploitation sont globalement contenues par rapport à 2018. Elles connaissent même une diminution de 1,06 %.

L'analyse des dépenses par groupes permet de constater la diminution des charges afférentes à l'exploitation courante (groupe 1) qui régressent de 4,34 % entre 2018 et 2019 soit - 56 443,51 euros.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- * les dépenses de produits stockés diminuent de 2,78% (produits pharmaceutiques + 2,84 % ; produits alimentaires -2,54 % ; produits incontinences + 0,68 % ; produits entretien et produits lessiviels - 6,56 % ; autres produits - 13,87 %) ;
- * les dépenses d'achats non stockés diminuent de 4,27 % : le poste énergie diminue de 1,95 % ; les dépenses de fournitures médicales diminuent de 34,91 % et les autres fournitures diminuent également de 17,31 % ;
- * les dépenses de sous traitance médicale diminuent de 8,91 % : nous noterons la diminution des dépenses de biologie et d'imagerie médicale et des autres prestataires qui diminuent respectivement de 51,03 % et 13,94 % alors que les dépenses de biologie augmentent de 5,03 %.
- * les dépenses d'affranchissement sont stables et diminuent même de 0,37 % ;
- * les dépenses de blanchisserie diminuent de 3,50 % (la quantité de linge traité diminue de 1,52 % et dans le même temps l'activité baisse de 1,77 %) ;
- * les dépenses de nettoyage diminuent de 37,90 % ;
- * les autres prestations extérieures sont stables (-0,15 %).

Les charges de personnel (groupe 2) sont en diminution de 1,94 % comme en témoignent les ETP rémunérés qui diminuent de 3,48 % (184,81 ETPR en 2019 contre 191,48 en 2018). Cela représente 159 716,52 euros de moins par rapport à l'exercice précédent.

Ce bon résultat qui reflète la forte diminution de l'absentéisme masque cependant les difficultés à recruter à la fois du personnel médical et à la fois du personnel qualifié.

L'année 2019 a été marquée par un recours à l'intérim pour remplacer l'absence d'un médecin mais aussi celui du pharmacien durant la période des congés d'été.

La diminution s'explique par :

*la forte diminution de l'absentéisme (maladie ordinaire, accident du travail, maternité-adoption, congés longue maladie et congés longue durée) : 6 186 jours en 2019 contre 8 315 jours en 2018 (-25,60 %) ;

* la diminution des ETP rémunérés (- 3,48 % soit 6,67 ETP) ;

augmentation du personnel médical (+ 36,89 % soit 0,76 ETP) ;

diminution du personnel non médical (administratif, soignants, médico technique et ouvrier) : 2,84 % soit - 5,25 ETP ;

diminution du personnel en contrat aidé : -63,66 % soit 2,19 ETP de moins ;

stabilité des personnels apprentis ;

Le coût moyen de l'ETP rémunéré (hors dépenses de personnel médical et hors dépenses d'emplois aidés) est 42 172,19 euros contre 41 872,32 euros en 2018 soit une progression de 0,72 %.

Les charges afférentes à la structure (charges du groupe 3) augmentent de 9,68 %. En valeur cela représente une baisse de 103 547,55 euros.

Il convient avant toute chose de relativiser cette forte progression. L'année 2019 a vu la réalisation de dépenses exceptionnelles : constatation

de dotations aux provisions et de pertes sur créances irrécouvrables.

Retraités de ces éléments exceptionnels, le groupe 3 diminue de 0,07 %.

Nous constatons :

- * augmentation de 10,12 % sur les dépenses de crédit bail (nouveau contrat concernant l'acquisition de matelas en crédit bail) ;
- * augmentation de 132,20 % sur les locations mobilières (augmentation du nombre de matelas loués) ;
- * diminution des dépenses d'entretien et réparations immobiliers (-38,34 %) et augmentation des dépenses d'entretien et réparations mobiliers (+10,43 %) ;
- * diminution des dépenses d'assurance (-12,66 %) ;
- * diminution des dépenses d'études et recherche (-100,00 %) : plus aucune dépense sur ce poste qui concernait en 2018 des dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- * augmentation des dépenses d'abonnement (+ 7,74 %) ;
- * forte augmentation des dépenses liées à la constatation de créances irrécouvrables : ce poste est appelé à augmenter de façon sensible les prochaines années ;
- * diminution des charges financières : - 9,02% ;
- * diminution des dépenses d'annulation de titres sur exercices antérieurs : - 97,72 % (aléatoire en fonction des demandes présentées par la trésorerie) ;
- * diminution des dépenses d'amortissement (- 0,34%) ;
- * dépense nouvelle de dotation aux provisions (crédits ARS accordés en fin d'année pour mise en œuvre avec d'autres EHPAD de coach diplômé APA) ;

	Produits	CA recettes 2017	CA recettes 2018	BP recettes 2019	DM recettes 2019	BP+DM recettes 2019	CA recettes 2019	Solde recettes 2019	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
gr1	Produits de la tarification	9 818 017,71	9 974 018,14	10 060 223,18	87 915,90	10 148 139,08	10 005 907,31	-142 231,77	31 889,17	0,32
735	Tarif hébergement	4 354 987,05	4 406 187,10	4 440 827,30	25 172,70	4 466 000,00	4 439 406,31	-26 593,69	33 219,21	0,75
734	Tarif dépendance APA	1 589 904,21	1 599 272,83	1 563 394,46	0,00	1 563 394,46	1 446 643,76	-116 750,70	-152 629,07	-9,54
736	Tarif Soins	3 873 126,45	3 968 558,21	4 056 001,42	62 743,20	4 118 744,62	4 119 857,24	1 112,62	151 299,03	3,81
738	Autres financeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
gr2	Autres produits d'exploitations	556 994,20	401 046,88	52 000,00	348 800,00	400 800,00	388 803,54	-11 996,46	-12 243,34	-3,05
70	Ventes de produits fabriqués, prestations services	96 160,31	23 170,13	30 000,00	-7 000,00	23 000,00	22 811,67	-188,33	-358,46	-1,55
74	subventions d'exploitations pour équilibre	99 998,70	61 824,20	0,00	61 900,00	61 900,00	37 439,44	-24 460,56	-24 384,76	-39,44
75	autres produits gestion courante	110 355,61	123 143,98	22 000,00	100 800,00	122 800,00	135 773,25	12 973,25	12 629,27	10,26
603	V-STOCK :Achats stockés stock final	40 925,22	39 610,91	0,00	39 500,00	39 500,00	39 706,28	206,28	95,37	0,24
609	Rabais, remises et ristournes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6419	Remboursements sur rémunérations	209 554,36	153 297,66	0,00	153 600,00	153 600,00	153 072,90	-527,10	-224,76	-0,15
6459	Remboursements sur charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr3	Produits exceptionnels et non encaissables	179 709,92	145 088,18	0,00	198 255,54	198 255,54	126 428,14	-71 827,40	-18 660,04	-12,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 136,98	3 136,98	3 136,98	0,00
773	Annulations de mandats sur exercice clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits de cession sur éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quête part de subvention virée au résultat	63 222,92	63 222,92	0,00	63 222,92	63 222,92	63 222,92	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	5 229,38	0,00	5 300,00	5 300,00	2 067,70	-3 232,30	-3 161,68	-60,46
781	Reprises sur amortissements et provisions charges exploitation	128,00	76 635,88	0,00	129 732,62	129 732,62	58 000,54	-71 732,08	-18 635,34	-24,32
786	Reprises sur amortissements et provisions charges financières	116 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
787	Reprise provision charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	exercice antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des produits	10 554 721,83	10 520 153,20	10 112 223,18	634 971,44	10 747 194,62	10 521 138,99	-226 055,63	985,79	0,01

Résultats années antérieures **44 417,95** **-102 288,22**

Résultat 2019 **11 310,05**

Les recettes sont stables (+0,01 %).

Les recettes relatives aux produits de la tarification (groupe 1) augmentent de 0,32 % :

* la dotation globale soins progresse de 3,81 %. A ce taux directeur s'ajoute non seulement un sixième de l'écart entre la dotation et la dotation plafond, des crédits non reconductibles compensant le débasage de la dotation dépendance mais aussi des crédits non reconductibles obtenus de l'ARS destinés à mettre en œuvre avec des EHPAD voisins des coachs diplômés APA ;

Hors crédits non reconductibles, la dotation soins augmente de 0,89 %. Les crédits non reconductibles représentent 2,92 %.

* la dotation dépendance évolue de 0,50 %. A ce taux s'ajoute l'effet de la convergence entre la valeur du point GIR dépendance de l'établissement et la valeur du point GIR départemental retenue. Cette convergence est négative. Elle représente un débasage de 54 775,11 euros. Cela explique que les dépenses relatives à la dépendance diminuent de 9,54 %.

* la dotation hébergement évolue de 0,50 %.

L'écart s'explique par la facturation de recettes sur exercice antérieur. Le taux d'activité des chambres double freine la progression des produits d'hébergement.

Les recettes relatives aux autres produits relatifs à l'exploitation (groupe 2) diminuent de 28,00 %. Cela s'explique principalement par la diminution des autres produits de gestion courante, produits dans lesquels sont comptabilisés les remboursements d'assurance liée à l'absentéisme. Comme nous l'avons indiqué au niveau

* les ventes de produits diminuent de 1,55 % en raison principalement de la diminution des recettes de téléphone (refacturation aux résidents).

* les produits relatifs aux subventions d'équilibre qui enregistrent les recettes relatives aux emplois aidés diminuent de 39,44 % en raison de la suppression en cours d'année de la mesure relative aux emplois aidés ;

* les autres produits de gestion courante augmentent de 10,26 % en raison principalement de l'augmentation des refacturations à l'EHPAD Public les Saulaies ;

* les produits relatifs aux remboursements sur rémunérations sont stables.

Les recettes de groupe 3 (produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables) diminuent de 12,86 % en raison principalement de la diminution des reprises sur provisions et des produits exceptionnels.

	Charges	CA 2019 hébergement	CA 2019 dépendance	CA 2019 soins	CA dépenses 2019
gr1	Dépenses d'exploitation courante	835 801,47	140 918,61	267 789,34	1 244 509,42
602	Achats stockés Autres approvisionnements	386 108,68	79 428,10	163 376,85	628 913,63
603	V-STOCK :Achats stockés stock initial	12 501,75	6 079,67	21 659,49	40 240,91
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	254 801,60	0,00	7 653,31	262 454,91
607	Achats de marchandises CACIC	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	0,00	74 976,63	74 976,63
6241	transports de biens	44,40	0,00	0,00	44,40
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux affranchissement	18 721,20	0,00	0,00	18 721,20
6281	Blanchissage	124 637,80	53 416,20	0,00	178 054,00
6283	Nettoyage	4 531,11	1 941,90	0,00	6 473,01
6284	Prestations informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres prestations extérieures	34 454,93	52,74	123,06	34 630,73
gr2	Charges de personnel	2 877 144,61	1 377 069,10	3 837 631,00	8 091 844,71
621	Personnel extérieur à l'établissement	0,00	0,00	99 026,65	99 026,65
622	Rémunérations d'intermédiaires et frais d'honoraires	0,00	413,94	965,86	1 379,80
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrati	155 746,74	74 695,82	224 989,11	455 431,67
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres orga	75 395,22	37 020,13	87 484,81	199 900,16
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6419)	1 900 568,29	906 529,92	2 211 302,91	5 018 401,12
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6425 et 6429	0,00	0,00	228 685,56	228 685,56
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance perso n.med (sauf 6459	697 430,93	343 122,63	908 358,44	1 948 912,00
647	Autres charges sociales personnel non médical (sauf 6479)	27 238,04	13 428,21	65 940,99	106 607,24
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	20 765,39	1 858,45	10 876,67	33 500,51

gr3	Charges de structures	945 553,27	14 883,36	213 038,17	1 173 474,80
6122	Crédit bail mobilier	26 343,72	0,00	2 665,15	29 008,87
6135	Locations mobilières	19 374,30	0,00	9 772,45	29 146,75
6152	Entretien et Réparations biens immobiliers	19 303,54	0,00	0,00	19 303,54
6155	Entretien et Réparations biens mobiliers	45 210,28	0,00	11 930,04	57 140,32
6156	Maintenances (contrats)	95 215,94	0,00	6 947,70	102 163,64
616	Assurances	18 623,91	4 305,12	13 363,11	36 292,14
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 605,25	507,56	1 500,00	7 612,81
623	Publications	742,80	0,00	0,00	742,80
627	Frais Bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés(droits enregistrements)	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés(impôts locaux)	1 013,74	0,00	0,00	1 013,74
651	Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	22 610,40	0,00	0,00	22 610,40
657	Subventions	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
658	Autres charges diverses de gestion courante	15 704,00	0,00	0,84	15 704,84
66	Charges financières	67 691,59	0,00	0,00	67 691,59
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	508,80	0,00	0,00	508,80
673	Annulation de titres sur exercice clos	182,00	236,25	0,00	418,25
675	Valeur nette comptable sur éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	96,00	0,00	17 054,21	17 150,21
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	602 327,00	4 006,21	73 462,29	679 795,50
6815	Dotations aux provisions pour charges d'exploitations	0,00	5 828,22	76 342,38	82 170,60
6816	Dotations pour dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dotations pour dépréciations de l'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00
686	Dotations aux provisions pour charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
687	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges		4 658 499,35	1 532 871,07	4 318 458,51	10 509 828,94

	Produits	CA 2019 hébergement	CA 2019 dépendance	CA 2019 soins	CA recettes 2019
gr1	Produits de la tarification	4 439 406,31	1 446 643,76	4 119 857,24	10 005 907,31
735	Tarif hébergement	4 439 406,31	0,00	0,00	4 439 406,31
735	Tarif dépendance APA	0,00	1 446 643,76	0,00	1 446 643,76
735	Tarif Soins	0,00	0,00	4 119 857,24	4 119 857,24
738	Autres financeurs	0,00	0,00	0,00	0,00
gr2	Autres produits d'exploitations	257 101,07	46 904,70	84 797,77	388 803,54
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	22 811,67	0,00	0,00	22 811,67
74	subventions d'exploitations pour équilibre	23 562,61	6 938,37	6 938,46	37 439,44
75	autres produits gestion courante	115 508,37	12 660,00	7 604,88	135 773,25
603	V-STOCK :Achats stockés stock final	11 894,60	6 122,33	21 689,35	39 706,28
609	Rabais, remises et ristournes	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations	83 323,82	21 184,00	48 565,08	153 072,90
6489	Remboursements sur charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
gr3	Produits exceptionnels et non encaissables	5 870,90	9 045,81	111 511,43	126 428,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 136,98	0,00	0,00	3 136,98
773	Annulations de mandats sur exercice clos	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits de cession sur éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quôte part d'investissement virée au compte de résultat	0,00	0,00	63 222,92	63 222,92
778	Autres produits exceptionnel	2 067,70	0,00	0,00	2 067,70
781	Reprises sur amortissements et provisions charges exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
786	Reprises sur amortissements et provisions charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
787	Reprise provision charges exceptionnelles	666,22	9 045,81	48 288,51	58 000,54
002	Exercice antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des produits	4 702 378,28	1 502 594,27	4 316 166,44	10 521 138,99

	résultat 2019	43 878,92	-30 276,80	-2 292,07	11 310,05
pour mémoire résultat 2018		41943,36	-102396,83	-41834,75	-102 288,22

Le résultat par sections tarifaires est le suivant :

Hébergement	43 878.92
Dépendance	-30 276.80
Soins	- 2 292.07

6. 3. RESULTAT FINAL EXPLOITATION

6. 3. 1. Synthèse exploitation exercice - ventilation des résultats par secteurs

	Opérations de l'exercice					Résultat brut
	Budget après DM	Mandats	solde	Titres	solde	
	A	B	C=A-B	D	E=D-A	F=D-B
Total 2019	10 747 194,62	10 509 828,94	237 365,68	10 521 138,99	-226 055,63	11 310,05
Total 2018	10 747 838,48	10 622 441,42	125 397,06	10 520 153,20	-227 685,28	-102 288,22

6. 3. 2. Proposition d'affectation du résultat 2019

	Résultat net	Proposition d'affectation				
		Report à nouveau excédentaire (compte 110)	Report à nouveau déficitaire (compte 119)	Excédents affectés à l'investissement (compte 10682)	Réserve de compensation (compte 10686)	Réserve de trésorerie (compte 10685)
Total	11 310,05	43 878,92	-32 568,87	0,00	0,00	0,00
Hébergement	43 878,92	43 878,92				
Dépendance	-32 568,87		-32 568,87			
Soins						

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 11 310,05 euros. Ce résultat déficitaire vient abonder la capacité d'autofinancement de l'exercice.

L'instruction interministérielle N° DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 prévoit les possibilités d'affectation de résultat depuis le passage à l'EPRD des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés en M22.

Dans la mesure où l'établissement n'a pas encore conclu son CPOM, il doit proposer l'affectation des activités "dépendance" et "soins". L'autorité de tarification pouvant toujours s'opposer à l'affectation du résultat.

Le résultat de l'activité "hébergement" est quant à lui affecté par l'autorité de tarification.

Mais si l'affectation de l'activité hébergement relève de la compétence du conseil départemental, nous proposerons à ce dernier une affectation en report à nouveau excédentaire.

6. 4. SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET A DNA

	Charges	CA dépenses 2017	CA dépenses 2018	BP dépenses 2019	DM dépenses 2019	BP+DM dépenses 2019	CA dépenses 2019	Solde dépenses	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
	Charges	CA	CA	BP	DM	BP+DM	CA	Solde		
gr1	Dépenses d'exploitation courante	1 173,43	251,51	1 000,00	0,00	1 000,00	912,06	87,94	660,55	262,63
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	429,50	162,85	500,00	0,00	500,00	367,76	132,24	204,91	125,83
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6288	Autres prestations extérieures	743,93	88,66	500,00	0,00	500,00	544,30	-44,30	455,64	513,92
gr2	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
621	Personnel extérieur à l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr3	Charges de structures	11 116,24	13 193,06	9 000,00	0,00	9 000,00	4 679,06	4 320,94	-8 514,00	#DIV/0!
6135	Locations mobilières	2 992,27	885,74	1 000,00	0,00	1 000,00	2 619,74	-1 619,74	1 734,00	195,77
6155	Entretien et Réparations biens mobiliers	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	#DIV/0!
6156	Maintenances (contrats)	3 287,65	10 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 260,00	-100,00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés(droits et enregistrements	712,00	723,00	1 000,00	0,00	1 000,00	735,00	265,00	12,00	0,00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés(impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
658	Autres charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 324,32	1 324,32	1 500,00	0,00	1 500,00	1 324,32	175,68	0,00	0,00
6815	Dotations aux provisions pour charges d'exploitations	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des charges	12 289,67	13 444,57	10 000,00	0,00	10 000,00	5 591,12	4 408,88	-7 853,45	-58,41

	Produits	CA recettes 2017	CA recettes 2018	BP recettes 2019	DM recettes 2019	BP+DM recettes 2019	CA recettes 2019	Solde recettes 2019	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
gr1	Produits de la tarification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
735	pas concerné	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr2	Autres produits d'exploitations	12 383,20	11 159,90	10 000,00	0,00	10 000,00	11 282,35	1 282,35	122,45	1,10
70	Ventes de produits fabriqués, prestations services	11 443,92	10 246,89	9 000,00	0,00	9 000,00	10 394,40	1 394,40	147,51	1,44
74	subventions d'exploitations pour équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
75	autres produits gestion courante	939,28	913,01	1 000,00	0,00	1 000,00	887,95	-112,05	-25,06	-2,74
gr3	Produits exceptionnels et non encaissables	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 300,00	-100,00
773	Annulations de mandats sur exercice clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits de cession sur éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quête part de subvention virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
781	Reprises sur amortissements et provisions charges exploitation	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 300,00	-100,00
002	exercice antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des produits	12 383,20	13 459,90	10 000,00	0,00	10 000,00	11 282,35	1 282,35	-2 177,55	-16,18

Résultats années antérieures **93,53** **15,33**

Résultat 2019 **5 691,23**

Les recettes sont constituées des loyers versés par :

- * la mairie de Châtillon sur Chalaronne pour la location du bâtiment "Ancien Hospice" ;
- * l'ADMR de Châtillon sur Chalaronne qui hébergée dans les locaux de l'EHPAD ;
- * le SSIAD de l'ADMR de Châtillon sur Chalaronne qui est hébergé dans les locaux de l'EHPAD.

Sont également perçus des fermages.

Les dépenses concernent l'entretien du parc et des animaux ainsi que des impôts fonciers.

6. 5. SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET P CLIC

	Charges	CA dépenses 2017	CA dépenses 2018	BP dépenses 2019	DM dépenses 2019	BP+DM dépenses 2019	CA dépenses 2019	Solde dépenses	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
	Charges	CA	CA	BP	DM	BP+DM	CA	Solde		
gr1	Dépenses d'exploitation courante	3 220,74	2 515,11	3 529,20	0,00	3 529,20	1 859,32	1 669,88	-655,79	-26,07
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	1 793,38	837,90	1 846,20	0,00	1 846,20	113,04	1 733,16	-724,86	-86,51
625	Déplacements, missions et réceptions	442,23	742,32	102,00	0,00	102,00	848,75	-746,75	106,43	0,00
626	Frais postaux affranchissement	985,13	934,89	1 479,00	0,00	1 479,00	817,53	661,47	-117,36	-12,55
6288	Autres prestations extérieures	0,00	0,00	102,00	0,00	102,00	80,00	22,00	80,00	#DIV/0!
gr2	Charges de personnel	71 967,27	49 830,38	61 965,00	0,00	61 965,00	50 135,31	11 829,69	304,93	0,61
621	Personnel extérieur à l'établissement	0,00	49 830,38	0,00	61 965,00	61 965,00	50 135,31	11 829,69	304,93	0,61
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 269,93	0,00	3 876,00	-3 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 922,46	0,00	1 734,00	-1 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
641	Rémunérations du personnel non médical	50 634,26	0,00	39 984,00	-39 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	15 412,31	0,00	15 351,00	-15 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
647	Autres charges sociales personnel non médical	728,31	0,00	918,00	-918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	0,00	0,00	102,00	-102,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr3	Charges de structures	2 689,60	2 309,99	6 211,80	0,00	6 211,80	908,49	5 303,31	-1 401,50	#DIV/0!
6135	Locations mobilières	178,94	182,19	2 947,80	0,00	2 947,80	126,39	2 821,41	-55,80	-30,63
6155	Entretien et Réparations biens mobiliers	0,00	93,60	884,00	0,00	884,00	0,00	884,00	-93,60	-100,00
6156	Maintenances (contrats)	1 194,33	820,96	850,00	0,00	850,00	755,20	94,80	-65,76	-8,01
616	Assurances	0,00	0,00	408,00	0,00	408,00	0,00	408,00	0,00	#DIV/0!
618	Divers	148,00	44,90	204,00	0,00	204,00	0,00	204,00	-44,90	-100,00
623	Publications	0,00	0,00	102,00	0,00	102,00	26,90	75,10	26,90	#DIV/0!
658	Autres charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
671	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
673	Annulations de titres sur exercice clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 168,33	1 168,34	816,00	0,00	816,00	0,00	816,00	-1 168,34	-100,00
6815	Dotations aux provisions pour charges d'exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des charges	77 877,61	54 655,48	71 706,00	0,00	71 706,00	52 903,12	18 802,88	-1 752,36	-3,21

	Produits	CA recettes 2017	CA recettes 2017	BP recettes 2019	DM recettes 2019	BP+DM recettes 2019	CA recettes 2019	Solde recettes 2019	Evolution 2019 par rapport à 2018	Evolution 2019 par rapport à 2018 en %
gr1	Produits de la tarification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
735	pas concerné	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr2	Autres produits d'exploitations	77 946,35	55 018,95	71 706,00	0,00	71 706,00	55 186,45	-16 519,55	167,50	0,30
74	subventions d'exploitations pour équilibre	77 946,35	55 018,95	71 706,00	0,00	71 706,00	55 186,45	-16 519,55	167,50	0,30
6419	Remboursements sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
gr3	Produits exceptionnels et non encaissables	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
773	Annulations de mandats sur exercice clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
781	Reprises sur amortissements et provisions charges exploitation	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
002	exercice antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des produits	78 296,35	55 018,95	71 706,00	0,00	71 706,00	55 186,45	-16 519,55	167,50	0,30

Résultats années antérieures

418,74

363,47

Résultat 2019

2 283,33

Les recettes sont constituées des subventions versées par le conseil départemental de l'Ain et des communes incluses dans le territoire couvert par le CLIC des 3 cantons.

Les dépenses concernent pour 94,77 % les charges de personnel. Les frais de fonctionnement sont en diminution (2 767,81 euros contre 4 825,10 euros en 2018).

7. ANNEXES : RECAPITULATIF DES INDICATEURS

Thèmes	Indicateurs	2019	2018	2017
Généralités	Nombre d'événements indésirables	128	183	144
	Nombre de chutes	1009	688	876
	Nombre de plaintes ou réclamations	0	0	0
	Taux de risques faisant l'objet d'un plan d'action ou de prévention	68,5%	69,4%	-
	Taux d'évolution de la documentation	14%	41%	43%
	Résultat global du DARI	Idem	91,7% (2016)	91,7% (2016)
	Nombre de BMR isolées	11	10	10
	Nombre de Clostridium Difficile	0	0	0
Soins	Evaluation de la douleur, nombre de : - EVA (taux) - Algoplus (taux) - ECPA (taux)	- 1190 EVA (5,6) - 4688 Algoplus (22,3) - 13 ECPA (0,06)	- 1320 EVA (6,3) - 4766 Algoplus (22,7) - 64 ECPA (0,3)	- 509 EVA (2,4) - 3571 Algoplus (17,0) - 486 ECPA (2,3)
	Taux de contention passive : o Prescriptions de ceinture abdo pelvienne o Prescriptions de ceinture abdominale o Prescriptions de 2 barrières au lit o Prescriptions de contention au lit	- 10,5% - 5,5% - 37,5% - 0,5%	- 8,57 % - 1,43 % - 29,52 % - 0,47%	- 12,38 % - 2,85 % - 28,57 % - 0,95%
	Nombre d'évaluations du risque d'escarre		2184	2324
	Nombre d'escarres acquis à l'EHPAD	0	0	0
	Nombre de résidents nécessitant : o Une aide partielle à la toilette o une aide complète à la toilette (au lit ou lavabo) o d'être guidé et stimulé uniquement	- 60 - 133 - 17	- 54 - 130 - 16	- 43 - 119 - 23
	Nombre de projets personnalisés finalisés validés par résidents et famille	26	32	37
	Nombre de recueils de souhaits relatifs à la fin de vie (taux)	20 (9,5%)	26 (12,4%)	37 (17,6%)
	Nombre de résidents ayant bénéficié d'au moins une intervention HAD	0	0	-
	Nombre de résidents ayant bénéficié d'au moins une intervention d'une équipe de soins palliatifs	8	8	-
	Nombre de formations « vis ma vie » / ergothérapeute	-	28 agents	46 agents

Thèmes	Indicateurs	2019	2018	2017
	Nombre de bilans d'entrée (diététique)	91	64	70
	Nombre de résidents suivis par les kinésithérapeutes	99	91	-
	Montant des dépenses en kinésithérapie	40 416,92€	45 808,11€	-
	Nombre d'examens de laboratoire	1443	2016	-
	Montant des dépenses de laboratoire	31 864,14€	30 337,75€	-
	Montant des dépenses d'imageries simples	2 127,39€	4 349,14€	-
Activité	Nombre de dossiers examinés	267	263	267
	Taux d'occupation	95,73%	97,45%	97,58%
	- Chambres simples	97,10%	98,86%	98,08%
	- Chambres doubles	87,32%	89,00%	94,53%
	Entrées	96	63	75
	- Femmes	62	47	51
	- Hommes	34	16	24
	- Département de l'Ain	81	50	52
	- Département du Rhône	10	9	16
	- Département de la Saône et Loire	0	1	2
	- Autres	5	3	5
	- Moyenne d'âge	86,95	87,08	87,2
	o Femmes	88,59	87,72	88,1
	o Hommes	86,56	85,19	85,1
	- GMP (GIR Moyen Pondéré)	759,38	706	726
	Sorties	99	60	80
	- Décès à l'EHPAD	69	49	64
	- Décès hors de l'EHPAD	23	7	11
	- Transfert ou retour au domicile	7	4	5
	- GMP	849,9	860	864
	- Durée moyenne du séjour des résidents décédés (en années)	2,98	3,86	4,2
	- Moyenne d'âge	88,68	89,42	90,0
	Journées réalisées hébergement	73 374	74 696	74 792
	Journées réalisées dépendance GIR 1-2	50 523	49 978	55 677
	Journées réalisées dépendance GIR 3-4	19 363	22 172	17 710
	Journées réalisées dépendance GIR 5-6	2 412	1 831	1 347
	GMP moyen facturé	786	776	798
	GMP validé en septembre	823	823	809
	PMP (Pathos Moyen Pondéré)	245	245	245

Thèmes	Indicateurs	2019	2018	2017
	Résidents présents au 31 décembre	201	204	202
	- Femmes	140	148	146
	- Hommes	61	56	56
	- Age moyen	88.35	84,53	87,6
	o Femmes	89.23	85,62	88,5
	o Hommes	86.34	81,64	85,3
	- Durée moyenne du séjour (en années)	3,10	3,42	3,5
	- Résidents sous mesure de protection	43	50	59
	o Tutelle	32	39	50
	o Curatelle	11	11	9
	o Sauvegarde de justice	0	0	0
	Répartition par âge des résidents			
	- 60-74 ans	7.96 %	6.37 %	
	- 75-84 ans	18.41 %	20.10 %	
	- 85-95 ans	61.69 %	61.76 %	
	- 96 ans et plus	11.94 %	11.76 %	-
	Répartition par GIR			
	- GIR 1	27.36 %	29,41 %	
	- GIR 2	43.78 %	44,12%	
	- GIR 3	13.43 %	12,74%	
	- GIR 4	13.93 %	9,80%	
	- GIR 5	1.50 %	3,93%	-
	Tarifs : - Hébergement	59,14	59.05	58,55
	- Dépendance GIR 1-2	23,16	23,92	23.84
	- Dépendance GIR 3-4	14.69	15,19	15,13
	- Dépendance GIR 5-6	6,23	6,44	6,42
Pharmacie	Nombre et montant des commandes chez le grossiste répartiteur	81 (13 960,87€)	80 (24 967,61€)	69 (18 067,62€TTC)
	Nombre de commandes passées auprès des laboratoires	546	600	602
	Nombre de lignes de prescriptions médicamenteuses	-	2565	2009
	Nombres d'alertes de matériovigilance	0	2	0
	Nombres d'alertes de pharmacovigilance :			
	- alertes de type A	- 17	- 38	- 30
	- alertes de types B	- 9	- 31	- 20
	- alertes de type A+B	- 29	- 28	- 6

Thèmes	Indicateurs	2019	2018	2017
	Taux de vaccination antigrippale des résidents	91,79%	94,03%	88,18%
	Taux de vaccination antigrippale des agents	35,68%	31,25%	32,75%
	Consommations pharmacie (médicaments + DM)	134 793€	140 519€	145 381 €
	Coût journalier moyen (pharmacie)	1,86€	1,74€	1,97 €
	Nombre total de litres de solutions hydro alcooliques distribuées	496,7 L	423,40 L	397,80 L
Ressources Humaines	Total personnel non médical	182,65 ETP	190,70 ETP	163,25 ETP
	Total personnel médical	2,20 ETP	2,10ETP	2,28 ETP
	Total des rémunérations et charges	7 523 897 €	8 180 731 €	7 944 789 €
	Effectif physique	200	211	206
	Ratio personnel non médical/lit	0,83	0,90	0,77
	Ratio AS-AMP-ASHQ/lit	0,53	0,41	0,50
	Personnel intérimaire	0,38 ETP	0,51ETP	0,45ETP
	Nombre d'heures supplémentaires payées	5 028€	5 210€	-
	Nombre de jours CET épargnés	646	667	-
	Taux de turn over	5,92%	7,67%	13,43 %
	Taux de mobilité interne	0,0%	0,64%	-
	% d'agents à temps partiel	35,57%	35,03%	-
	Nombre total de jours d'absence	6 816	8 666	6 584
	Nombre d'accidents de travail et signalements	35	52	51
	Nombre de jours d'arrêts liés à un AT	130	2206	1739
	Taux de fréquence	45,6 %	68,52 %	46,63 %
	Taux de gravité	3,45 %	6,71 %	2,62 %
	Nombre de maladies professionnelles déclarées avec arrêt	3	2	0
	Nombre de jours d'arrêt pour maladies à caractère professionnel	0	871	88
	Nombre d'agents déclarés reconnus travailleurs handicapés	10 soit un taux d'emploi de 5,49%	10 soit un taux d'emploi de 5,49%	10 soit un taux d'emploi de 5,49%
	Nombre de personnel ayant bénéficié de temps partiel thérapeutique	10	6	3
	Age moyen des agents	45 ans 10 m 28 j	45 ans 6 m 24 j	-
	Nombre de permanences de consultations de médecine préventive	27	27	31
	Nombre total d'agents formés en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail	107	117	18

Thèmes	Indicateurs	2019	2018	2017
	Nombre d'agents formés à la sécurité :			
	Sécurité incendie	77	86	80
	SSIAP 1	0	0	1
	SSIAP 2	1	0	0
	Habilitation électrique	2	0	1
	Réglementation sur le gaz	0	0	1
	Nombre d'agents formés au secourisme :			
	- Gestes de Premiers Secours (AFGSU 1)	5	13	14
	- AFGSU2,	4	11	23
	- recertification AFGSU2 et 3 en recyclage PSC1.	25	-	7
	Nombre de stagiaires accueillis	74	66	56
	Poids de linge traité Châtillon sur Chalaronne	62 679 kg	61 615 kg	64 723 kg
Blanchisserie	Poids de linge traité Saint Trivier sur Moignans	28 453 kg	25 448 kg	27 424 kg
	Nombre d'articles marqués	9 690	7432	-
	Taux de conformité des analyses bactériologiques en blanchisserie	100 %	100 %	-
	Nombre de repas confectionnés	144 834	152 216	166 182
Restauration	Taux de conformité des analyses bactériologiques en cuisine	96 %	83 %	-
	Nombre de commandes	602	599	671
Service Approvisionnement	Nombre de lignes de commande	4 820	4747	4855
	Montant de la dépense	262 300€	267 740€	267 000€
	DAOM	112 tonnes	124 tonnes	121 tonnes
	DASRI	15 500 litres	13 050 litres	14 850 litres
	Sacs de linge (géré par le Groupement d'Intérêt Economique)	20 400 sacs	19 991 sacs	20 040 Sacs
	Nombre de mandats réalisés	3 051	3 943	3 738
Service économique	Montant des mandats	1 784 399 €	2 048 530€	2 055 544€
	Nombre de contrats	56	69	69
	Montant des contrats	129 826 €	129 826€	129 826€
	Nombre d'interventions réalisées	5787	3 704	3 926
Service technique	Nombre d'interventions en astreinte	138	164	-
	Nombre d'interventions informatique réalisées en interne	254	496	-
	Nombre de demandes traitées par le prestataire informatique externe	-	141	-